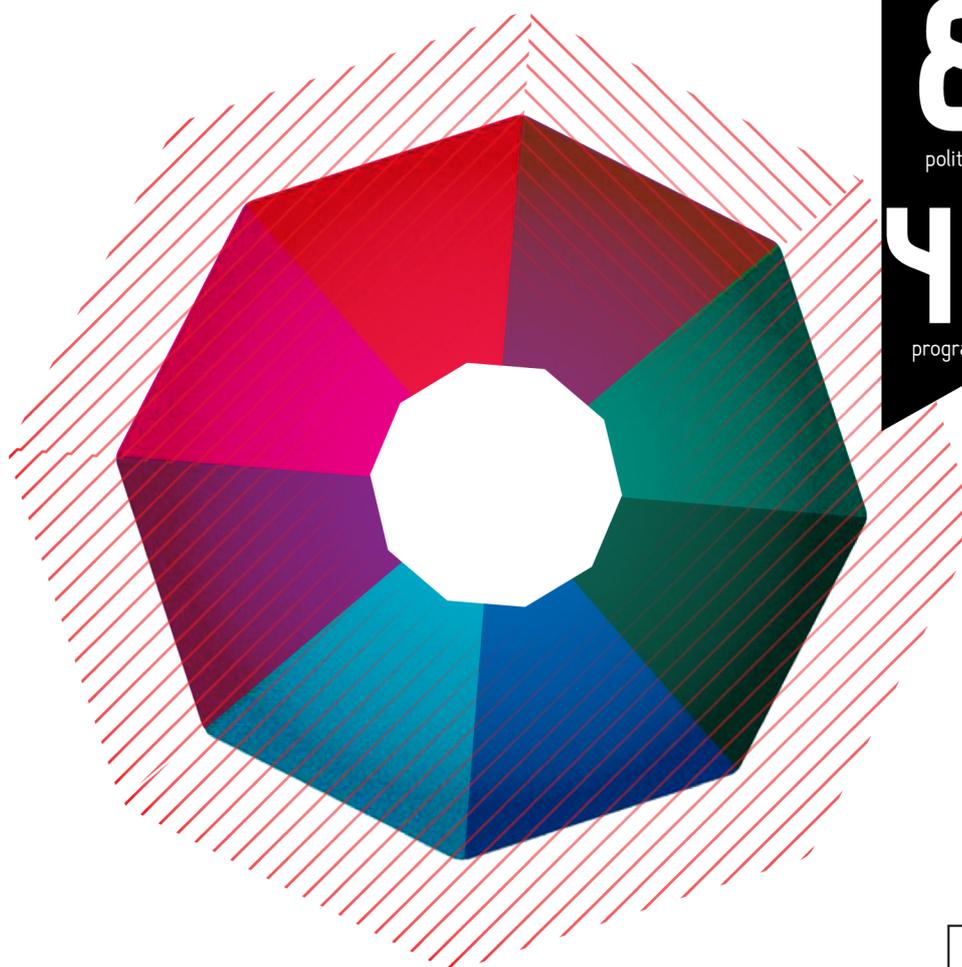


Ville de Limoges **2015**

RAPPORT D'ACTIVITES



8
politiques
48
programmes





ÉDITO



Pour faire face à une diminution de ses ressources sans précédent, la Municipalité ne souhaite ni augmenter les impôts, ni diminuer les effectifs. J'ai voulu, au contraire, maintenir la qualité du service rendu aux citoyens et tenir nos engagements en termes d'attractivité, de sécurité, de proximité et de développement durable.

Comme c'est toujours dans la réalité budgétaire qu'un projet politique se réalise, la recherche de l'équilibre implique donc de revoir complètement nos pratiques, ce qui nécessite un effort d'adaptation des processus d'organisation, d'animation et de contrôle ; l'efficacité et la qualité du service rendu aux citoyens en dépendent.

Ce défi ne peut être relevé sans une mobilisation de tous les agents. J'ai conscience des efforts demandés à chacun, mais je sais compter sur votre compréhension des enjeux et votre sens des responsabilités, comme vous pouvez compter sur ma détermination.

Ce rapport d'activités témoigne d'ores et déjà des efforts entrepris en ce sens, qu'il s'agisse de la recherche de nouvelles ressources, de la maîtrise des dépenses de gestion, de la simplification et de la modernisation des procédures, de la conduite des projets en transversalité et de la recherche constante de l'adéquation entre les objectifs stratégiques définis par les élus, les attentes de nos concitoyens et les moyens dont nous disposons.

Comme ce document le montre, l'offre de service municipale est dense, diversifiée et sans cesse en évolution. Chacun doit en permanence s'interroger sur la pertinence des actions mises en œuvre, que ce soit en termes de coût, d'opportunité et d'efficacité : le changement n'est pas une fin en soi et doit être orienté vers des objectifs déterminés. C'est d'ailleurs comme l'an dernier en fonction des finalités de l'action publique que ce rapport est présenté.

Les difficultés du moment ne nous ont pas empêchés de tracer des perspectives et de lancer des projets d'envergure qui se dessinent au fil des pages. Ils donneront toute la mesure de notre implication commune dans les années à venir.

Emile Roger LOMBERTIE

pages

06-23

politique

1

7 PROGRAMMES

ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT

- 8 Conforter et améliorer les liaisons rapides
- 10 Participer aux réseaux interurbains
- 11 Renforcer le potentiel et la réputation de l'Université
- 12 Ouvrir la ville sur le monde et asseoir notre réputation internationale
- 14 Orienter, organiser et accompagner l'offre commerciale, soutenir les filières professionnelles
- 18 Valoriser nos patrimoines
- 23 Mener une politique événementielle rythmée par des manifestations d'envergure

pages

24-41

politique

2

6 PROGRAMMES

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DU CADRE URBAIN

- 26 Maîtriser et organiser l'espace public et l'habitat
- 31 Reconquérir le patrimoine immobilier du centre-ville
- 33 Mettre à disposition des espaces naturels publics de qualité
- 35 Contribuer à la sécurité publique
- 39 Lutter contre les nuisances urbaines
- 40 Protéger la population et le territoire des risques environnementaux (risques majeurs, naturels et sanitaires)

pages

42-53

politique

3

6 PROGRAMMES

RELATIONS SOCIALES ET CITOYENNETÉ

- 44 Accueillir et intégrer les nouveaux résidents
- 45 Assurer la gestion administrative de l'accueil d'étrangers
- 46 Faciliter et simplifier l'accès des citoyens aux services et à l'administration municipale
- 48 Organiser la vie démocratique, assurer l'information et la transparence sur l'action municipale
- 51 Promouvoir une citoyenneté active
- 53 Faciliter la vie associative et sociale

pages

54-73

politique

4

8 PROGRAMMES

SERVICES DE PROXIMITÉ

- 56 Gérer les actes administratifs et de l'identité
- 58 Favoriser la santé des habitants par des actions collectives
- 61 Garantir un approvisionnement en eau de bonne qualité et bon marché par une gestion durable et anticipatrice
- 63 Permettre aux parents de concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale par un accueil adapté des tout-petits
- 65 Contribuer à la réussite éducative en milieu scolaire
- 68 Participer à l'éducation artistique et culturelle
- 69 Améliorer la vie des seniors, retarder et accompagner la dépendance des personnes âgées
- 72 Assurer les opérations funéraires

pages

74-85

politique

5

3 PROGRAMMES

OFFRE DE LOISIRS

- 76** Proposer une offre culturelle à la dimension d'une capitale régionale et favoriser les pratiques artistiques pour tous les publics
- 80** Assurer les moyens d'exercice des activités sportives et inciter les habitants à la pratique sportive
- 84** Offrir des possibilités de loisirs et proposer des activités partagées

pages

86-101

politique

6

7 PROGRAMMES

SOLIDARITÉ

- 88** Contribuer à la découverte des métiers et à l'insertion professionnelle par la mise en situation de travail, particulièrement pour les personnes les plus éloignées de l'emploi
- 90** Assurer la solidarité envers les personnes les plus démunies et celles qui souffrent d'un isolement social important
- 92** Contribuer à l'accueil en urgence et à l'hébergement des personnes démunies et à faibles ressources, orienter le logement social
- 94** Lutter contre la précarité énergétique et soutenir l'amélioration de l'habitat
- 96** Revaloriser les zones urbaines en difficulté
- 98** Conforter le tissu associatif de proximité et offrir des possibilités de loisirs et d'expression à la population des quartiers
- 100** Assurer l'accessibilité des services publics aux handicapés

pages

102-111

politique

7

6 PROGRAMMES

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- 104** Utiliser des sources d'énergie locales et renouvelables
- 106** Être économe en énergie
- 108** Prévenir les impacts du changement climatique et s'y adapter
- 109** Réduire, traiter et valoriser les déchets
- 110** Économiser l'eau
- 111** Sensibiliser les publics au développement durable

pages

112-126

politique

8

5 PROGRAMMES

RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 114** Conduire une politique de ressources humaines au services des directions et des agents
- 117** Assurer une gestion rigoureuse et anticipatrice des finances de la Ville
- 119** Assurer la gestion des moyens matériels de la collectivité
- 122** Gérer de façon optimale les flux physiques et électroniques
- 124** Sécuriser l'action municipale, contrôler son efficacité et garantir sa qualité



ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT

Développer les facteurs d'attractivité et le rayonnement de la ville pour gagner en vitalité démographique et économique

- PROGRAMME 1 — « CONFORTER ET AMÉLIORER LES LIAISONS RAPIDES »
- PROGRAMME 2 — « PARTICIPER AUX RÉSEAUX INTERURBAINS »
- PROGRAMME 3 — « RENFORCER LE POTENTIEL ET LA RÉPUTATION DE L'UNIVERSITÉ »
- PROGRAMME 4 — « OUVRIR LA VILLE SUR LE MONDE ET ASSEOIR NOTRE RÉPUTATION INTERNATIONALE »
- PROGRAMME 5 — « ORIENTER, ORGANISER ET SOUTENIR L'OFFRE COMMERCIALE »
- PROGRAMME 6 — « VALORISER NOS PATRIMOINES »
- PROGRAMME 7 — « MENER UNE POLITIQUE ÉVÉNEMENTIELLE RYTHMÉE PAR DES MANIFESTATIONS D'ENVERGURE »

CONFORTER ET AMÉLIORER LES LIAISONS RAPIDES

chiffres clés

Participation financière au
syndicat mixte de l'aéroport

1 457 571 €

Participations financières
pour les projets de grande
vitesse ferroviaire

125 000 €
LGV

372 477 €
SEA

Contexte et enjeux

La position centrale de Limoges au centre-ouest de la France la prédispose à jouer un rôle de carrefour, mais elle est située au cœur d'un espace régional caractérisé par la faiblesse de son armature urbaine et de sa démographie. Aussi, afin d'assurer pleinement ses fonctions métropolitaines et tisser des liens avec l'espace national, notre ville doit impérativement s'ancrer aux grands réseaux d'infrastructures.

Convenablement desservie par la route en étant située sur le plus long tronçon autoroutier gratuit du territoire métropolitain, elle doit pouvoir continuer de bénéficier de liaisons aériennes, radiales et transversales, notamment pour les cadres de ses entreprises leader. Si son aéroport dont la Ville entend assurer la pérennité connaît une croissance de son trafic, avec un impact non négligeable pour le tourisme, aucun gain n'a été réalisé sur le plan ferroviaire. Dans ce contexte, alors que la concurrence s'exacerbe entre territoires et que « l'effet TGV » a profité à la quasi-totalité des autres capitales régionales, Limoges doit impérativement bénéficier d'une réduction significative du temps de trajet pour relier Paris.

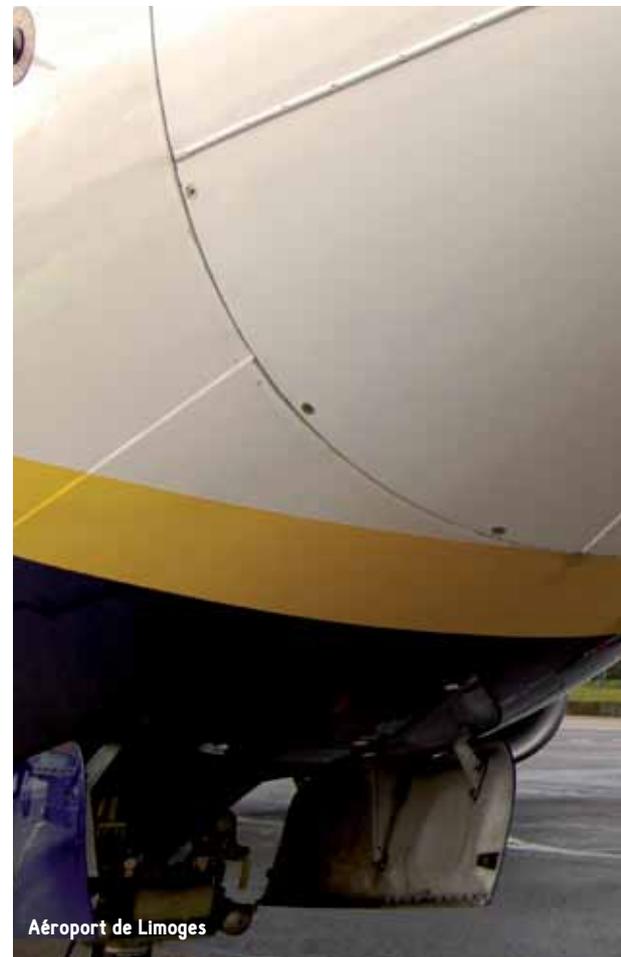
Actions

Ce programme regroupe les actions de soutien financier à l'aéroport et au projet de LGV, chantiers d'autant plus cruciaux qu'avec la nouvelle géographie administrative Limoges a perdu son statut de capitale régionale. La Ville est cependant largement tributaire de nombreux partenaires (membres du syndicat mixte de l'aéroport ou cofinanceurs de la LGV), des opérateurs de transport et les pouvoirs publics nationaux.



Objectifs

- Poursuivre le désenclavement de la ville.
- Accroître son attractivité économique, touristique et résidentielle.
- Améliorer son image et son rayonnement.



Aéroport de Limoges

FAITS MARQUANTS

► Afin de palier le retrait de la CCI et la diminution de la représentativité du Conseil Départemental au sein du **syndicat mixte de l'Aéroport** Limoges Bellegarde, la Ville de Limoges a accepté de porter son actionnariat à 7,5/30^e.
Après plusieurs années de baisse, le trafic a renoué avec la croissance pour s'établir à 292 607 passagers, porté par la fréquentation des liaisons avec l'Angleterre.

► Une nouvelle étape a été franchie le 10 janvier 2015 avec la signature du Décret déclarant « d'utilité publique et urgents les travaux de la **LGV Poitiers-Limoges** », ouvrant la voie à la mise en œuvre d'un nouveau cycle d'études post-DUP intégrant les études d'avant-projet détaillé. La Ville s'était engagée par deux délibérations sur une participation à hauteur de 2,625 M€ pour le financement des études post-DUP 1^{re} tranche chiffrées à 42 M€ au total. Cependant, compte tenu des incertitudes pesant sur le cofinancement du projet par la nouvelle Région Aquitaine/ Limousin-Poitou-Charentes et du recours devant le Conseil d'État contestant son utilité publique, le premier appel de fonds a été honoré mais le second a été suspendu.



PARTICIPER AUX RÉSEAUX INTERURBAINS

chiffres clés

Visiteurs du site internet Viaceram

6 500

Contexte et enjeux

Limoges est confrontée au phénomène de métropolisation qui tend à réduire l'influence des grandes villes de province. Un travail partenarial en réseaux basé sur des complémentarités fonctionnelles avec d'autres villes permet de pallier partiellement sa faiblesse relative (en population et en rayonnement), aggravée par la perte de son statut de capitale régionale.

Actions

Ce programme comprend des relations ponctuelles avec des villes moyennes de l'espace régional « centre-ouest atlantique » et un champ plus large et plus soutenu de coopération propre à la céramique, qui permet à Limoges de jouer un rôle de chef de file au niveau européen et mondial.

FAITS MARQUANTS

► L'association du réseau européen des villes pour l'innovation dans la céramique UNIC (Urban network for innovation in ceramics), présidée par la Ville de Limoges, a permis de fournir un cadre aux activités d'échanges, en particulier en lien avec les routes européenne et mondiale de la céramique. En parallèle, elle a poursuivi ses activités de mise en réseau avec d'autres structures, et notamment le Conseil de l'Europe. L'un des projets phares de l'association UNIC était la création d'une Route européenne de la céramique à vocation touristique. Labellisée « itinéraire culturel » du Conseil de l'Europe, elle est intégrée dans un réseau des 29 routes culturelles européennes et participe à leurs actions communes. Ainsi, en 2015, elle a contribué aux actions de communication (alimentation du site internet commun à l'ensemble des itinéraires culturels) et de représentation (université d'été à Onasbrück en Allemagne puis Forum annuel des itinéraires culturels à Aranjuez en Espagne) organisées par l'Institut européen des itinéraires culturels.



Objectifs

- Renforcer le poids de Limoges.
- Valoriser l'activité céramique.
- Conforter l'offre touristique.

Par ailleurs, l'intégration dans le réseau des itinéraires culturels ayant vocation à être renouvelée tous les 3 ans, un dossier destiné à évaluer la conformité de la Route européenne de la céramique aux critères définis par le Conseil de l'Europe a été soumis aux instances compétentes.

► En 2015, les contacts avec les partenaires du réseau de la Route mondiale de la céramique se sont poursuivis, notamment avec la ville coréenne d'Icheon avec laquelle un jumelage a été signé en 2 temps, à Icheon en avril 2015 puis à Limoges en mai 2015. Ces cérémonies ont été accompagnées d'expositions de travaux d'étudiants de l'ENSA à l'occasion de la Biennale d'Icheon, et de céramistes d'Icheon lors de la foire-exposition de Limoges. Une délégation de la ville de Jingdezhen (Chine) a également été reçue en juin 2015. De nouveaux partenariats ont également été ébauchés, par une prise de contact avec la ville chinoise de Zibo, qui souhaiterait adhérer à la Route mondiale, et une rencontre en avril avec des responsables de la ville américaine de Santa Fe. Cette ville, jumelle d'Icheon et connue pour sa production céramique, fait partie du réseau des Villes Créatives de l'Unesco. Afin de progresser dans la réflexion sur les actions à envisager dans le réseau, la Ville de Limoges a convié ses partenaires à une Conférence de la Route Mondiale, qu'elle organisera en novembre 2016.

RENFORCER LE POTENTIEL ET LA RÉPUTATION DE L'UNIVERSITÉ

chiffres clés

Montant des participations financières de la Ville

232 435 €

Centre de biologie et de recherche en santé

→ **200 000 €**

Chaire « prévention de la perte d'autonomie sur leur lieu de vie »

→ **25 000 €**

Colloques et événements

→ **2 775 €**

Associations d'étudiants

→ **4 660 €**

Contexte et enjeux

Créée à l'initiative de la ville de Limoges qui a toujours accompagné son développement, l'Université constitue une fonction métropolitaine majeure dans le cadre de « l'économie de la connaissance », avec ses 12 700 étudiants (sur les sites de Limoges) et ses 1 550 enseignants-chercheurs.

Une université représente un atout pour améliorer l'attractivité et le dynamisme urbains : les entreprises à haute valeur ajoutée portent un intérêt plus marqué aux villes universitaires, de meilleures formations sont génératrices d'emplois plus qualifiés, l'installation durable d'étudiants peut contribuer à soutenir la croissance démographique. On peut ainsi noter une sur représentation des jeunes de 15-29 ans dans la population de Limoges par rapport à la moyenne en France métropolitaine du fait de la présence d'établissements supérieurs.

Cependant l'attractivité de l'Université dépend de l'image de Limoges, de l'intégration des étudiants et des conditions d'exercice des fonctions d'enseignement et de recherche que la ville se doit de conforter.



Objectifs

- Renforcer l'attractivité de l'Université.
- Conforter les fonctions d'enseignement supérieur.

FAITS MARQUANTS

Dans le cadre des conventions liant la Ville et l'Université d'une part, la Fondation Partenariale de l'Université d'autre part :

- la Ville a soldé sa participation financière aux équipements scientifiques du **Centre de biologie et de recherche en santé** d'un montant global de 400 000 €. Le site, qui rassemble désormais 300 chercheurs, vise à doter le territoire d'un pôle d'excellence dans la recherche translationnelle ;
- la collaboration initiée entre la Ville et l'Université ou ses composantes pour la mise en œuvre d'événements d'envergure permettant d'affirmer la vocation universitaire du territoire s'est poursuivie avec une **participation financière ou technique de la collectivité** et de ses services notamment au dispositif de rentrée universitaire (journée d'intégration/fête du sport), ou encore La Nuit européenne des chercheurs le 25 septembre Place de la République.

La Ville a souhaité participer à la création de **la Chaire d'excellence « prévention de la perte d'autonomie des personnes sur leur lieu de vie »** par l'apport d'une contribution financière de 100 000 € sur 4 ans (25 000 € versés en 2015). Ses objectifs rejoignent les problématiques gérées par la Ville notamment *via* la direction de la santé et des solidarités et le CCAS (lutter contre l'isolement des personnes âgées ; proposer des habitats alternatifs aux EHPAD pour les personnes à mobilité réduite...).

Centre de biologie et de recherche en santé



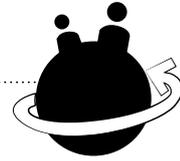
OUVRIRE LA VILLE SUR LE MONDE ET ASSEOIR NOTRE RÉPUTATION INTERNATIONALE

Contexte et enjeux

Les relations internationales présentent un triple intérêt pour une ville. Tout d'abord elles lui permettent de valoriser son territoire, ce « marketing territorial » s'exerçant par des manifestations de type exposition ou échanges sportifs et culturels, ou en utilisant des « vitrines » permanentes. Cet enjeu est particulièrement important pour Limoges qui souffre d'un déficit d'image.

Elles comportent aussi un volet institutionnel qui prend du sens par des échanges d'expériences entre élus et cadres confrontés à des problématiques similaires.

Enfin elles permettent de valoriser et de favoriser les initiatives citoyennes pour le rapprochement des peuples.



Objectifs

- Promouvoir la ville.
- Assurer des échanges de bonnes pratiques entre collectivités étrangères.
- Favoriser les échanges entre habitants.

chiffres clés

Budget Limoges - Pilsen
travel art

19 700 €

Actions

Ce programme comprend des relations de jumelages, de soutien à des initiatives associatives et l'utilisation de diverses « vitrines » de la Ville (le Tonnerre, bâtiment de la marine nationale parrainé par la Ville et la « Maison de Limoges et du Limousin » à Fürth).



Échange avec la ville de Pilsen

FAITS MARQUANTS

► L'année 2015 a été marquée par des échanges très riches avec la ville jumelle tchèque de Pilsen, en raison de son statut de « Capitale européenne de la culture 2015 ».

Sont ainsi à mentionner :

- la participation de 33 jeunes du Chœur de Limoges au Festival international des chœurs d'enfants organisé à Pilsen en avril,
- le déplacement en octobre de 30 jeunes, filles et garçons âgés de 14 à 17 ans issus des quartiers prioritaires de Limoges, pour un séjour d'échange avec des jeunes tchèques. Ils ont travaillé sur place à la réalisation d'un programme d'activités articulées autour de l'image, vecteur de communication universelle. La conception d'un graffiti sur le lieu de la « Fresh Air Gallery » (lieu d'expression artistique en plein air, au cœur du centre-ville de Pilsen) symbolisant le jumelage entre les deux villes a été l'un des points d'orgue de la rencontre. L'objectif était d'offrir aux jeunes des quartiers une expérience de mobilité et de citoyenneté européenne basée sur l'apprentissage mutuel,
- le déplacement de deux jeunes élèves hôteliers du lycée Saint-Jean pour animer des ateliers culinaires au sein de l'Alliance française et d'un centre culturel alternatif de Pilsen, lieu de référence de l'opération « Pilsen, capitale européenne de la culture 2015 ». La Ville de Limoges a pris en charge leurs frais de déplacement,
- l'organisation de deux expositions en parallèle fin 2015, dans le cadre d'un vaste projet culturel

intitulé Limoges-Pilsen « Travel Art » avec une présentation au musée des Beaux-arts de Limoges de pièces de Cristal de Bohême et d'art contemporain tchèque et de pièces de porcelaine de Limoges, réunies par le collectif Esprit Porcelaine, dans la galerie municipale d'art contemporain (« Galerie Města Plzně ») et au musée de Bohême de l'Ouest.

► Dans le cadre des échanges avec les autres villes, sont à signaler :

- en juin l'accueil d'une délégation officielle de la Ville de Fürth, à l'occasion de la réunion consacrée à LIM-Haus (Maison du Limousin à Fürth), ainsi que du directeur de la Charlotte Latin School, afin de discuter de perspectives d'échanges en matière sportive,
 - en octobre la représentation de Limoges à l'occasion de la kermesse « Michaeliskirchweih » de Fürth, par le biais d'un stand de produits gastronomiques,
 - l'accueil de délégations de sportifs de Fürth et de Moyenne-Franconie (cyclistes du Tour de la Paix en juillet 2015 puis d'un groupe de coureurs à l'occasion des Boucles de la Porcelaine en octobre 2015),
 - en octobre l'accueil en mairie d'élèves en provenance de Charlotte et Grodno, dans le cadre des appariements des établissements scolaires.
- Enfin la Ville a apporté un appui aux Compagnons du Tour de France pour l'organisation d'une exposition sur l'architecture chinoise, qui s'est tenue de mai à septembre à la Cité des métiers et des arts en partenariat avec le Musée d'architecture de Pékin.

ORIENTER, ORGANISER ET ACCOMPAGNER L'OFFRE COMMERCIALE, SOUTENIR LES FILIÈRES PROFESSIONNELLES

chiffres clés

Fréquentation du marché de Noël place de la République

> **500 000**

visiteurs

Recettes globales des places et marchés

590 647,57 €

soit une augmentation de 2,14 % /2014

Enquêtes réalisées pour enseignes et panneaux publicitaires installés

257

Autorisations d'enseignes accordées

131

Recettes pour la taxe locale sur la publicité extérieure

800 737 €

Contexte et enjeux

Si la Ville n'exerce plus de compétence économique directe, en raison notamment de l'émergence de la Communauté d'agglomération elle n'en joue pas moins un rôle important pour l'activité commerciale puisqu'élus et commerçants sont les acteurs principaux d'une même ambition : développer et animer la ville.

Ce rôle prend une acuité particulière avec l'affaiblissement du centre-ville et son déperissement commercial, concomitant à l'étalement urbain et au développement des zones commerciales périurbaines ainsi qu'aux nouvelles pratiques d'achat, qui représentent autant de défis à relever pour l'attractivité de Limoges.



Objectifs

- Organiser l'offre commerciale.
- Faciliter l'approvisionnement des consommateurs.
- Soutenir les professionnels, notamment locaux.
- Contribuer à la vitalité des quartiers et à leur fréquentation.

Actions

Ce programme réalisé en collaboration étroite avec les associations de commerçants et de producteurs et les chambres consulaires comprend tout d'abord la gestion d'espaces municipaux à usage commercial (marchés couverts et de plein air, réguliers et thématiques), ou d'espaces de restauration (café-bar-restaurant de la Bfm, complexe d'hôtellerie-restauration Le Green Saint-Lazare) et les autorisations d'occupation du domaine public à des fins commerciales (terrasses, vide-greniers, cirques...).

La Ville intervient aussi sur le plan administratif dans certains actes de la gestion commerciale (enseignes, licences de taxis, liquidations de commerce...).

Elle contribue à la vitalité économique du territoire par son soutien aux professionnels des « arts du feu », à la filière viande régionale par une contribution aux investissements de l'abattoir, aux professionnels de l'horticulture avec le marché aux plantes, un appui à l'ensemble des producteurs et commerçants par son intervention dans la gestion de la Foire exposition dont elle est le membre principal du syndicat mixte et de la structure gestionnaire.

Enfin elle assure l'attractivité du centre-ville avec un programme de mise en valeur et d'animations, notamment pour Noël.



Joël Robuchon aux Journées de la viande Limousine

FAITS MARQUANTS

Gestion des espaces à usage commercial

► La Ville accorde un intérêt particulier au maintien des **marchés de plein air**, composante essentielle du commerce de proximité et facteur de dynamisation des quartiers par les liens sociaux qu'ils permettent d'y créer. En raison des travaux de requalification du centre-ville piétonnier et de l'installation d'une zone chantier sur la place des Bancs, le marché qui s'y déroulait a dû être déplacé. Il a été décidé de le transférer place Haute-Vienne où se déroulait déjà un marché. Le samedi, lorsque tous les commerçants sont présents, ce marché s'étend dans la rue Haute-Vienne.

Enfin, afin de favoriser la transparence et le dialogue entre la Ville et les professionnels, une **commission d'attribution** a été mise en place en novembre. Constituée de façon paritaire de représentants des commerçants et de représentants de la municipalité, elle instruit toutes les demandes d'emplacement sur les marchés de la ville.

► Une **charte d'occupation commerciale du domaine public**, destinée à formaliser un ensemble de bonnes pratiques à mettre en œuvre lors de l'occupation du domaine public a été élaborée, après une étroite concertation avec les chambres consulaires, l'ABF, l'UMIH et l'Association Limoges commerce. Trois objectifs sont recherchés :

- conserver et valoriser le patrimoine de Limoges, classée Ville d'art et d'histoire,
- renforcer l'attractivité commerciale et touristique par l'harmonisation de la qualité des façades commerciales, en adaptant les magasins franchisés à la spécificité du centre ancien,
- assurer une gestion concertée et profitable à tous des usages du domaine public à travers

la qualité du mobilier, de la signalétique, des terrasses...

La mise en œuvre de cette charte constitue le cadre des prescriptions adressées aux commerçants et aux artisans pour leur intégration dans l'espace public.

► Le **développement des terrasses sur le domaine public** est un facteur majeur de l'animation commerciale. C'est la raison pour laquelle les autorisations sont délivrées partout où les espaces le permettent en fonction de la réglementation liée à la circulation piétonne et des personnes à mobilité réduite. À ce jour, 200 autorisations de terrasses annuelles et 55 autorisations de terrasses estivales ont été délivrées.

Plus de 30 demandes individuelles de commerces ou enseignes souhaitant faire du street marketing ou marquer un événement (inauguration, anniversaire...), 70 dossiers de ventes au déballage et 40 demandes de vide-greniers ont été instruites au cours de l'année.

► Consciente que les **halles centrales** avaient perdu de leur attractivité et proposaient une offre qui ne correspondait plus à la demande de la clientèle, la Ville a lancé une consultation relative à une mission d'étude et d'assistance pour la réhabilitation et la redynamisation du bâtiment. Cette étude, démarrée en novembre 2015, comprend 3 phases :

- élaboration d'un diagnostic exhaustif, avec consultation de tous les commerçants et d'un panel de consommateurs,
- présentation de 3 scénarios d'aménagement intérieur et extérieur,
- élaboration d'un programme technique et fonctionnel et assistance à maîtrise d'ouvrage.

La Ville de Limoges souhaite en effet créer une plus grande synergie entre ces halles et la place de la Motte en requalifiant ses abords immédiats et réaliser des aménagements intérieurs dans les halles afin d'améliorer leur fonctionnalité.



Participation à la gestion commerciale

Un mesurage **des surfaces d'enseignes** de 71 commerces a été effectué pour permettre l'établissement d'office de la taxe locale pour la publicité extérieure (TLPE). Afin de limiter la pollution visuelle, et donc de rendre plus attractif le centre-ville, sans pénaliser les commerçants de proximité, ou de « petite taille », la Ville a en effet décidé de systématiser le recours à cette taxe pour toutes les enseignes de plus de 12 m².

En 2015, une communication auprès de 200 enseignes a été entreprise par les services de la Ville. On constate une augmentation importante (+ 27 %) du produit de la TLPE liée à la mise en place de la taxation d'office.

Soutien aux professionnels

► Tout au long de l'année, la Ville organise ou apporte son soutien au déroulement de manifestations commerciales dans le but de dynamiser le centre-ville marchand, en favorisant les déambulations propices aux "achats plaisir". On peut citer comme évènement nouveau ou marquant :

- **Limoges Fête le Limousin** en avril. Cette animation se déroulait pour la première fois à Limoges. Elle a été organisée en partenariat avec les chambres d'agriculture du Limousin et Cœur de Limoges. Afin de favoriser le cheminement des piétons dans le centre-ville, deux sites ont été retenus :
 - la place de la Motte, qui a accueilli un jardin éphémère conçu par les jardiniers de la Direction des espaces verts, un marché aux plantes et des ateliers de jardinage,
 - la place de la République, sur laquelle s'est déroulé un grand marché festif. Conçu dans le même esprit que les marchés de pays, avec possibilité de consommer sur place dans une ambiance animée, il avait pour objectif de promouvoir les productions locales et les circuits

courts ainsi que les savoir-faire du Limousin. Ce marché a regroupé une cinquantaine d'exposants.

- Le **Marché Nocturne** de la rue Haute-Vienne le 2 juillet. Organisé pour la sixième fois, en partenariat avec les chambres consulaires et l'association des commerçants, ce marché a pour objectif de créer une animation originale en centre-ville et de valoriser les atouts naturels de cette voie. Elle bénéficie d'une affluence record et devient une manifestation incontournable qui annonce la saison estivale.

- La **Semaine du Goût**, en octobre. Elle offre une programmation sur le thème des produits du terroir, avec des expositions et des dégustations. Cette année, le thème choisi était « Volailles, cueillette d'automne et gibier ». Elle répond à un triple objectif :

- éduquer les enfants au goût en proposant des menus spécifiques dans les restaurants scolaires, en favorisant les démonstrations culinaires de chefs dans les écoles et en organisant des visites dans les halles et sur les marchés,
- redécouvrir des produits locaux préparés différemment et découvrir des spécialités d'autres régions. Cette année, c'est la région « Poitou Charentes » qui était invitée,
- valoriser les métiers de bouche en permettant aux lycées hôteliers de faire découvrir leurs savoirs faire lors du marché du goût.

- La **Frairie des Petits Ventres**, le vendredi 17 octobre. Manifestation emblématique de Limoges, et particulièrement de la rue de Boucherie, elle met à l'honneur les préparations charcutières et tripières. Cette année, le périmètre avait été étendu jusque dans la rue Vigne-de-Fer afin de fluidifier la circulation des milliers de visiteurs qui la fréquentent chaque année.

- **Journées de la viande limousine**, les 17, 18 et 19 octobre. Il s'agissait de la 2^e édition de cette animation dont l'objectif est de valoriser la

viande bovine limousine, de sa production à sa consommation. Les professionnels (éleveurs, bouchers, restaurateurs, représentants de la grande distribution) sont venus de toute la France et de l'étranger. La présence de Joël Robuchon a permis de conforter la notoriété de l'évènement.

- **Les marchés de Noël**, du 4 au 27 décembre. Organisés sur deux sites (Place de la Motte et place de la République), ils contribuent à renforcer l'attractivité du centre-ville et favorisent le cheminement des chalandes au bénéfice du commerce sédentaire.

Pour la deuxième année consécutive, le site de la place de la République a accueilli « Le Village de Noël ». Conçue sur le thème « Limoges, Noël à la montagne » cette opération a permis de regrouper des animations, des décors, un marché de Noël sous chalets, permettant ainsi aux visiteurs de se plonger dans une atmosphère féerique.

54 chalets ont accueilli des artisans et commerçants sélectionnés pour la qualité de leurs produits. Une halle dédiée à la restauration a été installée et a permis la dégustation de produits achetés dans les nombreux chalets consacrés aux produits de bouche.

Les différentes animations, gratuites, ont bénéficié d'une très large fréquentation. La piste de luge a par exemple connu un pic de fréquentation de 3 342 personnes sur une journée. Le Magic Mir-

ror a abrité la ludothèque et ses jeux anciens sur le thème « les arts forains », ainsi qu'un marché aux livres le week-end du 19 et 20 décembre. Le succès de cette manifestation a été reconnu unanimement par les habitants et par les visiteurs de départements limitrophes. « Limoges, Noël à la montagne » constitue désormais une marque identitaire.

► Du vendredi 4 décembre au 3 janvier, 84 sites soit 49 rues, 25 places et 10 bâtiments ont bénéficié d'une **mise en lumière**. La pose des décorations qui a commencé dès le mois d'octobre a constitué un travail de longue haleine pour les agents municipaux avec l'installation de 600 motifs et de plus de 7 km de guirlandes.

► Dimanche 11 octobre 2015, le traditionnel **marché aux plantes et d'artisanat local** s'est tenu au sein du parc Victor-Thuillat. Pour la première fois le Rucher École du syndicat limousin avicole et apicole est venu sensibiliser le public à l'univers des abeilles (ruches, miel, conseils...). Une visite commentée du parc Thuillat a été assurée par les jardiniers de la Ville.

► **Aides directes aux entreprises**. En signant aux côtés de l'État le 10 septembre 2015 l'avenant n° 3 au Contrat de Redynamisation de Site de Défense, la Ville a initié la mise en œuvre d'un dispositif ponctuel d'aides directes aux entreprises pour les accompagner dans leurs projets d'investissement ou de création d'emplois. Ce dispositif est doté d'une enveloppe de 500 000 € alimentée par des Fonds pour les restructurations de la défense (FRED).

► Les premiers dialogues engagés entre les différents acteurs du monde économique dans le cadre du **Limoges Business Club** ont fait ressortir l'urgence du développement des infrastructures de télécommunications en premier lieu (résultats d'une enquête réalisée en interne).



Village de Noël - Place de la République

VALORISER NOS PATRIMOINES

chiffres clés

Patrimoine bâti

coût des fouilles
place de la République

1 030 614 € TTC

coût global de l'opération de fouilles

1 703 380 € TTC

Musée des Beaux-Arts

enrichissement des collections

24 œuvres

œuvres restaurées

288

nombre total de visiteurs

41 036

dont 6 979 originaires de Limoges et
4 868 touristes étrangers

dont 13 095 enfants parmi lesquels
8 013 scolaires

Contexte et enjeux

Si le patrimoine des villes bénéficie d'un important corpus de protection juridique, les contraintes économiques pèsent sur les capacités d'acquisition et de restauration des collectivités locales.

Cependant sa revitalisation et sa valorisation apparaissent essentielles car le patrimoine est porteur de valeurs culturelles, symboliques et identitaires qui justifient son appropriation sociale et constitue un levier de développement de l'économie touristique. Aucune forme de patrimoine ne doit être négligée, qu'il s'agisse d'œuvres artistiques, du patrimoine archéologique, historique, architectural, du patrimoine naturel remarquable ou du patrimoine archivistique. Cependant l'accent doit être mis sur les « arts du feu » qui constitue une des singularités patrimoniales de Limoges afin de mieux affirmer son identité de « ville céramique ».

Actions

Ce programme repose sur le travail de plusieurs services municipaux, les partenariats avec les professionnels des arts du feu et les associations œuvrant dans le domaine du patrimoine. Il bénéficie de l'appui opérationnel de l'Office de tourisme et s'exerce avec le soutien financier et sous le contrôle scientifique de l'État.

Il comporte des actions de recensement, d'enrichissement, d'étude et d'entretien des patrimoines, et leur présentation au public au sein des musées municipaux (Beaux-Arts, Résistance, Maison de la Boucherie) et au service des archives. Afin d'inciter les publics à découvrir les richesses patrimoniales des animations de mise en valeur sont proposées au sein de ces établissements ainsi que des circuits touristiques, des visites guidées sur le patrimoine local et particulièrement sur le thème des « arts du feu ». L'organisation d'événements de promotion des arts du feu et un soutien financier aux structures professionnelles du secteur, des animations sur le thème du végétal et le sentier de découverte des bords de Vienne viennent compléter ce dispositif.



Objectifs

- *Enrichir, étudier, sauvegarder, protéger et mettre en valeur les différentes composantes du patrimoine local.*
- *Rendre accessible et faire mieux comprendre à tous les publics nos richesses patrimoniales.*
- *Utiliser le patrimoine comme levier de l'attractivité de la ville de Limoges, notamment pour développer sa fréquentation touristique*
- *Valoriser le travail des créateurs.*



Fouilles Place de la République

Musée de la Résistance

Nombre total de visiteurs

20 900dont 8 012 habitants de Limoges et
12 051 personnes extérieures au
départementParticipants aux expositions et
animations mémorielles**11 272**

dont 3 525 scolaires

Maison traditionnelle de
la Boucherie

Nombre de visiteurs

4 894(visites guidées de juillet
à fin septembre)

Archives

Nouveaux lecteurs inscrits

198

(sur un total de 5 700 lecteurs)

Accroissement net des fonds
classés**335,76** mètres linéaires

Documents communiqués en salle

2 816

Demandes par correspondance

2 325

FAITS MARQUANTS

Recensement, constitution, étude et entretien des patrimoines

Patrimoine bâti

► Pour étendre le réseau des caves et des sites archéologiques de Limoges, qui sont l'objet de circuits touristiques, la Ville a pris possession d'une cave comportant des vestiges archéologiques, dans le quartier de la Cité et des caves renfermant des vestiges archéologiques de l'ancienne abbaye Saint-Martial qui sont situées sous l'immeuble Eurodiff, rue de la Courtine.

► L'étude en cours depuis 2006 dans la crypte Saint-Martial s'est prolongée par des sondages archéologiques rue St-martial et place de la République. Ils ont révélé la présence de murs de l'abbaye St-Martial (IX^e XIII^e siècle) et ont par conséquent donné lieu à une fouille de plus grande ampleur, s'inscrivant dans le programme de recherche engagé avec la DRAC en 2006.

Cette fouille se déroule en deux phases. La première a eu lieu de juin à octobre 2015. Les résultats permettront d'alimenter la réflexion pour le projet de valorisation de ces vestiges.

► En septembre 2015, à l'occasion des journées du patrimoine, la Ville de Limoges a lancé, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, un appel au mécénat populaire pour soutenir les travaux de rénovation / restauration de l'hôtel de ville. Divers éléments du bâtiment sont concernés : statues situées dans le hall de l'hôtel de ville, façades, campanile. La fontaine, dont les travaux de réfection sont à l'étude avec les services de l'État, sera intégrée à ce programme de rénovation.

► Divers travaux ont porté sur les églises (changement des éclairages par des leds, réfection de la sacristie de St-Pierre en 2015 et 2016, remise en peinture de St Michel, repose du vitrail *La dormition de la vierge*)

► Dans le cadre du partenariat avec la Région engagé en 2011, l'inventaire du patrimoine bâti s'est poursuivi. Les travaux sur les rues piétonnes ont été l'occasion de visiter les nombreuses caves sous-jacentes.

Musée des Beaux-Arts

► 2 568 œuvres complémentaires ont été récochées dans le fonds ancien (fin du récolement ATP et dépôts anciens).

► Au titre des acquisitions il convient de souligner l'achat d'une œuvre majeure de Paul Rebeyrolle *Le tableau Triumvirat*, d'une planche d'impression limousine en bois gravé et d'une commode marquetée du XVIII^e siècle provenant de la succession Haviland.

► Les missions scientifiques du musée des Beaux-Arts ont notamment conduit à une participation à l'élaboration du programme franco-chinois de recherche sur les émaux du musée du Palais de Pékin et à la réflexion sur la valorisation des vestiges de Saint-Martial.

Musée de la Résistance

► Une centaine d'objets (notamment la collection d'objets relatifs à l'art des tranchées) et près de 200 documents sont venus enrichir les collections du musée de la Résistance.

► 4 dessins appartenant au musée des Beaux-Arts de Reims ont été restaurés (restauration imposée par cet établissement comme condition du prêt de leurs œuvres dans le cadre de l'exposition *Limoges 14-18. Etre artiste dans la Grande Guerre*).

Archives

► L'évènement marquant a été l'accueil du 2^e au 4 juin 2015, du 11^e colloque des archivistes communaux et intercommunaux sur les évolutions du métier de l'archiviste et de son environnement, qui a rassemblé 300 personnes.

► La liste des soldats nés à Limoges, décédés lors de la Grande Guerre, a été dressée en collaboration avec CANOPE.

► La préparation d'une Gestion électronique

Ville d'Art et d'Histoire

664

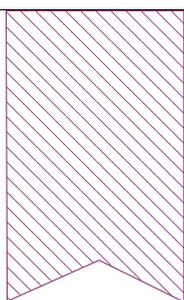
Rendez-vous proposés tout au long de l'année

Visites et animations labellisées Ville d'art et d'histoire :

→ **7 769** personnes public individuel→ **8 613** personnes public « groupe » (305 groupes)→ **6 492** enfants (288 groupes)

« Arts du feu »

Nombre de visiteurs estimés à Toques et porcelaine

8 à 10 000

des dossiers transversale en lien avec la DSI et articulée à la plateforme d'archivage électronique Asalae a été engagée.

Présentation et mise en valeur des patrimoines

Patrimoine bâti

Des **visites** ont été organisées pendant tout le temps des fouilles place de la République. Elles ont accueilli 1 500 personnes.

En partenariat avec Éveha, des visites ont été organisées pour les journées de l'archéologie le samedi 20 juin (150 personnes) et pour les journées du patrimoine (335 personnes pour la seule journée du samedi 19 septembre).

Musée des Beaux-Arts

➤ **616 œuvres** ont été exposées au Musée des Beaux-Arts : 391 œuvres du musée (dont 205 intégrées à l'accrochage permanent), 225 œuvres extérieures prêtées temporairement au musée, 6 œuvres prêtées pour des expositions temporaires extérieures.

➤ Deux opérations phare ont marqué l'année au musée des Beaux-Arts :

- **Le petit Poucet**, exposition organisée dans le cadre de Kaolin & Barbotine, en partenariat avec le Théâtre La Marmaille ; elle a été remarquée par la revue *Le Petit Léonard* et labellisée par le Ministère de la Culture pour la 1^{re} Fête du livre jeunesse Lire en short. Elle a reçu 4 380 visiteurs.

- **Open BAL**, week-end festif organisé pour le 5^e anniversaire de la réouverture du musée ; malgré l'ambiance post-attentats, près de 2 000 visiteurs ont été accueillis.

➤ Plusieurs **expositions-dossiers** (partenariats) et manifestations nationales ont émaillé l'année :

- exposition-dossier Fabien Teigné (en partenariat avec l'Opéra),
- exposition-dossier Nouvelles branches : travaux en émail (étudiants du lycée R-Loewy de La Souterraine et jeunes émailleurs en CAP à l'AFPI-Limoges),
- exposition-dossier Le souffle du zen : œuvres

japonaises du musée en écho au concert de musique traditionnelle proposé au musée par l'Ensemble musical Beatus,
- exposition-dossier Chemins à suivre : dessins d'enfants réalisés lors de la Fête de Beaubreuil, en partenariat avec la MOUS, en écho à l'exposition sur le Petit Poucet,
- participation aux manifestations nationales : Nuit des musées, Rendez-vous aux jardins, Journées du Patrimoine.

Archives

➤ Après **rénovation complète**, l'**espace de consultation** a été rouvert en août suivie de l'installation d'un nouveau mobilier.
➤ Dans le cadre du Centenaire 1914-1918, un film documentaire (52 min) a été réalisé en collaboration avec Leitmotiv Productions sur Honoré Jean Champcommunal, poilu limousin, suite à la publication de ses carnets de guerre (1915-1920) en 2014.
➤ 2 expositions ont été présentées à l'accueil du service sur les fonds anciens de la famille Péconnet du Chastenet, XV^e – XVIII^e siècle (de juin à septembre) et sur l'historique du site de Beaublanc, 1920-2010 (de septembre à décembre).

Musée de la Résistance

De **nombreuses animations** ont été organisées par le musée de la Résistance :

- Exposition *Limoges 14-18. Être artiste dans la Grande Guerre*.
- Expo-jeunes : *De Gaulle sur les murs de France, André Mazeyrie, Carnet d'un médecin dans la Grande Guerre*.
- Témoignage de Mme Ginette Kolinka, rescapée du camp d'Auschwitz.
- Spectacle *Lettres à Lulu, À la bonne adresse*.
- Conférence *Oradour après Oradour*.
- Conférence sur le SOE en l'honneur de Robert Maloubier.
- Conférence sur la guerre aérienne en 1914-1918, ainsi que la participation à la nuit des musées, aux journées du patrimoine et à la fête quartier

de Beaubreuil avec un atelier sur l'imprimerie clandestine.

Ville d'Art et d'Histoire

► Le service Ville d'art et d'histoire établit en concertation avec l'Office de tourisme un **programme de visites et d'animations** pour le public individuel tout au long de l'année. Des animations nocturnes et des interventions artistiques ont été programmées en été (balades théâtrales, balades contées et en musique). Au titre des nouveautés 2015 on peut citer : Midi-visite Centre européen de la céramique, Maison du peuple, Autour des Ostensions, Escapade vitrail, Porcelaine en ville, Promenade aux jardins : d'allées en dahlias. Le nouveau rendez-vous semestriel *La Débousolée* a rencontré un vif succès (en moyenne 69 participants à chaque édition).

► **L'offre pédagogique** Ville d'art et d'histoire s'est considérablement développée depuis 2011

pour le public et rencontre un grand succès, avec près de 30 thématiques différentes de visites et d'animations. Un programme est envoyé en début d'année aux établissements scolaires : écoles, collèges, lycées et aux centres de loisirs. Dans le cadre du projet pédagogique « En terre de feu », piloté en 2015 par l'Éducation nationale, des formations ont été organisées pour les enseignants en partenariat avec le musée des Beaux-Arts et le musée national Adrien Dubouché.

Des actions ont été menées sur le temps périscolaire trois fois par semaine avec les écoles de l'Abessaille, les Feuillants et Léon-Berland ainsi que pour les enfants âgés de 4 à 14 ans dans le cadre familial sur le temps des vacances (opération nationale : « les vacances des 4-14 ans »). De nouveaux ateliers et visites ont été proposés en 2015 : Sur les traces de Martial (en lien avec les fouilles archéologiques 2015), Limoges 1914-18, D'un pont à l'autre, Drôle de dame, Mosaïque antique et Art déco.



Exposition Savez-vous bien que c'est ici la maison d'un ogre ? au musée des Beaux-Arts

► Des actions ont été organisées dans le cadre des manifestations locales et nationales :

- pour la première année sous le chapiteau de Lire à Limoges,

- à l'occasion de *Rendez-vous aux jardins* un programme d'actions a été élaboré autour du thème national « Promenade au jardin » pour les habitants et les écoles élémentaires. La fréquentation sur les trois jours a été estimée à 1 230 personnes,

- pour les Journées de l'archéologie et les Journées du patrimoine autour du thème national « patrimoine du XXI^e siècle » (total public : 5 850 personnes).

► Par ailleurs, **de nouveaux outils de médiation** ont été créés : livrets-jeux, fiches pédagogiques, correction du jeu « les secrets de la Cité », maquettes pliables monuments Limoges en lien avec une plasticienne (gare des Bénédictins, pavillon du Verdurier, halles centrales), bache-plan pour les ateliers pédagogiques.

Dans le domaine du multimédia il convient de souligner le succès populaire (8 000 téléchargements entre novembre 2015 et janvier 2016) du jeu « Mystères dans ma ville ». La ville de Limoges a été pilote dans le lancement de l'application OhAhCheck, dédiée aux amoureux du patrimoine (rédaction des textes descriptifs de 12 lieux pour l'application mobile).

Arts du feu

► **La sixième édition de Toques et Porcelaine** s'est tenue les 25, 26 et 27 septembre, place de la Motte et pour la première fois place Saint-Michel. Elle a été marquée par plusieurs nouveautés, notamment l'organisation au musée national Adrien-Dubouché d'une table-ronde autour de la thématique « goût et design », l'extension du périmètre et de la durée de la manifestation, l'organisation d'un concours destiné à valoriser les jeunes des lycées hôteliers, et pour la première fois l'inscription de Toques et Porcelaine dans le calendrier national de la Fête de la gastronomie qui en a fait l'un de ses « coups de cœur 2015 ».

► Le **Porcelain Coffee Cup**, lancé en mai 2014 en collaboration avec les associations Connaissance du Café et Esprit Porcelaine, a vu naître (sur 153 dossiers reçus) huit ensembles de tasses en porcelaine de Limoges répondant au plus près aux exigences des professionnels du café, dans l'esprit du verre de dégustation utilisé par les œnologues. En septembre 2015, à l'occasion de Toques et Porcelaine, un jury constitué de porcelainiers, designers et professionnels du café a décerné 3 prix (5 000, 3 000 et 1 500 €) à des projets jugés particulièrement innovants. L'étape suivante, sous la responsabilité d'Esprit Porcelaine, est de présenter les tasses dans des salons professionnels ou expositions de design, en vue de leur commercialisation.

► La quatrième édition du **Concours international de création en porcelaine de Limoges** a été lancée début 2015. Neuf artistes ont été invités à réaliser leur œuvre en porcelaine de Limoges dans une entreprise ou école partenaire, entre septembre 2015 et juin 2016.

► En tant que chef de file du réseau, la Ville de Limoges assure la gestion du **site internet « Viaceram**, la Route européenne de la céramique » : près de 20 % des visiteurs proviennent des États-Unis, 14 % d'Allemagne et 14 % de France.

► Le **soutien apporté par la Ville à la filière émail**, notamment depuis l'ouverture de la Maison de l'émail boulevard de la Cité, s'est poursuivi en 2015 avec l'attribution de deux subventions (28 000 € pour la SCIC Maison de l'émail, 10 000 € pour l'association « émail, création, recherche & développement » créée en 2013). La Ville a subventionné comme chaque année le CRAFT (Centre de recherche sur les arts du feu et de la terre) et Esprit porcelaine, associations explorant l'une et l'autre de nouveaux axes de développement pour la porcelaine de Limoges.

MENER UNE POLITIQUE ÉVÈNEMENTIELLE RYTHMÉE PAR DES MANIFESTATIONS D'ENVERGURE

chiffres clés

Soutien au CSP Limoges.

1 900 000 €

→ **1 600 000 €**
de subvention

→ **300 000 € TTC**
de prestations de communication et
achat de billets

Coût de l'Engie Open de
Limoges pour la Ville

270 757 €

Nombre de nuits d'hôtel
réservées

540

Spectateurs

18 016

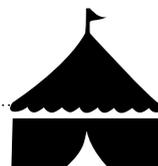
Contexte et enjeux

Foires, carnivals... ont de tous temps émaillé la vie urbaine, ces événements constituant des temps éphémères de sociabilité quel qu'en soit le thème (commercial, religieux...).

Cependant, dans le cadre d'une « mise en tourisme » des territoires et d'une recherche d'attractivité, les villes multiplient aujourd'hui les manifestations de toutes formes et de toutes natures afin de modifier leur image et de renforcer le sentiment d'appartenance des habitants.

Actions

Ce programme comporte des manifestations régulières à forte fréquentation comme le Carnaval et la fête du livre mais aussi certains événements sportifs de haut niveau et notamment les rencontres de basket, susceptibles d'avoir une visibilité nationale.



Objectifs

- Contribuer à la sociabilité urbaine.
- Construire une identité claire et positive.
- Changer le regard sur notre ville.
- Renforcer l'attractivité de Limoges.

FAITS MARQUANTS

► Le **Limoges CSP** a brillamment remporté le championnat de Pro A 2014/2015 en battant le club de Strasbourg par 3 victoires à 1, avec une victoire finale à Beaublanc devant près de 15 000 personnes réparties dans le Palais des Sports et devant les grands écrans placés dans le stade d'Honneur de Beaublanc. Avec ce 11^e titre national, le Limoges CSP confirme son succès de 2014 et se qualifie à nouveau pour la plus grande compétition européenne, l'Euroligue.

► Le plateau sportif de l'**Engie Open de Limoges** (WTA 125K) qui s'est déroulé du 7 au 15 novembre était significativement supérieur à celui d'autres tournois mieux dotés (WTA 250K). C'est la première fois qu'une joueuse classée 21^e

(Elina SVITOLINA) participait à un tournoi WTA 125K Series.

La baisse de la fréquentation le week-end par rapport à l'édition 2014 de l'Engie Open de Limoges 2015 s'explique logiquement par les événements tragiques survenus à Paris le vendredi 13 novembre au soir, la grande majorité des spectateurs étant ceux déjà munis de leurs billets avant le week-end.

► Le Champ de juillet a été le théâtre du traditionnel **feu d'artifice** sur le thème « Musiques, paroles de liberté » et de son **bal populaire** pour la célébration de la Fête Nationale. Les animations ont débuté par un défilé militaire en fin d'après-midi et ont été suivies par un programme inédit : une **finale de karaoké** 100 % live à partir de 20h30 animée par l'orchestre Aloha.



Engie Open de tennis



Ristorante
San
Marco

ICHIBAN
SUSHI
SUSHI
BROCHETTE
MAKI
SASHIMI

WINE
NOT

POLICE
MUNICIPALE

POLICE
MUNICIPALE

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DU CADRE URBAIN

Assurer un cadre urbain de qualité, maîtrisé et sécurisé

- PROGRAMME **8** « MAÎTRISER ET ORGANISER L'ESPACE PUBLIC ET L'HABITAT »
- PROGRAMME **9** « RECONQUÉRIR LE PATRIMOINE IMMOBILIER DU CENTRE-VILLE »
- PROGRAMME **10** « METTRE À DISPOSITION UN ESPACE PUBLIC DE QUALITÉ »
- PROGRAMME **11** « CONTRIBUTER À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE »
- PROGRAMME **12** « LUTTER CONTRE LES NUISANCES URBAINES »
- PROGRAMME **13** « PROTÉGER LA POPULATION ET LE TERRITOIRE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX »

MAÎTRISER ET ORGANISER L'ESPACE PUBLIC ET L'HABITAT

chiffres clés

Décisions d'urbanismes

1 137

(301 permis et 836 déclarations de travaux)

Certificats délivrés

1 936 €

Accueil du service droit des sols

> 5 000

personnes

7 800

appels téléphoniques reçus

Contexte et enjeux

Toute politique municipale doit assurer une planification qui vise à dessiner la géographie de la ville de demain et à traduire dans l'espace urbain les politiques décidées par les élus.

Ce programme doit tenir compte des atouts et des contraintes propres au milieu urbain de Limoges comme l'étendue du territoire ou un relief marqué par des différences importantes d'altitude. Ses caractéristiques héritées de l'histoire constituent autant de défis à relever par des actions adaptées : la pluralité des quartiers centraux nécessite un effort d'organisation des liaisons urbaines, l'étendue des faubourgs au tissu hétérogène ainsi que les secteurs à dominante résidentielle extérieurs à la ville requièrent une politique de structuration de pôles de vie, les quartiers d'habitat populaire de périphérie marqués par l'urbanisme de grands ensembles typique des années 60 nécessitent des programmes de requalification.

Les projets d'aménagement qui en découlent doivent s'accompagner d'un soin particulier apporté à la qualité des espaces qui doivent traduire une identité urbaine, être plaisants, accessibles à une pluralité d'usages et avoir un caractère durable.

Actions

Ce programme comporte des actions de planification urbaine et de gestion de l'espace visant à maximiser le potentiel du territoire en vue d'une meilleure harmonie des usages et du bien-être des habitants : constitution de réserves foncières, phasage de l'urbanisation, développement de pôles de vie, rééquilibrage des espaces publics en faveur des piétons, densification et revalorisation des espaces intermédiaires en marge de l'hyper-centre...

Le volet réglementaire concerne l'application des règles définies, à la fois le droit des sols (permis de construire, autorisations de lotir...) et les règles d'occupation du domaine public comme le stationnement ou encore l'adressage des biens immobiliers.

Enfin il comporte les actions opérationnelles nécessaires à la réalisation du projet urbain : principes d'aménagement de l'espace public, gestion du mobilier urbain....

Objectifs

- Réguler l'urbanisation en optimisant l'usage de l'espace et les coûts de transport.
- Revitaliser les quartiers.
- Assurer une identité urbaine spécifique à notre ville.



Travaux rues piétonnes centre-ville

Interventions liées
à la sécurité du
domaine public

interventions écrites

4 153interventions orales aux
entreprises liées à la sécurité**5 294**

dangers signalés

111courriers envoyés pour des dangers
liés à la végétation**292**courriers envoyés aux entreprises
et particuliers liés à la sécurité.**37**Adressage des biens
immeubles

plaques de noms de rues

10

plaques de numéros de voirie

49certificats de numérotage délivrés à
la demande des notaires**292**

FAITS MARQUANTS

Planification et organisation de l'espace

► La Ville a acquis une dizaine d'hectares de terrains sis à Landouge, rue Jean-de-Vienne, pour constituer une **réserve foncière** structurante à l'entrée de la ville ainsi que des emprises foncières pour permettre la réalisation des travaux d'élargissement de la rue d'Isle et de la rue des Portes-Ferrées.

► En 2015, 3 équipes d'architectes-urbanistes ont été sélectionnées dans le cadre d'un **dialogue compétitif** afin de permettre à la municipalité de choisir les meilleures orientations d'aménagement pour la **place de la République**.

► Une proposition d'**aménagement des abords de la cathédrale** et la mise en valeur des vestiges archéologiques (baptistère paléochrétien et voie romaine) a été présentée en février 2015 au comité de pilotage. Le parti pressenti propose une alternative non bâtie et la création d'un jardin archéologique autour des vestiges de la voie romaine. La limite de la place St-Étienne serait redéfinie au niveau de l'ancien rempart grâce à un mur scénographié. Quant au baptistère, il serait évoqué par un traitement de sol spécifique reprenant les contours de la salle baptismale. La faisabilité financière, opérationnelle et politique reste à déterminer.

► L'année 2015 a été marquée par l'**entrée en révision du Plan local d'urbanisme** afin de mieux répondre aux objectifs de développement de la Ville, ainsi qu'aux nouvelles contraintes réglementaires. Cette procédure longue (achèvement 2018) a débuté par l'élaboration du Programme d'aménagement et de développement

durable en lien avec les personnes publiques associées, ainsi que par la prédéfinition d'un projet de Ville.

Une procédure de modification simplifiée a par ailleurs été menée pour permettre certains ajustements.

► Plusieurs difficultés ayant été rencontrées depuis le lancement (fin 2010) de l'étude de révision de la ZPPAUP et de l'élaboration de l'AVAP, il a été convenu de procéder à la résiliation du marché d'étude, entérinée par la signature d'un protocole transactionnel au mois d'août 2015. Depuis le mois de septembre 2015, une réforme législative est en préparation (projet de loi LCAP relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine). En conséquence, les suites à donner pour la révision de la ZPPAUP sont en attente de ces nouvelles dispositions.

► Amorcée en 2014, l'étude préalable pour le réaménagement des **espaces publics du quartier Haute-Vienne** est la suite des réflexions menées sur les rues du Clocher, Temple, Consulat, Ferrerie, place des Bancs. L'objectif est ici d'affirmer la connexion du quartier Hôtel de Ville à l'hyper-centre par un traitement qualitatif de l'espace public.

Le scénario d'aménagement retenu en comité de pilotage au mois de mai 2015 s'inscrit dans la continuité des aménagements des rues du Clocher, Temple, Consulat, Ferrerie, place des Bancs : tracés et revêtements de sols cohérents. Rue Banc Léger et rue de la Loi, l'aménagement se veut plus sobre et associe les différents usages présents : piétons, circulation et stationnement. Au regard des opérations de réaménagement programmées en centre-ville (rues piétonnes, place de la République, rénovation des halles centrales...), les suites opérationnelles de cette étude seront envisagées à compter de 2020.

Au cours du dernier trimestre 2015, une stratégie

Fréquentation et recettes
du stationnement payant

Horodateurs

2 761 219
tickets délivrés**153 100**
tickets gratuits**2 304 990 €**
recettes

Abonnements résidents

338 par mois**59 325 €**
recettes

Parc Churchill

> **315 000** clients**288 7000 €**
recettes

et le montage d'un marché de maîtrise d'œuvre sous forme d'un accord cadre ont été élaborés : 3 équipes de maîtrise d'œuvre (architecte, paysagiste et VRD) sélectionnées seront sollicitées dans le cadre de marchés subséquents pour réaliser des études pré-opérationnelles et opérationnelles sur des espaces publics ponctuels.

➤ L'étude préalable pour l'aménagement de la rue Adrien-Dubouché a été réalisée en régie entre mai et octobre 2015. L'objectif est d'affirmer le lien privilégié entre les places de la Motte et Denis-Dussoubs par un traitement qualitatif et rajeuni de l'espace public, tout en s'inscrivant dans la continuité des aménagements des rues piétonnes actuellement en travaux. Validée en comité de pilotage en octobre 2015, la proposition d'aménagement a été transmise à Limoges Métropole pour études techniques, montage des marchés de travaux et mise en œuvre.

Réglementation de l'occupation du sol

➤ Dans l'accomplissement de sa mission de délivrance des autorisations d'urbanisme, le service droit des sols s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des usagers, dans un secteur juridique et technique complexe. À cet effet, dans le cadre d'un projet de service de professionnalisation de la mission, un accueil technique a été développé. Il est interlocuteur unique pour l'ensemble de la direction, chargé de renseigner et de conseiller l'utilisateur jusqu'à la prise en charge de son dossier par un instructeur. Les procédures d'instruction sont également particulièrement orientées sur l'écoute client, avec notamment l'offre systématique en cas de besoin de rendez-vous téléphoniques ou physiques (aménagement d'un point rencontre à l'accueil) ainsi que le développement d'un rôle d'aide et de conseil.

➤ Afin d'assurer une utilisation à bon escient de l'espace public disponible, que ce soit pour faciliter la vie des résidents, des professionnels, des

touristes ou des usagers ordinaires, une nouvelle politique du stationnement a été mise en place par la Ville de Limoges au cours de l'année 2015 : plus simple pour tout le monde, mieux adaptée aux modes de vie actuels, plus moderne dans ses moyens de paiement et permettant une meilleure rotation des véhicules, afin de rendre des places disponibles en permanence. Elle s'est traduite en pratique par les modalités suivantes :

- amélioration de la lisibilité de l'offre avec l'instauration de zones de stationnement (Tempo et Rapido),
- instauration de périodes de gratuité quel que soit le lieu de stationnement (en voirie ou parking),
- mise en place des tarifs adaptés à chacun (création d'un abonnement longue durée sur voirie, création d'un abonnement résident dans les parkings en ouvrage, mise en œuvre de la tarification au quart d'heure dans les parkings, instauration de tarifs préférentiels pour les professionnels mobiles...),
- édition d'une plaquette explicative du stationnement à 10 000 exemplaires,
- renouvellement intégral du parc des horodateurs (209 horodateurs renouvelés). Ce nouveau matériel permet le paiement par pièce, CB et CB sans contact ; il est muni d'un pavé alphanumérique qui lui permet de proposer des tarifs différenciés selon la catégorie d'utilisateur,
- mise en œuvre de la dématérialisation du contrôle du stationnement : acquisition de 46 terminaux de verbalisation électronique pour les agents du stationnement et de la Police Municipale.

➤ Un service circulation a été créé en avril 2015 avec cinq personnes affectées. Afin d'améliorer la prise de décision, un développement des projets en 3D pour diffusion en commission de circulation et présentation aux élus, directions et services municipaux a été entrepris. Le traitement des demandes liées aux problèmes de circulation et de stationnement fait émerger des problématiques récurrentes, les questions liées au

Budget de fonctionnement
des parcs publics gratuits

270 000 €

Nombre de majorations
pour chantiers installés
illégalement sur le domaine
public

126

Recette pour les taxes de
voirie

129 273 €

Recette pour les taxes
liées au stationnement des
convoyeurs de fonds

29 472 €

Gestion des occupations
du domaine public

4 981

arrêts temporaires
(dont 1 492 déménagements et
3 489 travaux)

701

manifestations

stationnement gênant ou anarchique, à la vitesse excessive et à la matérialisation des places PMR étant les plus prégnantes.

► On note une baisse de 30 % de la redevance d'occupation du domaine public liée à des travaux ; elle s'explique par la parution d'un décret prévoyant de nouvelles règles de calcul pour les taxes relatives aux chantiers d'électricité et de gaz.

En revanche, une nouvelle redevance liée à la parution du décret du 25 mars 2015 a permis d'engranger 10 806 € pour la taxe sur des chantiers de gaz et d'électricité. 4 119 € ont été perçus pour l'enlèvement d'affichage sauvage qui se pratique depuis longtemps mais n'était pas facturée jusqu'alors.

Urbanisme opérationnel

► La Ville de Limoges a mis en place une programmation pluriannuelle des travaux de voirie (2016 – 2020), en lien avec Limoges Métropole, reposant sur une stratégie donnant la priorité aux interventions dans le grand centre-ville et sur les axes secondaires structurants (avenue de Louyat, avenue des Ruchoux...). En dehors de ces secteurs prioritaires, la ville veille à une répartition équilibrée des travaux à l'échelle de la commune.

► Suite à la réalisation d'une étude menée en 2014 et à l'organisation de réunions de concertation, la rue du Pont St-Étienne a fait l'objet de travaux de réaménagement en 2015, financés pour partie par la Ville, qui s'achèveront en avril 2016 et qui permettront à cette rue de retrouver son caractère d'espace public emblématique du patrimoine de Limoges (réfection du revêtement en gazettes). Par ailleurs, la piétonisation de la partie basse et la mise à niveau de la chaussée et des trottoirs renforceront la vocation touristique de cette rue marquant le lien entre les bords de Vienne et le quartier historique de la Cité.



Nouvel horodateur

► Les travaux de **réfection des rues piétonnes** ont démarré en juillet 2015 pour une durée prévisionnelle de 21 mois. La présence de nombreuses caves a ralenti l'avancement du chantier ce qui devrait décaler la livraison prévue initialement pour février 2017. Au cours des 6 premiers mois de chantier, ce sont principalement des interventions sur les réseaux d'eau potable, d'assainissement et de gaz qui ont été réalisées.

Suite à l'organisation de nombreuses réunions de concertation, la Ville de Limoges a décidé de rendre piétonnes les rues des Allois et de la Providence afin de renforcer l'attractivité du quartier. Cette piétonnisation s'est concrétisée par un réaménagement qualitatif de la rue des Allois (entre la Place St-Étienne et la rue de la Providence) dont les travaux ont été en partie financés par la Ville en 2015.

► La céramique, au-delà de sa valeur patrimoniale et identitaire, est un axe de développement économique et touristique pour la Ville de Limoges et son territoire. Pour offrir une nouvelle visibilité à cette spécificité, la Ville de Limoges envisage d'inscrire plus fortement la céramique dans l'espace urbain ; les prochaines transformations du centre-ville rendant possibles les applications les plus variées. Ainsi, au cours de l'année 2015 plusieurs actions ont été menées sur ce thème :

- **Atelier de créativité La céramique dans la ville :** Afin de construire un programme, d'en ouvrir tous les potentiels, d'en partager les objectifs et les finalités, la Ville de Limoges en partenariat avec l'ENSA a organisé un atelier de créativité territoriale les 1^{er}, 2 et 3 avril. Cet atelier a associé des artistes, des techniciens, des gestionnaires, des élus...

L'objectif de ces journées était d'inventer collectivement les moyens (événements, présence quotidienne, insertions urbaines...) à mettre en œuvre pour que Limoges puisse affirmer son rôle de « capitale de la céramique ». Ainsi, différentes pistes ont émergé comme la création et la valorisation de parcours reliant les sites "céramique" existants et disséminés sur le territoire, l'organisation d'événementiels en centre-ville ou autour d'un four public, la construction d'un espace démonstrateur rassemblant la diversité des productions traditionnelles et contemporaines depuis les processus de fabrication jusqu'à la réalisation, des lieux d'expérimentation ou dédiés à l'exposition de créations artistiques ou techniques à l'occasion de biennales...

- **Parcours et jalonnement céramique :**

Faisant suite à l'atelier de créativité, un parcours « céramique » en centre-ville a été engagé. Étudié en partenariat avec l'Office de tourisme et la DCTI, une proposition de tracé a été retenue en octobre 2015. L'objectif est de jalonner le circuit par des éléments en céramique au sol afin d'orienter les habitants et les touristes vers les sites « céramique » existants et projetés.

La mise en place de ce jalonnement est envisagée pour 2018 à l'issue d'un processus de conception-développement et fabrication dont la procédure est actuellement en préparation.

► La Ville de Limoges met en place et finance un programme annuel d'**effacement des réseaux aériens** qui participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants. En 2015, des travaux d'enfouissement des réseaux ont été menés sur l'avenue des Ruchoux (entre la rue Jean Baptiste Couty et la rue des Belges) et rue de la Filature.

RECONQUÉRIR LE PATRIMOINE IMMOBILIER DU CENTRE-VILLE

chiffres clés

Montant des travaux générés par la CARP

2 238 163 €

Contexte et enjeux

Le processus de dévalorisation de certains secteurs urbains touche tout autant les centres villes anciens que la périphérie : parc de logements vétustes et inoccupés, îlots dégradés voire insalubres, mauvaise qualité résidentielle... Outre le risque de ghettoïsation, il affecte le commerce, pierre angulaire du dynamisme des centres-villes. Or il apparaît que les seuls mécanismes de réinvestissement privé ne permettent pas de sauvegarder leurs fonctions traditionnelles, ni de maintenir un habitat diversifié.

Or le centre de Limoges compte un certain nombre de logements vétustes favorisant la présence de ménages précaires (20 % des ménages qui vivent dans l'hyper-centre sont sous le seuil de pauvreté). Afin d'échapper à ce phénomène, une reconquête du secteur a été engagée depuis 2002 avec un programme de redynamisation et de réappropriation intitulé « Cœur de Limoges ».

Actions

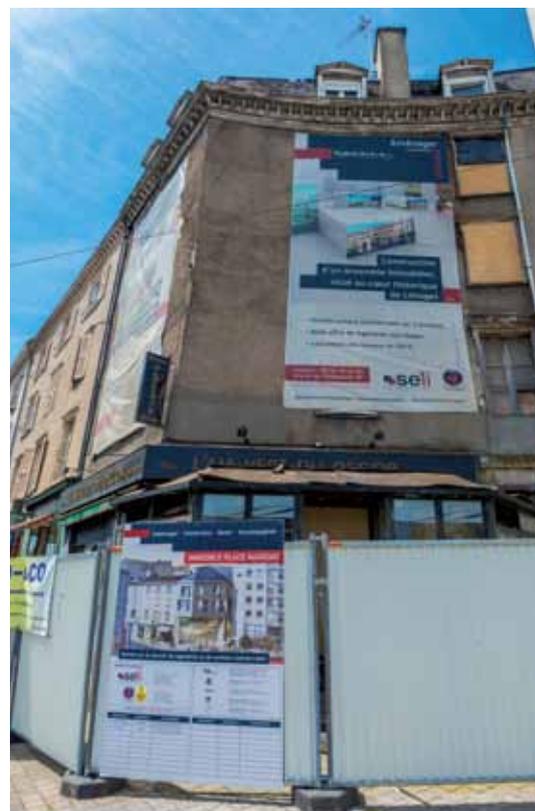
Ce programme d'amélioration qualitative de l'habitat s'applique aussi dans un périmètre de restauration immobilière à la réhabilitation des façades, à la réfection des devantures commerciales ou encore à l'effacement des réseaux. Il répond ainsi à un grand nombre d'enjeux transversaux : dynamisation du commerce et soutien à l'activité artisanale, mixité sociale, économies d'énergie dans les logements, qualité visuelle de l'espace public et amélioration de l'image de la ville.

Il est mis en œuvre par la Seli pour le compte de la Ville dans le cadre de conventions et en concertation avec l'Architecte des bâtiments de France, les services municipaux, le Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et les associations de commerçants.



Objectifs

- Diminuer la vacance et accroître le nombre de ménages résidant en centre-ville.
- Améliorer le cadre de vie et l'image du centre-ville au bénéfice des résidents, des commerçants et des chaland.



FAITS MARQUANTS

► La campagne d'aide à la réhabilitation et à la protection du patrimoine (CARP), qui consiste à inciter à la réhabilitation et la remise sur le marché de logements permettant un retour de résidents dans le centre-ville, contribuant ainsi à augmenter l'attrait touristique et commercial du centre ancien, s'est poursuivie : 43 dossiers ont fait l'objet d'un paiement de subventions pour un montant total de 633 279 €.

► L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est terminée depuis 2014 et la nouvelle ne démarrera qu'en 2016.

► Le quartier Carnot occupe une situation stratégique dans le tissu urbain limougeaud. Situé à proximité immédiate du centre-ville et de la gare des Bénédictins, il bénéficie de nombreux atouts mais souffre aussi de dysfonctionnements importants (dégradation de l'habitat, effet de « ségrégation », déclin de l'activité commerciale...). Face à ce constat la Ville de Limoges va engager très prochainement plusieurs actions destinées à requalifier le quartier Carnot. Elle engage notamment une étude urbaine globale sur le quartier Carnot-Marceau qui devra définir les actions à entreprendre pour renouveler l'image du quartier et les axes opérationnels pour réaliser un projet urbain sur le site de la caserne Marceau.

Réhabilitation d'un logement



METTRE À DISPOSITION DES ESPACES NATURELS PUBLICS DE QUALITÉ

chiffres clés

Arbres plantés

1 163

Plantes produites

1 330

Espaces verts aménagés par habitant

> 51 m²

Nombre de visiteurs de l'exposition sur le dahlia

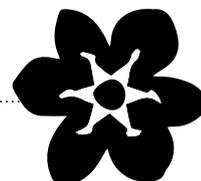
12 000 environ

Contexte et enjeux

La question de la nature en ville va aujourd'hui très largement au-delà de la seule mise à disposition de jardins d'agrément conçus comme un décor urbain. Elle s'appuie aussi sur les milieux naturels, aménagés ou non, concerne la gestion de l'eau, la création d'espaces ludiques et le lien social, le maintien de la diversité biologique... autant de services que la nature en ville rend parfois déjà sans qu'il y paraisse. Leur développement permet de mieux répondre aux attentes des citoyens et la reconnaissance par des labels du travail accompli est un facteur clé de notoriété dans l'évaluation de la qualité de vie urbaine.

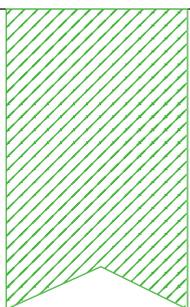
Actions

Toutes les actions de ce programme sont mises en œuvre par la Direction des espaces verts, mais elles s'inscrivent dans une approche pluridisciplinaire de l'aménagement urbain.



Objectifs

- Assurer le décor et l'agrément de l'espace public et offrir des possibilités de détente ludique.
- Accroître et mettre en valeur la biodiversité.
- Donner une image flatteuse de la ville et renforcer son attractivité touristique.



Exposition Le dahlia dans tous ses éclats

FAITS MARQUANTS

La campagne de **rénovation des aires de jeux** engagée depuis plusieurs années s'est poursuivie. L'objectif est de remettre à niveau des équipements devenus vétustes du fait d'un usage intensif depuis environ 20 ans, en tenant compte d'une évolution des besoins. Ainsi des aires de jeux séparées sont créées pour les jeunes enfants, et des structures plus sportives pour les plus grands. Les travaux ont porté en 2015 sur la Cité du Vigenal, le parc Victor-Thuillat, le Square Beaumarchais. Parallèlement une campagne de rénovation des sols amortissants a été réalisée sur divers sites : parc du Talweg, Val de l'Aurence (Olivier-de-Serres), Vigenal (Charles-Silvestre).

► En complément des travaux de rénovation de voirie, des **aménagements paysagers** ont participé à l'amélioration de la qualité de l'espace public au parc de stationnement du bois de La Bastide.

► De juin à octobre, l'exposition **Le dahlia dans tous ses éclats** a permis au public de découvrir au sein de différents espaces d'exposition dans l'enceinte du jardin de l'Évêché des aménagements événementiels mettant en valeur le dahlia dans toutes ses composantes de formes et de couleurs. Une fois encore les jardiniers de la ville ont rivalisé d'ingéniosité et révélé tout leur savoir-faire pour

étonner et émerveiller le public grâce à une mise en scène végétale originale des différentes espèces de dahlias qu'il s'agisse du dahlia "cactus", "pompon", "décoratif", "balle"... Cette exposition estivale s'inscrit dans une volonté de faire découvrir ou redécouvrir aux visiteurs sous un nouveau regard l'un des parcs ou jardins de la ville, ainsi que l'action entreprise au quotidien par les jardiniers municipaux pour gérer le patrimoine fleuri. Trois temps forts ont permis de présenter diverses animations ludiques ou culturelles :

- le 31 mai, jour de l'inauguration, des ateliers (aquarelles végétales, art floral, maquillage...) ont été proposés au public, ainsi qu'un défilé de « coiffure végétale », une balade contée animée par Expression 7, la création d'une fresque,
- le 26 juillet une journée festive axée autour des jeux de plein air et de la magie des jeux d'antan, grâce à des animations assurées par l'association les Allumés et la ludothèque,
- le 7 août une soirée latine et un marché artisanal nocturne.

Des visites guidées ont été organisées tout au long de l'exposition.

► Afin de remettre en **bon état sanitaire le plan d'eau d'Uzurat**, une première étape a été engagée consistant à abaisser de 2 m le niveau de l'eau afin d'éliminer les 2 plantes invasives présentes, la jussie et le lagarosiphon. Pour cela, il a fallu créer un bassin de rétention, dévier le cours naturel de l'Aurence et clore le site.



Aire de Jeux rénovée - Parc Victor Thuillat

CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

chiffres clés

Médiation

999

Interventions par les correspondants de soirée

1 011

interventions par les médiateurs de jour

Contraventions

51 374

contraventions enregistrées relatives au stationnement

dont **12 384**

établies par voie électronique

Objets trouvés

objets déposés

3 177

taux de restitution

39,13 %

Contexte et enjeux

La régulation et la surveillance de l'espace public constituent aujourd'hui une des missions primordiales des maires, du fait de leur lien direct avec la population affectée par l'évolution des phénomènes de délinquance. Or à Limoges, les statistiques des faits déclarés aux forces de police ne peuvent occulter la montée d'un sentiment d'insécurité patent, plus marqué dans certains quartiers, qui requiert d'écouter nos concitoyens et de travailler avec eux à changer ce climat, par la lutte contre les phénomènes qui l'entretiennent et notamment des formes d'appropriation abusive de l'espace public.

Ces enjeux nécessitent de nouveaux outils (vidéo protection) et un renforcement de la capacité d'action de la Police municipale dans le cadre de missions précisément définies en relation étroite avec la Police nationale, qui ne peut plus être considérée comme le seul acteur des politiques sécuritaires.



Objectifs

- Développer la présence humaine de médiation et prévenir les conduites délictueuses et à risques sur les horaires et dans les quartiers les plus sensibles.
- Réglementer les phénomènes d'appropriation anormale ou dangereuse de l'espace public et les sanctionner.

Actions

Ce programme englobe des actions de sécurité proprement dite (patrouilles de police, sanction des conduites illicites), une politique de prévention de la délinquance (rappel à l'ordre, participation à la réparation pénale et aux peines alternatives à l'incarcération ayant un caractère éducatif), des démarches de médiation de jour et en soirée dans certains quartiers.

Ses actions s'inscrivent dans une démarche de coproduction dans le cadre d'un partenariat animé par la Ville. En effet, la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance fait du maire l'animateur et le coordonnateur de la tranquillité publique. Ce travail partenarial s'exerce notamment au sein du CLSPD, avec les acteurs majeurs de la sécurité publique que sont les services de l'État (Police nationale et Parquet) mais aussi des associations et des organismes œuvrant notamment dans le domaine de la prévention, des transports collectifs, du logement ou de l'action sociale.

La participation de la Ville à la sécurité concerne aussi la gestion des objets trouvés, la sensibilisation à la sécurité routière, les réglementations s'appliquant aux chiens dangereux et comporte une importante contribution financière au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).



Brigade canine

Verbalisations pour
consommation d'alcool sur le
domaine public

576

Contraventions pour occupa-
tion illicite du domaine public

11

Contraventions au règlement
des parcs et jardins
(mictions et autres)

179

Véhicules mis en fourrière

678

(dont 428 sur les marchés et
126 en stationnement abusif)

Véhicules en
stationnement abusif

710 relevés

Interventions/patrouilles
dans les transports STCL

38

FAITS MARQUANTS

► La baisse globale des faits constatés (7 510) confirme la tendance de l'année précédente (7 482). Les différents dispositifs mis en place par la Ville tendent à contenir la **délinquance**. Toutefois, les vols de véhicules et les vols à la roulotte ont connu une recrudescence (+30 %) que la mise en place de la vidéo-protection doit contribuer à limiter.

► L'année 2015 a été particulièrement marquée par le lancement du **nouveau plan local de sécurité et de prévention de la délinquance** 2015-2020, qui a nécessité une mobilisation importante des partenaires autour du maire, pilote de la politique de prévention de la délinquance dans sa commune. Ce cadre de travail comporte 3 axes de travail prioritaires : améliorer la tranquillité publique, mieux prévenir et lutter contre le 1^{er} passage à l'acte délinquant et contre la récidive des mineurs et jeunes adultes, mieux prévenir et lutter contre les violences conjugales et intrafamiliales.

La forte progression des interventions de médiation par rapport à 2014 (+ 37 % pour les interventions des correspondants de soirée) démontre que les intervenants sont de mieux en mieux identifiés par la population, qui n'hésite pas à les contacter et à faire appel à leurs savoir-faire.

Dans le cadre de ce plan local, des **cellules de veille et de coordination** sont organisées une fois par trimestre dans chaque quartier de la ville (La Bastide/Brégère/Vignal, Beaubreuil, Val de l'Aurence, Portes Ferrées/Le Sablard, centre-ville). L'ensemble des acteurs de quartiers (médiation, bailleurs sociaux, associations, services sociaux, établissements scolaires, services municipaux...) se retrouve

pour échanger sur l'ambiance générale du quartier, mais également pour faire état des points d'inquiétude et mettre en place un plan d'actions coordonnées pour remédier aux situations inquiétantes. Parallèlement, des cellules de tranquillité publique sont organisées de façon mensuelle, et réunissent l'État, la Police nationale, la Ville et la Police municipale. Elles ont pour but d'assurer un suivi resserré de la délinquance, et de prendre les décisions nécessaires de façon la plus réactive qui soit. Ces temps d'échange et de collaboration donnent lieu à la mise en place de nombreux dispositifs (démarches de « l'Aller vers », mesures de responsabilisation, stages de citoyenneté, chantiers d'insertion, découverte des métiers en uniforme...) d'amélioration de l'environnement des habitants, d'aide à l'insertion professionnelle, d'accompagnement des jeunes dans leurs parcours de vie scolaire et sociale. Cette activité de médiation fait d'ailleurs l'objet d'une observation au niveau national et est reconnue pour son fonctionnement exemplaire.

► Une **convention communale de coordination renforcée de la Police municipale et des forces de sécurité de l'État** a été signée en juillet 2015 entre le Préfet de la Haute-Vienne et le Maire de Limoges après avis du Procureur de la République près le tribunal de grande instance de Limoges.

Cette convention précise la nature et les lieux des interventions des agents de Police municipale. Elle détermine les modalités selon lesquelles ces interventions sont coordonnées avec celles des forces de sécurité de l'État. Depuis le mois juillet 2015, il est créé au sein de la Police municipale une **brigade de nuit** et une **brigade cynophile** (2 chiens) qui assurent la continuité des missions des brigades de jour. La Police municipale a vu ses **effectifs** doubler (d'une trentaine d'agents début 2015 à une soixantaine fin 2015).

Visites dans le cadre de
l'opération tranquillité
vacances

850

(189 demandes)

Montant des dépenses enga-
gées pour la vidéo-protection

320 000 €

Élèves formés à la sécurité
routière

350

(16 classes de CM2)

Contribution de la Ville
au Service départemental
d'incendie et de secours

7 737 000 €

Les agents de Police municipale ont suivi des **formations** pour s'équiper d'un armement de catégorie D : bâton de défense télescopique, bâton à poignée latérale communément appelé Tonfa et générateur d'aérosol incapacitant ou lacrymogène. Une formation obligatoire et qualifiante (théorique et pratique) préalable à l'armement est dispensée à chacun des agents afin d'être équipé d'arme à feu de poing de catégorie B (article R.511-11 et suivants du Code de la sécurité intérieure) après autorisation du Préfet de la Haute-Vienne.

Une régie d'État, gérée par la Police municipale, a enregistré et encaissé les contraventions dressées par les policiers municipaux et les agents du stationnement payant, jusqu'à ce que la verbalisation papier ait été abandonnée en cours d'année pour adopter la verbalisation électronique.

➤ Parmi les actions développées dans le cadre du Plan local de sécurité et de prévention de la délinquance (PLSPD) figure le déploiement de la **vidéo-protection sur l'espace public**. Cet

équipement est envisagé comme un outil dont les objectifs principaux sont de prévenir l'atteinte aux personnes et aux biens dans les lieux exposés à des risques d'agression, de vol ou de trafic de stupéfiants et la protection des bâtiments publics communaux, conformément aux dispositions de l'article L 251-2 du Code de la sécurité intérieure, de dissuader le passage à l'acte et de contribuer à l'élucidation des faits. Après autorisation de déploiement délivrée par la préfecture le 18 septembre 2015 (validité 5 ans), ce dispositif a été, dans un premier temps, déployé dans un périmètre centre-ville élargi (1.9 km²) à partir de décembre 2015. La Ville a engagé une procédure de conventionnement avec les propriétaires ou les gestionnaires d'ensembles immobiliers pour permettre l'implantation de treize caméras dans le centre de Limoges.

Parallèlement un **Centre de supervision urbain** (CSU) a été créé au sein des locaux de l'ancienne caserne Marceau afin d'assurer le pilotage de l'intégralité du système de vidéo



Centre de supervision urbain

protection, la visualisation et l'exploitation des images renvoyées par les caméras avec la présence d'opérateurs avec renvoi d'images en temps réel vers le Centre d'information et de commandement de la Police nationale. Une charte éthique a été adoptée en conseil municipal du 16 décembre 2015, qui au-delà du rappel de la réglementation applicable en ce domaine, engage la Ville à assurer d'une part l'information de la population sur les engagements pris en matière de protection des libertés publiques et individuelles et d'autre part à exposer le cadre mis en œuvre pour parvenir au respect de ces engagements. Enfin, un marché a été attribué pour le déploiement et la maintenance du système de vidéo-protection à l'entreprise AXIONE.

► Au cours des interventions de la police municipale auprès des classes de CM2, les agents ont pu constater que tous les élèves ont présenté une grande satisfaction à participer aux différents ateliers de **prévention routière** (pratique du vélo et identification des différents panneaux) sur la piste du Champ-de-Juillet. Le bilan est plus que positif car, chaque année, les directeurs et professeurs des écoles sont de plus en plus demandeurs : deux séances par semaine sont désormais nécessaires afin de satisfaire les demandes transmises.

Des permis piétons et cyclistes ont été délivrés à 16 classes d'écoles volontaires en partenariat avec la MAIF. L'intervention de la Police municipale a pour but de faire passer l'examen aux enfants après un travail effectué

en amont avec les professeurs des écoles. Les groupes scolaires Léon-Blum, Montjovis, Les Bénédictins, Landouge, Léon-Berland et l'école du Présidial ont participé à ces examens. Les représentants de la MAIF et le policier municipal ont déterminé les notes et remis les permis aux élèves.

Afin de sensibiliser les scolaires au plus tôt, la Police municipale est intervenue dans les classes de grande section de maternelle afin de porter une réflexion sur des représentations existantes de certains métiers afférents à la sécurité et, par ce biais, développer une prise de conscience (règles de la vie collective, conséquences de certains comportements et incidents de la route). Au cours de l'année 2015, l'expérimentation a eu lieu dans deux écoles de la ville, Joliot-Curie et La Bastide. Les familles ont été associées aux actions de prévention, notamment à travers des déplacements dans le quartier. Les écoles Jean-Montalat et Victor-Hugo se sont rajoutées au programme pour l'année 2015-2016.

Enfin, sur deux journées, à l'école Jean-Zay, la Police municipale a participé à des journées APER en partenariat avec la MAIF. Différents ateliers animés par des bénévoles ont été organisés ainsi qu'un déplacement aux abords de l'école. Y participaient plusieurs groupes scolaires du département. Ces actions ont pour but de sensibiliser les enfants à la prévention routière dès le plus jeune âge.

chiffres
clésInterventions liées
à la propretéInterventions auprès des entreprises
liées à la propreté

40

Graffitis signalés

335

Décharges sauvages signalées

17

interventions pour les affichages
sauvages

320

Verbalisations pour chiens
non tenus en laisse, non
muselés, etc.

132

Contraventions pour le non-
respect de l'arrêté municipal
prescrivant le ramassage
des déjections canines

8

Verbalisations relatives
au non-respect des règles
de collecte des ordures
ménagères

40

LUTTER CONTRE LES
NUISANCES URBAINES

Contexte et enjeux

Si les actions municipales tendent à proposer un espace de qualité, il convient parallèlement de veiller à limiter des nuisances disparates qui altèrent la qualité de vie urbaine : gêne liée aux activités humaines et à la densité de population comme le bruit, les dégradations diverses et les salissures animales.

Actions

Les mesures mises en œuvre sont à la fois préventives et correctrices : lutte contre les nuisibles, limitation des nuisances liées aux « animaux urbains » comme les pigeons, prévention du bruit dans l'environnement urbain, lutte contre les graffitis, enlèvement des épaves, mise à disposition de sanitaires publics, etc.

FAITS
MARQUANTS

► 933 interventions ont été réalisées contre les risques sanitaires liés à la présence d'animaux, en réalisant des opérations de dératisation, désinfection, désinsectisation.

► En matière de prévention du bruit, 19 établissements diffusant de la musique amplifiée ont été contrôlés et 84 demandes de sonorisation et d'ouvertures tardives ont été instruites. La Ville a participé à l'organisation du colloque relatif à la Journée nationale de l'audition et a mis en place des animations scolaires relatives à la sensibilisation contre le bruit.

► 1 558 immeubles sont conventionnés et 3 030 m² de graffitis ont été effacés pour un budget de 39 400 €. Une application a été préparée par le service géomatique pour les relevés de graffitis.



Objectifs

- Préserver le bien-être des habitants.
- Améliorer la qualité visuelle de la ville.

► Le marché de sanitaires publics payants à entretien automatique a été renouvelé pour un budget de 4,5 M€. Le tarif d'entrée a été fixé à 20 cts (au lieu de 30 cts actuellement). Trois sanitaires doivent être intégrés dans des locaux municipaux : boulevard Louis-Blanc, Jardin de l'Évêché et place de la Motte.

► Les dispositifs liés aux collectes des déchets ont été déplacés dans le cadre du chantier des voies piétonnes du centre-ville.



Nettoyage de graffitis

PROTÉGER LA POPULATION ET LE TERRITOIRE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX (RISQUES MAJEURS, NATURELS ET SANITAIRES)

chiffres clés

Dossiers étudiés en séance par la Commission communale de sécurité

124

Laboratoire des eaux

analyses et contrôles effectués

110 212

(eaux usées, potables, naturelles, sédiments, terres, dans le cadre d'autocontrôles ou contrôle sanitaire)

prélèvements d'eau dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux de consommation et des ressources en eau

2 060

échantillons de sols analysés

1 760

échantillons d'air analysés

290

Contexte et enjeux

Si chacun accepte les risques qu'il prend consciemment, il n'en est pas de même de ceux que nous sommes susceptibles de subir du fait d'un usage de produits ou procédés mal contrôlés par les pouvoirs publics ou de phénomènes naturels auxquels ils se seraient mal préparés. Mieux les connaître, les identifier et les quantifier permet de mettre en œuvre les politiques de précaution, de prévention et de protection adaptées, soit en réduisant les risques à la source, soit -si on ne peut les éviter- en limitant l'exposition et en maintenant un état de vigilance permettant de remédier à leurs conséquences néfastes dans les meilleurs délais.

Actions

Ce programme repose d'abord sur une identification des risques majeurs concernant le territoire communal.

Il comporte ensuite des actions préventives afin d'éviter l'exposition des habitants à des risques avérés selon des normes d'occupation des bâtiments et des niveaux d'exposition réglementés : contrôles sanitaires des réseaux d'eau chaude, contrôles d'hygiène alimentaire, des eaux (potables, usées, naturelles), rejets, terres et sédiments, contrôle de la qualité de l'air dans les écoles et les crèches, limitation et contrôle des ondes électromagnétiques...

Il regroupe aussi des dispositifs par lesquels la collectivité s'assigne des pratiques de gestion des espaces verts évitant de polluer l'environnement au détriment des habitants dans un souci d'exemplarité.

Enfin il vise à gérer des risques lorsqu'ils surviennent (pollutions, immeubles menaçant ruine), cette gestion de crise s'inscrivant pour les risques majeurs dans un dispositif légal impliquant plusieurs acteurs dont l'État.



Objectifs

- Assurer la protection sanitaire des habitants et usagers des services municipaux.
- Préserver l'environnement.



FAITS MARQUANTS

Prévention

- ▶ En préalable aux travaux programmés de réfection ou de réaménagement des rues, essentiellement du centre-ville, une **campagne de visite des cavités** en partie répertoriées sous le domaine public a été réalisée. Cette campagne a permis de géo-référencer 16 caves sur le secteur Ferrerie, Clocher, Consulat et Temple, 3 caves sur le quartier de la Cité et 2 aqueducs rue de Nazareth et rue des Tanneries.
- ▶ 547 dossiers et demandes de renseignements d'urbanisme ont été instruits dans une optique de prévention des risques, ainsi que 4 dossiers relatifs aux **installations classées pour la protection de l'environnement**.
- ▶ 128 contrôles ont été réalisés dans les établissements de restauration publics en matière d'**hygiène alimentaire**.
- ▶ En 2015 le laboratoire régional de contrôle des eaux de la Ville de Limoges a développé l'**analyse des métaux** par ICP-MS, technique permettant de détecter des quantités inférieures au µg/L. Elle s'applique aussi bien aux eaux propres

qu'aux eaux résiduaires et aux sols, et permet de répondre aux exigences toujours croissantes des agréments ministériels.

Exemplarité

La **Protection biologique intégrée** est en place dans les serres depuis une quinzaine d'années où plus aucun insecticide n'est utilisé. La réduction de l'usage des **herbicides et fongicides** se poursuit (- 14% par rapport à 2014) : 337 litres ont été utilisés en 2015 soit une baisse de 66 % depuis 2009. En anticipation de la loi sur la transition énergétique et la croissance verte, la Ville de Limoges a en effet supprimé tous les produits phytosanitaires dans la gestion de son domaine, hors équipements sportifs (aire de grand jeu et golf) afin d'éviter la prolifération des plantes indésirables et de garantir la qualité du jeu.

Gestion des risques

▶ L'année 2015 a été marquée par une forte hausse du dépôt des dossiers d'Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), notamment en fin d'année, la date limite étant fixée au 27 septembre 2015. Ainsi, 327 dossiers d'aménagement (dont les Ad'AP) ont été déposés en 2015 auprès de la **Commission communale de sécurité** contre 123 en 2014, soit une augmentation de 166 %. Sur ces 327 dossiers, 230 étaient liés aux normes d'accessibilité.



Protection biologique avec des coccinelles



Antenne-Mairie



Limoges
Grand centre

Horaires d'ouverture

	du mardi au dimanche	du lundi au vendredi
Lundi	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00
Mardi	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00
Mercredi	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00
Jeudi	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00
Vendredi	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00
Samedi	14h00 - 17h00	

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.
05 55 45 85 20
antenne-mairie@limoges.fr



RELATIONS SOCIALES ET CITOYENNETÉ

Faciliter les relations sociales, assurer la démocratie municipale et favoriser les conduites citoyennes

PROGRAMME 14 « ACCUEILLIR ET INTÉGRER LES NOUVEAUX RÉSIDENTS »

PROGRAMME 15 « ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'ACCUEIL D'ÉTRANGERS »

PROGRAMME 16 « FACILITER ET SIMPLIFIER L'ACCÈS DES CITOYENS AUX SERVICES ET À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE »

PROGRAMME 17 « ORGANISER LA VIE DÉMOCRATIQUE, ASSURER L'INFORMATION ET LA TRANSPARENCE SUR L'ACTION MUNICIPALE »

PROGRAMME 18 « PROMOUVOIR UNE CITOYENNETÉ ACTIVE »

PROGRAMME 19 « FACILITER LA VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE »

ACCUEILLIR ET INTÉGRER LES NOUVEAUX RÉSIDENTS

chiffres clés

Invitations envoyées

1 349

Nouveaux habitants reçus
en mairie

350

Contexte et enjeux

Comme toutes les villes, Limoges doit intégrer l'arrivée de populations nouvelles qu'il s'agisse de résidents à titre permanent ou temporaire. Considérant que plus de 8 % des habitants de Limoges à une période donnée vivaient dans une autre commune l'année précédente, cet apport constitue un enjeu social non négligeable. Ainsi la ville doit à la fois capter cette économie résidentielle en levant les freins à l'intégration des nouveaux habitants mais aussi éviter les problèmes sociaux que leur installation pourrait engendrer.



Objectifs

- Créer du lien social.
- Favoriser l'installation de populations apportant de la vitalité à la ville.

Actions

Ce programme comporte les dispositifs d'accueil des nouveaux habitants, des enseignants-chercheurs étrangers et des étudiants internationaux.

FAITS MARQUANTS

- Deux réceptions d'accueil des nouveaux arrivants sur la commune ont été organisées en juin et novembre, sous forme de forum avec des stands tenus par les agents de différents services municipaux mais aussi de services extérieurs tels que l'office de tourisme, Limoges Habitat, et également d'associations (Limoges AVE, Aide Bénévole à Ceux qui Entreprennent en Limousin, France Bénévolat), en présence d'élus.
- Comme chaque année la Ville a contribué à l'organisation de la journée d'accueil des étudiants internationaux.

Accueil des nouveaux habitants



ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'ACCUEIL D'ÉTRANGERS

chiffres clés

Attestations d'accueil concernant le séjour d'étrangers en France

886

Avis émis sur les regroupements familiaux

67

Nombre de personnes domiciliées par le CCAS

343

Contexte et enjeux

Si la ville doit lever les freins à l'intégration des nouveaux habitants il lui appartient aussi d'éviter les problèmes sociaux que leur installation pourrait engendrer.

Actions

Ce programme comporte les attestations d'accueil et avis sur les regroupements familiaux.



Objectifs

- Favoriser l'installation des populations.
- Participer au contrôle du séjour d'étrangers.

FAITS MARQUANTS

Depuis le 1^{er} juillet 2015, un nouveau règlement de fonctionnement du CCAS mis en place avec une application stricte de la Loi a entraîné une baisse du nombre de personnes domiciliées, soit 453 au 1^{er} juillet 2015 pour 343 au 31 décembre 2015. Afin d'être domiciliée au CCAS de la Ville de Limoges, toute personne doit justifier de son lien avec la commune.

FACILITER ET SIMPLIFIER L'ACCÈS DES CITOYENS AUX SERVICES ET À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

chiffres clés

Usagers reçus à l'accueil

71 112

Appels reçus au standard

170 588

Plis arrivés/jour en mairie

850

Plis envoyés/jour

1 317

Dépenses d'affranchissement

253 000€

Contexte et enjeux

Dans un pays caractérisé par une inflation préoccupante des normes et de plus en plus complexe pour toutes les démarches administratives, il est essentiel de rapprocher l'administration des citoyens en simplifiant leurs relations. Ce programme comporte ainsi une dimension qualitative primordiale afin que la commune demeure un échelon de proximité. Les procédures dématérialisées offrent néanmoins une opportunité d'adapter au meilleur coût les services aux besoins des usagers.

Actions

Ce programme comprend les démarches dématérialisées, l'accueil physique et téléphonique des usagers, la gestion du courrier



Objectifs

- Offrir aux habitants des dispositifs visant à simplifier leurs démarches.
- Rendre plus facile l'accès physique, téléphonique et les échanges de courrier avec l'administration municipale.

Standard téléphonique



FAITS MARQUANTS

Télé procédures

Un traitement automatisé de données à caractère personnel, -dispositif comportant des télé services-, intitulé « Tell My City » ayant pour finalité la gestion des félicitations, suggestions et signalements émanant des usagers, a commencé à être déployé.

Dans cette phase de test ont été pris en compte tous les courriers, courriels et demandes des particuliers (*via* les antennes mairies).

Accueil

Sur un plan quantitatif 2015 a été marqué par une légère hausse du volume d'activité du premier accueil - d'environ 2 % pour l'accueil et 1 % pour le standard - comparativement à 2014.

L'amélioration de l'accueil des usagers s'est traduite par une nouvelle signalétique mise en place dans le hall (totem) et dans les étages de l'Hôtel de Ville après réorganisation complète des services. Le remplacement de la borne Internet dans le hall de l'hôtel de ville permet désormais la consultation des sites Internet des administrations locales et la participation des usagers au Référendum d'initiative partagée.

Courrier

L'objectif poursuivi en 2015 a été la réduction des délais de réponse aux courriers et courriels grâce à :

- un suivi rigoureux des réponses : l'édition d'un tableau des courriers non traités et les relances mensuelles aux services concernés ont permis d'obtenir une nette amélioration au fil des mois, le nombre de relances diminuant de manière significative;
- la mise en place d'une nouvelle procédure de transmission immédiate aux services par voie dématérialisée des courriels, ainsi que des courriers nécessitant une réponse urgente ; la période de test effectuée à partir de septembre s'étant avérée concluante le dispositif a été pérennisé à compter du 1^{er} décembre.

Pour les services du périmètre Qualiville les délais de réponse sont de 4,43 jours en moyenne pour les courriers/fax ce qui montre une grande réactivité des agents.

L'instauration d'une polyvalence sous forme de tutorat interne mise en place en mai 2015 permet une meilleure organisation du service en offrant une diversification d'activités aux agents.

Le projet de réaménagement du service au 3^e étage, notamment pour une amélioration des conditions de travail des standardistes, a été finalisé en décembre 2015.



Accueil mairie

ORGANISER LA VIE DÉMOCRATIQUE, ASSURER L'INFORMATION ET LA TRANSPARENCE SUR L'ACTION MUNICIPALE

chiffres clés

Démocratie
représentative

séances du
Conseil municipal

8

délibérations

722

Usagers des
antennes-mairie

21 000

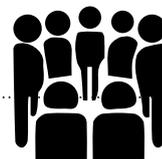
Contexte et enjeux

La vie démocratique locale est avant tout représentative et nécessite d'organiser la prise de décision par les élus investis par le suffrage universel. Cependant l'application des règles légales ne suffit pas à garantir une pratique vivante et ouverte de la démocratie locale, gage d'un meilleur vivre ensemble. Alors que le lien entre les citoyens et leurs représentants tend à se distendre et que des suspicions pèsent parfois sur les élu(e)s, il convient d'expliquer pour susciter l'adhésion, de favoriser le dialogue et d'assurer la transparence sur les actions publiques, afin d'éviter les travers de la « démocratie contentieuse ».

Une véritable démocratie participative constitue une réponse à ces enjeux et requiert constance et sincérité.

Actions

Ce programme regroupe les actions permettant le fonctionnement régulier des instances municipales (conseil municipal, commissions...), les dispositions prises pour mieux associer l'opposition, garantir l'éthique et la transparence de l'action des élu(e)s, et les moyens donnés aux citoyens pour connaître les débats et décisions de la Municipalité et en vérifier la régularité.



Objectifs

- Organiser une pratique vivante et ouverte de la démocratie représentative.
- Favoriser une meilleure connaissance et une appropriation des projets municipaux.
- Etablir un rapport de confiance entre les citoyens et leurs représentants.
- Permettre un contrôle démocratique et juridique des actions municipales.

Réunion conseil de quartier

Communication

opérations de presse

245dont 22 conférences de presse,
31 points presse
et 125 communiqués de presseréponses/an à des
sollicitations de journalistes**1800**

plans médias

12(28 campagnes internet, 969 spots
diffusés et 129 parutions presse)

nouveaux marchés en 2015

26

(contre 11 en 2014)

tournées d'affichage sur le réseau
2 m²**97**message diffusés sur les journaux
électroniques d'information**421**

FAITS MARQUANTS

Démocratie représentative

L'année 2015 a été marquée par la traduction en actes des engagements de la nouvelle municipalité qui avait d'emblée affirmé sa volonté d'améliorer le dialogue entre les citoyens et l'administration et la transparence sur l'action des élus. Les actions suivantes témoignent de ce souci de mettre en œuvre une transition démocratique vers une citoyenneté active en faveur de l'intérêt général.

► La **Commission éthique et transparence** s'est réunie deux fois en 2015 ; la première réunion a été consacrée à l'élection de son président le 1^{er} juillet 2015.

La **Commission de soutien aux associations** s'est réunie 4 fois en 2015; les échanges qui ont découlé de ces réunions ont permis de conforter la mise en place du guichet unique pour le dépôt des demandes de subventions (traité par la Mission stratégie et performance).

► A l'issue d'une phase d'aménagement et d'équipement 10 **antennes-mairie** ont ouvert en février 2015. Le succès a été au rendez-vous compte tenu de leurs sites d'implantation et de l'étendue de leurs missions (pour faciliter les démarches administratives en remettant les documents correspondants et en dirigeant sur le service instructeur, renseigner sur les événements organisés par la Ville, gérer les inscriptions aux repas de Noël et colis pour les seniors, aider à l'utilisation d'internet pour compléter les dossiers de demandes de subventions pour les associations via le guichet unique).

Les **conseils de quartiers** ont été mis en place au cours du premier semestre puis des réunions régulières se sont tenues (au total 19 réunions de conseils de quartiers non publiques et 2 assemblées générales publiques, celles du quartier de Beaubreuil et celle de Limoges Est Le Vigenal-La Bastide).

Après le lancement au 15 juillet du dialogue compétitif pour le **réaménagement de la place de la République** une **1^{re} phase de concertation** s'est déroulée en septembre-octobre 2015. Un premier temps d'échange a pris la forme d'une « balade urbaine » le mercredi 30 septembre 2015 à 18h : 25 personnes (représentants des comités de quartiers, des commerçants de la place, du monde associatif et citoyens inscrits via le site Internet de la Ville sélectionnés sur des critères d'âge, de catégorie socio-professionnelle et de lieu de résidence) ont pu formuler des avis et suggestions de même que le public présent lors d'une réunion publique à l'Opéra.

L'ensemble a été consigné dans un cahier de propositions transmis aux 3 équipes de maîtrise d'œuvre retenues pour le dialogue compétitif dès le démarrage de leurs études ; la deuxième phase de la concertation aura lieu avant le lancement de l'enquête publique début 2017.

La concertation étant au cœur du projet de **renovation des halles centrales**, la municipalité a organisé le 9 novembre une première réunion avec les représentants des commerçants des Halles centrales afin de recenser leurs avis, leurs besoins et leurs idées. Afin d'associer les clients réguliers, occasionnels ou des personnes susceptibles de fréquenter les halles, un atelier d'échanges sur l'évolution des Halles centrales a été organisé le 16 décembre dernier avec un échantillon représentatif de la population.

Communication
(suite)

reportages vidéo réalisés et diffusés

398

visites du site internet

714 355

(+ 44 478)

dont 502 707 uniques (+ 51 589)

Visites de l'application

Limoges en poche

83 319

pages vues sur l'application Limoges
en poche

357 921

dossiers de conception et/ou
impression

1 981

(dont 231 pour Limoges Métropole)

Documents imprimés

1 721 196

Communication

Afin de renforcer et de moderniser la communication municipale plusieurs mesures ont été prises :

- une **revue de presse électronique** a été mise en place,

- la **nouvelle formule du magazine municipal** a été lancée en septembre 2015. Les chartes graphique et éditoriale du magazine municipal ont été entièrement repensées, le format est passé d'un tabloïd à un format magazine (A4), la pagination est passée à 28 pages et la périodicité est désormais mensuelle avec 11 numéros par an. La publicité, jusqu'à présent intégrée en interne, est maintenant gérée par une régie publicitaire externe (les recettes financent 26,73 % des dépenses d'impression et de distribution).

Facebook apparaît comme un très bon outil de communication avec 6 072 fans, nombre qui est en constante augmentation, + 563 % sur l'année 2015, soit un taux de pénétration de 4,41 % de la population ; Limoges est classée en 35^e position sur le plan national par le site Internet web2.0 qui concerne le classement des 101 chefs-lieux des départements français.

Pour **Twitter** Limoges est classée dans le top 30 des villes en nombre d'abonnés : 2 800 abonnés soit un taux de pénétration de 2,03 % de la population.

Limoges est classée à la 27^e position sur le plan national par le site Internet web2.0 Hashtag #instalimoges est bien utilisé par les internautes avec 756 abonnés.

Balade urbaine place de la République



PROMOUVOIR UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

chiffres clés

Inscriptions sur la liste électorale

5 234

Inscription à la Journée défense et citoyenneté

1 000 jeunes recensés

Créneaux d'utilisation de salles de réunion gérées par le service PIA par des partis politiques et syndicats

208

(pour un total de plus de 419 heures)

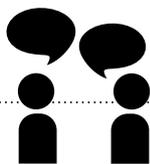
Contexte et enjeux

Si l'engagement citoyen tend à se dégrader avec la montée de l'individualisme, l'échelon communal constitue le cadre privilégié de son exercice, qu'il convient de soutenir et de vivifier afin d'associer chacun au destin de sa commune.

La citoyenneté implique aussi l'appartenance à une Nation dont les valeurs républicaines doivent plus que jamais être raffermissées, notamment en expliquant et en honorant les engagements résistants et les sacrifices combattants.

Actions

Ce programme comprend des actions liées aux devoirs du citoyen (participation au recensement et aux jurys d'Assise), à ses droits (de réunion, de vote, d'expression) mais aussi à des démarches éducatives et commémoratives.



Objectifs

- *Organiser et faciliter l'exercice des droits et devoirs inhérents à la citoyenneté.*
- *Affermir le contrat social par un dialogue participatif et des actions mémorielles.*

FAITS MARQUANTS

► 4 tours de scrutins ont été organisés pour des élections politiques en 2015 (élections départementales des 22 et 29 mars 2015 et élections régionales des 6 et 13 décembre 2015). Les dépenses inhérentes au fonctionnement des bureaux de vote se sont élevées au total à 482 271 €.

Le tableau arrêté au 1/12/2015 pour les élections régionales comptait 77 524 électeurs.

En raison de l'organisation des élections régionales en décembre 2015, une révision exceptionnelle de la liste électorale a eu lieu pour prendre en compte tous les mouvements effectués jusqu'au 30/09/2015 (1 193 inscriptions enregistrées sur le seul mois de septembre).

De plus, il a été systématiquement proposé la vérification de l'adresse électorale au moment du dépôt d'une demande de titre d'identité ou au retrait du titre. 1 343 personnes (25,6 % des inscriptions totales) ont bénéficié de cette double démarche en 2015.

► Le tirage au sort des jurés d'assises à partir de la liste électorale a été effectué en séance publique le 5 juin 2015. Les noms de 315 électeurs ont ainsi été inscrits sur la liste préparatoire des jurés titulaires et 150 sur la liste des jurés suppléants. Les listes ont ensuite été transmises à la Cour d'appel qui a procédé à un second tirage pour constituer la liste annuelle des jurés titulaires (105 personnes) pour l'année 2016.

► Les opérations de recensement de la population ont été effectuées par une trentaine d'agents recenseurs du 15 janvier au 21 février

2015. 1 986 adresses ont été recensées, ce qui représentait 6 510 logements. Le chiffre de la population de Limoges entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2016 est de 137 473.

► Un dispositif a été mis en place pour permettre aux électeurs d'apporter leurs **soutiens aux propositions de lois référendaires** (« référendum d'initiative partagée »). Ces soutiens sont recueillis sous format papier (à remettre aux agents d'accueil) ou par voie électronique sur le site internet du Gouvernement (depuis son domicile ou sur la borne internet mise à disposition dans le hall de l'hôtel de ville).

► Le **Comité consultatif de l'environnement, de la propreté et du cadre de vie** composé d'élus municipaux, de représentants des

services municipaux et communautaires, de membres d'associations et de personnalités qualifiées s'est réuni 2 fois en 2015. Une réunion supplémentaire spécifique à l'aire d'ébats pour chiens au parc du Mas Jambost a été organisée en parallèle avec des représentants des clubs canins.

Parmi les thématiques abordées, on peut citer : un premier retour d'expérience dans l'utilisation des véhicules électriques, l'utilisation des produits phytosanitaires dans les parcs et jardins, la lutte contre les rongeurs et les frelons asiatiques, la création de places PMR, la lutte contre l'affichage sauvage, la place du chien dans la ville et le traitement des déjections canines, la pollution par les mégots, la lutte contre les nuisances dues à la présence de pigeons en ville, le traitement des graffitis.



Borne internet de l'hôtel de ville

FACILITER LA VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE

chiffres clés

Dépôts de dossiers de demandes de subventions sur la plate-forme (à compter du 1^{er} octobre)

385

Produits de cessions de biens immobiliers

2 360 556 €

(671862 € en 2014)

Conventions d'occupation régulière d'espaces associatifs et équipements de quartiers

163

Occupations ponctuelles d'espaces associatifs et équipements de quartiers

509

Créneaux d'utilisation de salles de réunion gérées par le service PIA par des associations

6 440

(pour un total de plus de 26 184 heures)

Visiteurs du forum des associations

15 000

Associations présentes

263

Contexte et enjeux

Quelles que soient les motivations individuelles de leurs membres, les associations remplissent des fonctions essentielles : elles créent du lien social, expriment des préoccupations collectives et leurs initiatives peuvent conforter les objectifs de l'action municipale. Aussi important-il que la Ville leur apporte des possibilités de fonctionnement selon des critères qu'il lui appartient de définir.

Actions

Les actions de ce programme regroupent les diverses formes de soutien aux associations (subventions, mises à disposition de locaux, de matériel, autorisations diverses) dans la mesure des possibilités financières de la Ville.

FAITS MARQUANTS

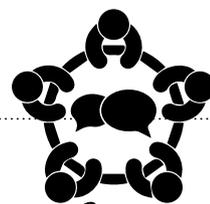
► Afin de rendre plus cohérente et lisible la procédure d'attribution des subventions aux associations, deux actions ont été mises en œuvre :

- l'installation d'une **plate-forme dématérialisée**, opérationnelle dès le 1^{er} octobre, permettant le dépôt des dossiers de demande de subvention en ligne via le site internet de la Ville,

- la création d'une **cellule subventions** s'analysant comme un guichet unique chargé de vérifier la recevabilité et la complétude des dossiers avant transfert aux directions opérationnelles pour instruction des demandes.

► Trois nouveaux équipements ont été ouverts en septembre 2015 : l'Espace du Mas-Jambost, le Foyer Édouard-Detaille et l'Espace Marcel-Proust. Un service de location des salles aux associations et aux habitants a été mis en place.

► Pour la première fois à Limoges **un Forum des associations** s'est tenu les 5 et 6 septembre



Objectifs

- Favoriser l'engagement collectif des citoyens.
- Conforter les liens sociaux.
- Soutenir les initiatives d'intérêt général.



Forum des associations

sur le site de l'ancienne caserne Marceau. Il a été l'occasion pour un public nombreux de participer à des animations, d'éclairer les habitants sur l'incroyable diversité d'un grand nombre d'associations auxquelles il a permis de donner une vraie visibilité et de leur donner l'occasion d'échanger entre elles.



SERVICES DE PROXIMITÉ

*Assurer aux habitants des services de proximité
tout au long de leur vie*

- PROGRAMME 20 — « GÉRER LES ACTES ADMINISTRATIFS ET DE L'IDENTITÉ »
- PROGRAMME 21 — « FAVORISER LA SANTÉ DES HABITANTS PAR DES ACTIONS COLLECTIVES »
- PROGRAMME 22 — « GARANTIR UN APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BONNE QUALITÉ ET BON MARCHÉ PAR UNE GESTION DURABLE ET ANTICIPATRICE »
- PROGRAMME 23 — « PERMETTRE AUX PARENTS DE CONCILIER LEUR VIE PROFESSIONNELLE ET LEUR VIE FAMILIALE PAR UN ACCUEIL ADAPTÉ DES TOUT-PETITS »
- PROGRAMME 24 — « CONTRIBUER À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE »
- PROGRAMME 25 — « PARTICIPER À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE »
- PROGRAMME 26 — « AMÉLIORER LA VIE DES SENIORS, RETARDER ET ACCOMPAGNER LA DÉPENDANCE DES PERSONNES ÂGÉES »
- PROGRAMME 27 — « ASSURER LES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES »

GÉRER LES ACTES ADMINISTRATIFS ET DE L'IDENTITÉ

chiffres clés

État-civil

naissances enregistrées
3 775

actes de décès dressés
2 840

mariages célébrés
323

(pour 27,55 % de ces unions, au moins un des conjoints était de nationalité étrangère)

actes délivrés par voie postale
36 912

actes délivrés par internet
24 483

actes retirés en guichet
21 000 environ

mentions apposées en marge des actes d'état civil
8 909

livrets de famille établis ou complétés
3 998

Contexte et enjeux

Du fait de compétences attribuées par la loi, les communes accompagnent la vie quotidienne des habitants, en particulier pour les actes administratifs de l'état civil qui constituent le premier et le plus connu des liens directs avec des dizaines de milliers d'usagers par lesquels s'exercent des actions de proximité.

Actions

Ce programme concerne la participation obligatoire de la commune à la délivrance de titres d'identité pour le compte de l'État, la gestion de l'état civil exercée sous la responsabilité et le contrôle du ministère de la Justice, ainsi qu'un nombre important de démarches administratives disparates (certificats de changement définitif de résidence, certificats de vie, d'hérédité, certification conforme de documents, légalisation de signature, remise de diplômes, etc.).



Objectifs

- Faciliter la vie administrative des citoyens.
- Participer aux contrôles administratifs exercés par les pouvoirs publics.

FAITS MARQUANTS

► Une baisse des dossiers de réalisation de **Cartes nationales d'identité** avait déjà été constatée en 2014 (-24,76 %) suite à la prolongation de la date de validité de 5 ans supplémentaires. Cette baisse a encore été perceptible en 2015 (- 5,68 %).

Depuis le mois d'avril, l'instruction des demandes de passeports déposées à Limoges n'est plus effectuée par la Préfecture de Limoges. Cette mission relève maintenant de la compétence d'une plateforme régionale située à Guéret. La possibilité d'acheter les timbres fiscaux par voie dématérialisée a été mise en place en 2015. Les usagers peuvent faire leur achat, soit sur le site internet du gouvernement, soit chez les buralistes.

Que ce soit pour les CNI ou les passeports, le service élections-pièces d'identité et attestations offre toujours la possibilité aux usagers de prendre rendez-vous pour éviter toute attente. 3 776 personnes ont bénéficié de ce service en 2015.

► On note une baisse de 2,98 % des **naissances** enregistrées par rapport à 2014 :

- 33% des naissances concernent des enfants dont les parents sont mariés soit une proportion en baisse de près de 2 points ¹/₂ par rapport à l'année précédente,
- 40,24 % des naissances (1 519 enfants) concernent des familles domiciliées à Limoges (39,19 % en 2014 soit 1 525 enfants).

Le nom du père bénéficie toujours majoritairement de la faveur des parents lors du choix de nom (78 % en 2015). L'attribution du nom de la mère reste marginale (1,55 % en 2015). Le double nom représente quant à lui 20,46 % des choix de nom en 2015.

Gestion des
pièces d'identité

cartes nationales d'identité

7 362

passeports biométriques

5 706Certifications et diverses
formalités**10 052**

702 reconnaissances ont été enregistrées en 2015 (dont 17 actes dressés en mairies annexes).

La proportion des enfants nés hors mariage continue d'augmenter. Elle est de 66,91 % en 2015 (64,41 % en 2014).

La réforme de la filiation intervenue le 1^{er} juillet 2006, prévoit que la reconnaissance maternelle est établie dès lors que l'identité de la mère est mentionnée dans l'acte de naissance de l'enfant.

Le nombre de **décès** est en augmentation de 12,78 % (soit + 322 décès par rapport à 2014).

Ces décès concernaient 1 180 personnes domiciliées dans la commune en 2015.

La baisse du nombre de **mariages** est de 3,87 % par rapport à 2014.

On compte par ailleurs 199 divorces en 2015 (190 en 2014), soit une augmentation de 4,73 %.

D'autre part, 42 parrainages civils ont été célébrés en 2015 à l'hôtel de Ville et 5 dans les mairies annexes.

Les demandes d'actes par voie postale et par **mails** sont en hausse de 8,14 % par rapport à 2014.

► Dans la perspective de l'adhésion de la Ville au **dispositif COMEDEC** (Communication électronique des données de l'état civil) visant à simplifier les démarches pour les usagers qui n'auront plus besoin de produire les actes d'état civil à l'appui de leurs démarches administratives, lutter contre la fraude et réduire les coûts mairies (papier, frais d'envois...) il est nécessaire d'effectuer un maximum de saisies de données dans la base informatique pour compléter les actes numérisés au format image. Ce travail de longue haleine est mené en fonction des possibilités du service, en parallèle de la gestion au quotidien. En 2015, il a été procédé à l'indexation des actes de naissance de l'année 2001 et à la numérisation et indexation des actes de mariage des années 1950 et 1951.

► La Ville gère désormais les autorisations d'organiser des **loteries**, mission auparavant dévolue à la Préfecture. 2 autorisations ont été délivrées en 2015.



FAVORISER LA SANTÉ DES HABITANTS PAR DES ACTIONS COLLECTIVES

chiffres clés

Nombre de personnes vaccinées

2 169

Nombre de demandes traitées pour l'accès aux droits à la santé

1 312

Contexte et enjeux

La qualité de la santé des populations s'est beaucoup améliorée depuis la deuxième moitié du XX^e siècle. Cependant on déplore une persistance de maladies chroniques (cancers, maladies cardiovasculaires...) qui pourraient être largement évitées par des actions de prévention. De plus la santé est aujourd'hui affectée par de nombreux facteurs environnementaux (pollutions) et sociaux (précarisation des conditions de vie constituant un frein aux actes de soin, addictions diverses...). Aussi, malgré l'excellence de notre système de santé, le taux de mortalité évitable et les inégalités sociales et territoriales de santé restent élevés.

Dans ce contexte, même si la loi ne leur reconnaît que peu de prérogatives dans ce domaine, les villes, du fait de leurs compétences dans l'aménagement du cadre de vie, de l'éducation et de la prise en charge des personnes âgées, ont un rôle important à jouer en faveur de la santé pour tous par une vision transversale.

Actions

Les actions de ce programme très transversal sont portées par de nombreux services de la Ville et s'exercent dans le cadre des priorités de la stratégie nationale de santé publique pilotées par l'Agence régionale de santé, cosignataire de la « charte santé ville citoyenne ». Afin d'appréhender de façon globale la santé des habitants elles sont mises en œuvre en partenariat avec les acteurs majeurs de la santé publique (caisses d'assurance maladie, Conseil général, établissements de soin, associations spécialisées...).

Ce programme regroupe des actions de prévention et de soins, dans une approche partenariale, thématique et territorialisée : suivi des jeunes enfants en situation de handicap, vaccinations, adaptation de la restauration scolaire aux pathologies, mise en place de défibrillateurs, Pollinarium sentinelle, dispositions du « Plan canicule », actions thérapeutiques non médicamenteuses dans les EPHAD et tous les dispositifs du Contrat local de santé.



Objectifs

- Détecter les handicaps et les situations à risque.
- Contribuer à la prévention santé des maladies infectieuses et respiratoires.
- Participer à l'offre de soins.
- Réduire les inégalités territoriales de santé en impliquant les habitants.



Vaccination

FAITS MARQUANTS

► Les établissements d'hébergement pour personnes âgées ont continué à développer des **approches/thérapies non médicamenteuses** telles que l'activité physique adaptée, la médiation animale, la prévention des chutes ou encore l'écoute de musiques par le biais de nombreux partenariats avec notamment la Ligue de tennis du Limousin, l'association « profession sport », l'association « chiens visiteurs du Limousin », l'association sportive « Limoges Roussillon » et l'association CAP Limousin (Coordination des actions de prévention) qui regroupe la CARSAT, la MSA et le RSI.

► Les crédits alloués par l'Agence régionale de santé ont permis la mise en place à partir du 30 novembre 2015 d'une **astreinte infirmière de nuit** dans les 4 EHPAD à titre expérimental pour une durée de 2 ans en vue de réduire les hospitalisations dites « évitables ». Deux autres projets éligibles sont en cours d'élaboration :

- l'équipement de détection des chutes graves des résidents en EHPAD,
- l'évaluation d'une solution définie de texture modifiée en EHPAD à destination des personnes présentant des troubles de la mastication ou de la déglutition.

Un projet d'aménagement du parc de la résidence « Les Casseaux », avec notamment la création d'un parcours de santé afin d'améliorer le cadre de vie des résidents a été élaboré.

► Dans le cadre de la Journée mondiale de **lutte contre le sida**, l'association a pu effectuer une vingtaine de dépistages, essentiellement auprès du public domicilié au CCAS.

► Des actions de communication ont été conduites dans le cadre de la Semaine européenne de **vaccination** en direction des publics jeunes enfants, adolescents, jeunes adultes, publics précaires, quartiers prioritaires, élèves travailleurs sociaux. Une sensibilisation des employés municipaux (note de service, site intranet de la Ville) a été faite au sujet de la grippe saisonnière. L'activité du centre de vaccination reste soutenue, cependant on déplore des tensions récurrentes pour l'approvisionnement des vaccins pour les vaccinations obligatoires et celles conseillées pour les voyageurs (hépatite A, typhoïde).

► Plusieurs actions ont été suivies dans le cadre du **Contrat local de santé** :

- « **Un fruit à la récré** » : 8 écoles et près de 1 200 enfants des quartiers prioritaires ont été concernés ; une séance pédagogique sur l'alimentation a été organisée chaque trimestre,
- action sur **l'hygiène bucco-dentaire** : une nouvelle convention a été passée en novembre 2015 pour reformuler le partenariat (CPAM-DSDEN87 - UFSBD- Ville) et prendre en compte la nouvelle géographie prioritaire (2 000 enfants ont été sensibilisés),
- actions de lutte contre les **punaises de lit** : une enquête a été réalisée auprès d'une trentaine de personnes habitant dans le parc social, ayant bénéficié d'une intervention spécialisée pour éradiquer les punaises de lit et auprès de professionnels de quartiers (médicaux et paramédicaux, acteurs sociaux) afin de connaître leur degré de connaissance sur cette nouvelle problématique,
- lutte contre **l'isolement des personnes âgées** : une enquête a été réalisée auprès de 200 personnes âgées de l'Iris Cognac et Champ de Foire pour connaître leurs attentes à la retraite, leurs besoins, leur ressenti, leurs connaissances des services proposés par la Ville. Cette étape, achevée fin 2015, a permis d'estimer qu'environ 13 % des personnes de + de 65 ans souffraient d'isolement.



- réflexion sur la **maison de santé Beaubreuil** : une étude confiée à l'Observatoire régional de la santé du Limousin s'est achevée en décembre 2015 et a permis de définir une stratégie territoriale pouvant conduire à créer une Maison de santé pluridisciplinaire.

► Des actions ont été menées dans le cadre de **Limoges Ville Santé Citoyenne** :

- montage du projet de programme de **Soutien aux familles et à la parentalité** (recherche de partenaires externes, d'animateurs en interne, choix d'un territoire, d'une structure d'accueil),
- montage du projet de **réduction de sel dans les restaurants scolaires** (signature d'une convention).

► Le **projet « Parcours destination bien être »** qui s'inscrit dans une approche partenariale entre les différents services de la ville, le mouvement sportif, le secteur de la santé et l'université, les bénéficiaires et les participants volontaires, a été engagé.

Il vise à encourager les seniors à sortir quotidiennement de manière régulière pour pratiquer des activités physiques et prévenir les pathologies liées au vieillissement (comme les chutes, le diabète, l'hypertension artérielle etc.) et de lutter contre l'isolement et la sédentarité. En phase 1, le parcours a été co-construit avec des participants volontaires plutôt actifs. La phase 2, de mars à juin 2015, a permis de valider les travaux de la phase 1 auprès des volontaires de la RPA des Casseaux, public moins actif. Cette phase a permis de réorienter le projet vers la création de parcours Destination bien être de proximité qui sera livré en 2016. En phase 3 (2016), il s'agira de diffuser au grand public des documents pédagogiques pour que les personnes puissent faire seules le parcours Destination bien être.

► En partenariat avec la CPAM des permanences pour **l'accès aux droits à la santé** ont été mises en place au CCAS.

► 2015 a permis la mise en place d'un plan d'actions concernant les **essences allergènes** visant aux 2 objectifs suivants :

- renouveler et diversifier la palette des essences pour les nouvelles plantations, en supprimant les essences allergènes comme les bouleaux, les platanes et les cerisiers,
- supprimer les essences allergènes dans les zones de forte présence enfantine. Les bouleaux présents à proximité des crèches seront ainsi supprimés.

► Une politique handicap a été élaborée par la DRH dans les domaines du recrutement, de l'insertion et du maintien dans l'emploi. Ainsi un gardien des installations sportives a été recruté au dojo à compter du 1^{er} octobre 2015. 2 conventions ont été établies avec l'ESAT Hors les Murs portant sur la mise à disposition, contre remboursement, de 2 agents dans un restaurant scolaire et au sein de la direction des espaces verts.

Divers matériels et des études ont été commandés par la collectivité avec remboursement par le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) : prothèses auditives, étude ergonomique, semelles orthopédiques... Le SAMETH (service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés) est par ailleurs intervenu sur 5 situations (conservatoire, eau, DAB, DAJAL, jeunesse) pour une adaptation du poste des agents. Le partenariat avec le réseau Nephrolim dont l'objectif est la prise en charge des patients atteints d'une maladie rénale chronique a été renouvelé.

GARANTIR UN APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BONNE QUALITÉ ET BON MARCHÉ PAR UNE GESTION DURABLE ET ANTICIPATRICE

chiffres clés

Dépenses d'investissement

6 M€ HT

Volume d'eau total facturé

10,45 M de m³

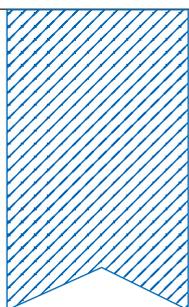
(dont 1,85 M de m³ facturés aux collectivités membres du SYTEPOL)

Recette de vente d'eau

11 M€ HT au total

Prix de l'eau

1,626 € TTC/m³



Contexte et enjeux

Indispensable à la vie et à de nombreuses activités économiques, l'eau est omniprésente mais n'est pas pour autant accessible en quantité et en qualité suffisantes sans de lourds investissements et des mesures de surveillance qui permettent de s'affranchir de contraintes géophysiques et environnementales (en Limousin, la perméabilité des sols, l'absence de nappes phréatiques et la présence de radioéléments dans le sous-sol granitique).

Source d'une dépense contrainte, l'eau a aussi une valeur économique qui justifie une gestion optimale de la ressource. La vente de l'eau par la Régie municipale à des communes extérieures permet de compenser la baisse tendancielle de la consommation par une réduction relative des coûts fixes et d'assurer un tarif raisonnable aux ménages de Limoges.

Assurée par la direction de l'eau qui dispose d'un budget annexe, la gestion de l'eau est tributaire des normes fixées par l'Etat, et son tarif doit tenir compte de redevances dont elle n'a pas la maîtrise.

Actions

Ce programme comporte des actions de préservation des ressources en eau (protection sanitaire des captages, prévention radiologique...), l'approvisionnement en eaux brutes (gestion des 5 retenues d'eaux brutes, d'un dispositif de captage en Vienne et du réseau d'adduction), le traitement de l'eau de consommation, la gestion du réseau de distribution, la facturation aux usagers.... À l'échelle du département le transport d'eau potable à l'ouest de Limoges est assuré par un syndicat mixte, le Sytepol, dont la ville est membre fondateur.



Objectifs

- Assurer un approvisionnement pérenne en eau pour la population et les activités économiques.
- Distribuer une eau de qualité, conforme aux normes sanitaires en vigueur.
- Maîtriser l'évolution du prix de l'eau par une gestion optimale de la distribution.

Plongeurs, barrage du Mazeaud



FAITS MARQUANTS

► Les travaux réalisés en 2015 restent soutenus et correspondent à la mise en œuvre du programme pluriannuel établi.

Afin d'assurer les réserves en eaux brutes dans la perspective de la vidange du barrage du Mazaud, la capacité de pompage en eau brute de la prise d'eau en Vienne a été accrue.

La sécurisation des réserves et de l'alimentation a conduit à mettre en place des piézomètres sur le barrage du Mazaud, ouvrage qui a fait l'objet d'un nettoyage de son parement aval et à dévier la conduite d'eau brute Ø 900 mm des retenues du Mazaud, la Crouzille et Gouillet suite à la connexion de la voie de liaison nord avec la zone industrielle nord.

Parmi les travaux réalisés sur le site de la station de production d'eau potable de la Bastide,

il convient de souligner un renforcement de la filière de traitement par un système de désinfection complémentaire par ultra-violet (690 000 € HT) ainsi que la rénovation et la modernisation des filtres à sable (1 200 000 € HT).

Divers travaux sur les réservoirs et le réseau de distribution ont aussi été réalisés (2,3 km de conduites remplacées et prolongées).

► Pour 1 personne consommant 30 m³ – le coût est de 49 € TTC par an soit 4 € par mois. Ce tarif est entièrement proportionnel à la consommation (sans partie fixe ou « abonnement ») ce qui minimise les factures des usagers ayant les plus faibles consommations. Après comparaison des tarifs au niveau national sur un panel de 35 villes, le tarif de Limoges se situe en 11^e position des villes de plus de 70 000 habitants les moins chères de France.



Système de désinfection par U.V.

PERMETTRE AUX PARENTS DE CONCILIER LEUR VIE PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE PAR UN ACCUEIL ADAPTÉ DES TOUT-PETITS

chiffres clés

Montant des opérations de rénovation ou d'entretien du patrimoine

700 000 €

Enfants accueillis dans les établissements multi-accueil

1 453

Heures de présence

965 797
environ

Contexte et enjeux

Les programmes d'accueil de la petite enfance permettent de porter un territoire vers l'avenir. Ils ont d'abord une incidence sur le taux de natalité, qui reste plus élevé en France que dans bien des pays d'Europe. L'enjeu est aussi social puisque les modes d'accueil collectif jouent un rôle fondamental pour le développement des enfants et leur socialisation. Enfin l'impact économique ne doit pas être négligé car permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale a une influence directe sur l'activité des ménages et notamment sur celui des femmes.

A Limoges, depuis 6 ans, le nombre de demandes de garde insatisfaites dans les EAJE (établissements d'accueil de jeune enfant) a diminué régulièrement, cependant l'offre doit s'adapter aux mutations croissantes de la société, que ce soit le marché du travail (horaires atypiques) ou l'éclatement des cellules familiales. Limoges a de ce point de vue une situation très particulière avec une augmentation de la monoparentalité bien plus forte qu'en moyenne nationale (2,5 fois plus rapide entre 2007 et 2012).

44 % des moins de 3 ans, soit 2 030 enfants, ont un besoin impératif d'un mode de garde car tous les parents travaillent. Or l'accueil familial, quant à lui, connaît une baisse constante du nombre d'assistantes maternelles. Le vieillissement de ces professionnels (50 % des assistants maternels, en activité, ont plus de 50 ans) associé à une baisse d'agrèments rend difficile le remplacement des départs à la retraite et le maintien de l'offre d'accueil proposée par les structures familiales. Ce fort taux laisse présager des difficultés importantes pour renouveler les effectifs.

Actions

Ce programme est mis en œuvre par la ville sous le contrôle du département qui délivre les agréments et dans le cadre de conventions de financement avec la CAF.

Il inclut l'accueil collectif des jeunes enfants au sein de 13 établissements, l'accueil familial des jeunes enfants au domicile d'assistantes maternelles.



Objectifs

- Assurer un accueil sécurisé des enfants et participer à leur développement.
- Proposer un accueil adapté aux besoins réels des parents.
- Les informer et les conforter dans leurs fonctions parentales.

FAITS MARQUANTS

La **crèche Joliot-Curie** a rouvert à pleine capacité (69 places) après 18 mois de travaux qui ont permis de restructurer le secteur des nourrissons. L'accueil des tout petits est plus individualisé, les espaces offrant des réponses mieux adaptées à leur rythme. Une extension a facilité la création de 9 places supplémentaires.

La **capacité d'accueil** est de 613 places en accueil collectif et 100 en accueil familial.

Le **Schéma directeur de l'accueil des enfants de moins de 3 ans** de la Ville de Limoges a été signé le 30 novembre 2015. Sa finalité est de traduire

en axes stratégiques et en objectifs opérationnels les enjeux identifiés dans le domaine de l'accueil du jeune enfant et de la parentalité sur la période 2015/2020. Il comporte un programme d'actions élaboré avec l'appui des partenaires. Une attention particulière est portée à l'égalité d'accès aux modes d'accueil pour tous les enfants.

Parmi les premières actions à mener en priorité on peut citer :

- un observatoire des modes de garde de moins de 3 ans pour permettre une meilleure lisibilité sur l'offre et la demande,

- un numéro unique d'enregistrement des demandes d'accueil des familles visant à améliorer leurs démarches et à alimenter cet observatoire,

- un partage d'informations permettant d'établir des priorités dans le traitement des demandes.

Crèche Joliot-Curie



CONTRIBUER À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN MILIEU SCOLAIRE

chiffres clés

Effectifs scolaires

9 814 élèves

→ maternelle
3 936

→ élémentaire
5 878

Garderie du matin

nombre de garderies gérées
par la Caisse des écoles

13

nombre d'enfants inscrits

839

fréquentation moyenne
élèves/jour

153

Contexte et enjeux

Si les communes ont la responsabilité de la construction et de l'entretien des écoles, le Maire est aussi garant de l'obligation scolaire, de la sécurité des élèves aux abords de l'école, etc. La Ville joue également un rôle majeur dans l'éducation des jeunes enfants, par des initiatives allant bien au-delà des dépenses obligatoires prévues par la loi; « l'intranet éducatif » dont Limoges a été ville pilote en est une illustration. Cette contribution s'exerce notamment dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires - dont l'impact a été insuffisamment compensé par l'État-, du programme de réussite éducative dont l'action s'adresse prioritairement aux enfants et aux familles qui présentent des signes de fragilité ou qui rencontrent des difficultés (scolaires, sociales, familiales ou culturelles) ou de la Politique de la Ville.

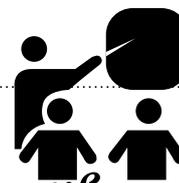
Ces enjeux prennent une dimension particulière à Limoges : la part de la population de moins de 10 ans a augmenté, et l'on compte une forte proportion de familles monoparentales et de familles nombreuses en situation précaire. En termes de moyens consacrés à l'éducation scolaire les chiffres donnent la mesure de l'effort fourni par la Ville et par conséquent du rôle majeur qu'elle joue dans la réussite éducative mais aussi des attentes créées chez les parents : ainsi la dépense s'élève à 2 470 € pour chaque élève des écoles communales et les contributions demandées aux familles sont très en deçà du coût de fonctionnement des services proposés, comme la restauration-interclasse ou les activités périscolaires.

Actions

La mise en œuvre de ce programme fait de la Ville l'interlocutrice incontournable des membres de la communauté éducative (parents d'élèves, équipes pédagogiques, administration de l'Éducation nationale...). Il implique principalement la direction jeunesse et divers

services culturels.

L'éducation scolaire comporte la mise à disposition de locaux, la dotation des écoles en moyens matériels, pédagogiques et financiers, des actions d'assistance aux enseignants et aux enfants, des actions de logistique (inscriptions scolaires, transports sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, restauration scolaire), la gestion des temps périscolaires et extrascolaires (garderies du matin, gestion des temps d'interclasse (TIC) et d'après la classe (TAC), activités périscolaires) et la participation de la Ville à des actions pédagogiques telles que le Programme de Réussite Éducative (PRE) ou les classes de découverte en temps scolaire.



Objectifs

- Fournir un cadre sécurisé et adapté et les moyens nécessaires au bon déroulement des activités éducatives.
- Gérer la population scolaire.
- Participer à la réussite éducative des enfants par des activités éducatives et de soutien scolaire.

FAITS MARQUANTS

Restauration scolaire
(11h30 - 13h45)

nombre d'enfants inscrits

8 600

nombre de repas servis par jour

4 700

- En 2015, 2,3 M€ ont été investis, hors fonctionnement courant, dans le cadre d'opérations de rénovation ou d'entretien du patrimoine scolaire (écoles, restaurants scolaires). Quelques opérations majeures peuvent être notées :
 - la restructuration de l'école Condorcet-Roussillon,
 - le lancement de l'opération de restructuration du pôle-enfance Marcel-Proust, le désamiantage ayant été effectué,
 - remplacement du matériel des restaurants scolaires.
- Par ailleurs, 139 000 € ont été consacrés à l'achat de mobilier scolaire et 113 000 € aux équipements de restauration et laverie, principalement dans les restaurants scolaires.

- Une **nouvelle procédure d'inscriptions scolaires** entièrement gérée par la Ville a été mise en place : 3 891 personnes (+ 63,7 %) ont été reçues et 2 076 inscriptions ont été délivrées.

- En 2015, 8 649 élèves ont été inscrits à la **restauration**, soit 89 % de la population scolaire. L'augmentation des effectifs en septembre 2015 (+ 6 %) est à souligner.

Les inscriptions se font désormais selon un **abonnement forfaitaire** mensuel :

- 59 % des familles ont opté pour le forfait 4 jours,
- 30 % des enfants sont inscrits hors abonnement forfaitaire.

Ce nouveau dispositif a permis une **réduction significative du gaspillage alimentaire**, pour une valeur de 100 000€ sans incidence sociale puisque le repas est facturé moins de 3,47 € pour 65 % des familles.

En cours d'année, le renouvellement des fournisseurs de la restauration scolaire a permis d'introduire plus de **produits locaux et issus de l'agriculture biologique** dans les menus, élaborés par deux diététiciennes.

L'année 2015 a également permis :

- d'achever la réflexion et le dialogue social sur la réorganisation du temps de travail des agents



Restaurant scolaire de l'école Condorcet-Roussillon

de la restauration scolaire, afin d'adopter un fonctionnement répondant aux besoins du service,

- de débiter la réflexion autour de l'exportation des repas vers les enfants afin de diminuer le nombre d'enfants transportés tous les jours, en car, vers les restaurants.

- 220 ateliers hebdomadaires d'**activités périscolaires** sont proposés sur l'ensemble des écoles de 17h15 à 18h15. Une baisse de fréquentation est à constater pour les écoles maternelles en 2015. Dans les écoles élémentaires, l'assiduité des enfants s'est renforcée.

- De nouveaux outils de **suivi éducatif** ont été mis en place dans toutes les écoles depuis le mois de février afin d'assurer un accompagnement de l'enfant qui présente des difficultés de comportement durant les temps périscolaires. Une procédure de traitement des incidents sur les temps périscolaires a également été initiée. Ces outils sont également des supports de communication tant pour l'animateur que pour l'enfant. Durant l'année 2015, 343 fiches de

suivi ont été réalisées sur tous les secteurs. Ces fiches ont donné suite à 50 rapports d'incidents donnant lieu soit à des restrictions des temps périscolaires ou à des exclusions temporaires, soit à une orientation d'enfants vers le Programme de réussite éducative, soit à la saisine de la Cellule départementale d'informations préoccupantes. 27 équipes éducatives ou de suivi de scolarisation ont permis un travail collaboratif avec différents partenaires du domaine éducatif ou social.

- Durant l'année 2015, 161 parcours individuels ont été mis en place dans le cadre du **Programme de réussite éducative** (PRE). Les enfants bénéficiant de ce dispositif sont majoritairement issus des quartiers de Beaubreuil (39 %), du Val de l'Aurence sud (26,7 %) et de Bastide Vigenal (14,5 %). On dénombre 67 nouvelles entrées dans le dispositif et 58 sorties.

10 séances d'analyse de pratiques ont été organisées à destination des intervenants PRE en partenariat avec la Maison des adolescents.



PARTICIPER À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

chiffres clés

Ateliers et master-classes au Conservatoire

11

Séances « activités périscolaires » au musée des Beaux-Arts (entre avril et juin)

8

Elèves inscrits en classes à horaires aménagés musicales (CHAM)

173

élèves issus de 8 classes (du CE1 au CM2), des écoles Jules-Ferry et Montmailler

108

élèves collégiens, issus de 4 classes du collège Léonard-Limosin

Visites d'élèves du primaire et du secondaire à l'Opéra

6 234

Rencontres organisées dans les établissements scolaires de la Ville avec les auteurs et illustrateurs jeunesse de Lire à Limoges

139

Participants aux animations jeune public à l'espace loisirs du chapiteau de Lire à Limoges

près de **500**

Contexte et enjeux

La réussite éducative ne concerne pas seulement l'appui et l'accompagnement des orientations pédagogiques de l'Éducation nationale. La ville y participe également par des actions de découverte ou encore par l'éducation à la culture.

Actions

Ce programme regroupe l'ensemble des actions d'éducation artistique dans les domaines de la musique, des patrimoines et de la lecture : enseignement musical et chorégraphique au Conservatoire et classes à horaires aménagés musique (CHAM), actions pédagogiques sur le livre, les archives et les beaux-arts.



Objectifs

*Contribuer à l'éducation,
à la culture et à
l'épanouissement artistique.*

Journée portes ouvertes - Conservatoire



FAITS MARQUANTS

► La **dématérialisation des inscriptions-réinscriptions** a été mise en place au conservatoire pour l'année 2015-2016.

Le cadre de l'**enseignement de la danse** a été amélioré avec un nouveau tapis de danse à l'annexe Saint-Maurice, la réfection des peintures intérieures, le changement des fenêtres et la pose d'une nouvelle signalétique et de l'annexe Mandonnaud.

Des **journées portes ouvertes** ont permis au public de visiter l'établissement, d'assister à des cours individuels d'instruments ou des cours collectifs ou à des répétitions des orchestres ou des chorales, et de découvrir ainsi la richesse de l'enseignement dispensé à Limoges.

► L'**exposition itinérante Écrits et témoignages de la Grande Guerre** a été mise à disposition dans 6 collèges et lycées du département.

Une session pédagogique a accueilli aux archives municipales 22 étudiants en licence d'histoire.

► Au titre des **opérations de médiation au musée des Beaux-Arts** 3 activités nouvelles encadrées (1^{er} degré), 3 activités nouvelles en autonomie (1^{er} degré) et 1 nouveau dossier pédagogique en ligne (email-2nd degré) ont été mis en place pour le public scolaire. De nouveaux supports ludiques et de médiation ont été créés pour le public enfant non scolaire et 3 nouvelles visites de médiation ont été proposées au grand public (dans la série *Spéciales dédicaces*).

► **126 actions culturelles et éducatives** ont été conduites par l'Opéra qui compte 77 établissements scolaires partenaires dans toute la région Limousin dont 38 écoles, 20 collèges et 17 lycées.

AMÉLIORER LA VIE DES SENIORS, RETARDER ET ACCOMPAGNER LA DÉPENDANCE DES PERSONNES ÂGÉES

chiffres clés

Information

dossiers de demande d'admission en résidence pour personnes âgées (RPA)

74

dossiers de demande d'admission en EHPAD

750

Animations

participants à la quinzaine des seniors

3 248

→ personnes extérieures

778

→ résidents/adhérents

2 470

Contexte et enjeux

Ce programme s'inscrit dans le contexte d'augmentation de la population âgée, phénomène sociodémographique majeur lié à l'accroissement de l'espérance de vie et aux conséquences à long terme du « baby-boom » d'après-guerre avec de très nombreux départs à la retraite dans les 3 premières décennies du XXI^e siècle.

Limoges ne déroge pas à cette tendance nationale puisque, selon les projections de l'INSEE, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait y progresser de 45 % entre 2010 et 2030, leur part dans la population devant ainsi passer de près d'1/4 en 2010 à près d'1/3 en 2030. Ce vieillissement a des répercussions sociales majeures pour les politiques municipales en termes de santé, de logement, de loisirs, de relations intergénérationnelles.

Les personnes âgées les plus vieilles seront celles dont le poids et le nombre augmenteront le plus fortement sur cette période, soit une augmentation de + 126 % entre 1999 et 2030. Aussi la prise en charge de la dépendance -accentuée par les maladies de dégénérescence liées au grand âge - pèsera d'un poids de plus en plus lourd en termes d'hébergement, ce qui justifie de prolonger le plus possible l'autonomie des seniors grâce à des actions soutenues de préservation du capital santé par l'activité sportive et des services à domicile. En effet le maintien à domicile est moins coûteux que la prise en charge en établissements pour des niveaux de dépendance légère. Or à Limoges 50 % des personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules à leur domicile, proportion supérieure à la moyenne nationale.



Objectifs

- *Faciliter et améliorer les conditions de vie des seniors.*
- *Retarder la dépendance en préservant l'autonomie, les relations sociales et la santé des seniors.*
- *Proposer un hébergement, des services et des soins adaptés au niveau de dépendance des personnes âgées.*



Services

Bénéficiaires du service polyvalent d'aide et le soins à domicile (SPASAD)

21

(moyenne d'âge 88,9 ans)

Bénéficiaires du service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)

69

Bénéficiaires du service de portage de repas à domicile (SPRD)

442

Repas servis

78 935

Hébergements

Admissions

76 en EHPAD

37 en RPA

Sorties

76 en EHPAD

39 en RPA

Actions

Principalement mis en œuvre par la direction de la santé et des solidarités et le CCAS de la Ville de Limoges, ce programme est tributaire des autorisations des autorités de tutelle, ARS et Conseil départemental pour les prix de journée des établissements d'hébergement. Les actions de maintien du lien social et de prévention santé par l'activité physique relèvent pour partie de la direction des sports qui a engagé une réflexion avec des villes confrontées aux mêmes problématiques dans le cadre d'un programme européen.

Il comporte trois sous-programmes :

- le premier concerne l'information des seniors notamment le traitement des demandes d'admission en établissements : résidences

pour personnes âgées (RPA) et établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD),

- le deuxième comprend les services et animations pour les seniors : animations et activités, -notamment au sein des clubs- et manifestations sportives dédiées, mais aussi des actions favorisant le maintien à domicile (portage de repas et service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD),

- le dernier regroupe les actions d'hébergement (en RPA et EHPAD), les services et les soins aux personnes âgées dépendantes et semi dépendantes.



Animation dans le cadre de la Quinzaine des seniors

FAITS MARQUANTS

► La Ville a participé au **salon de la retraite active** organisé par l'AG2R La mondiale les 19 et 20 juin 2015.

Un **cycle de conférences annuel** a été organisé à l'intention de l'ensemble des personnels du Pôle seniors du CCAS et ses partenaires. La première, animée par Monsieur Pierre-Henri TAVOILLOT, maître de conférences en éthique et philosophie politique à la Sorbonne, a eu lieu le 24 novembre 2015 sur le thème « Pourquoi vieillir, pour une philosophie de l'âge ».

La **Quinzaine des seniors** s'est déroulée du 5 au 17 octobre 2015 sur le thème « Tous en rythme avec les seniors » dans le cadre de la semaine bleue nationale.

Cet évènement a été l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, de proposer des animations ouvertes à tous afin de faire découvrir non seulement la qualité de vie au sein des établissements et services, mais aussi de proposer aux résidents et aux familles des moments d'échange et de convivialité. Cette Quinzaine a mobilisé près d'une trentaine d'intervenants œuvrant dans le domaine du chant, de la danse, de la musique...

► La vulnérabilité des personnes accueillies, la responsabilité professionnelle individuelle et collective, l'évolution du travail d'accompagnement au quotidien et le besoin

de repères professionnels conduisent à intégrer la réflexion éthique dans la pratique professionnelle. Ainsi le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux a fait l'objet d'une recommandation de bonnes pratiques professionnelles par l'ANESM et conduit le CCAS à mettre en place un **comité éthique**. A cet effet, un partenariat avec l'université de Limoges pour sa mise en œuvre est actuellement en cours, ainsi qu'un appel à candidature auprès des personnels, représentants des résidents/ usagers pour sa constitution.

► Les établissements d'hébergement ont fait l'objet de deux projets :

- **la reconstruction de l'EHPAD « Pr. Marcel-Faure »** qui ne porte pas uniquement sur

sa reconstruction, mais positionne aussi l'établissement comme un « lieu ressource » pour les habitants du quartier de La Bastide, - **l'extension et la mise en conformité de l'EHPAD « Pr. Joseph-de-Léobardy »** avec la définition de 2 tranches de travaux portant sur la suppression des chambres doubles en vue de la création de chambres simples avec extension du bâtiment afin de répondre aux attentes des personnes âgées et de leurs proches et la mise aux normes de sécurité incendie en vigueur.

Dans le cadre de l'appel à projet lancé par la CARSAT en faveur de l'amélioration des lieux de vies des seniors, le projet d'**extension de la salle de restauration de la RPA Durkheim** a été retenu avec un financement de 40 % de l'investissement.

ASSURER LES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES

Contexte et enjeux

La compétence en matière funéraire est exercée par les communes, les maires disposant de pouvoirs de police importants en la matière, selon une législation qui a pris en compte l'évolution des pratiques et notamment celle de la crémation. Toutefois, si une partie de l'activité, comme la gestion et la police des cimetières, incombe en propre à la Commune, la possibilité d'organiser des convois funéraires est ouverte à d'autres opérateurs. Aussi, la régie municipale des pompes funèbres propose ses services dans un environnement concurrentiel, avec l'objectif de préserver un maximum d'activité.

Actions

Elles comprennent la gestion des équipements funéraires (entretien des cimetières, établissement des autorisations relatives aux sépultures, gestion de la chambre funéraire, du crématorium et du jardin du souvenir...) et l'organisation d'obsèques (autorisations, transports de corps, convois funéraires, inhumations, crémations, proposition de contrats obsèques...).



Objectifs

- Permettre la gestion des obsèques dans le respect des normes d'hygiène et de la volonté des défunts.
- Assurer à la régie municipale le maximum de prises en charge d'opérations funéraires.

chiffres clés

Convois organisés par le service

1 072

Accueils en chambre funéraire

751

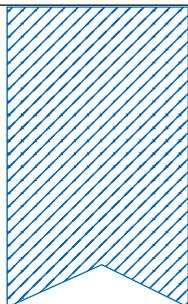
Crémations

1 428

Contrats obsèques

228

nouvelles souscriptions



Chambre funéraire



Salle de cérémonies civiles

FAITS MARQUANTS

Concernant les convois organisés à Limoges ou à son départ, la part d'activité du service funéraire municipal est en légère baisse (- 1,9 %), mais on enregistre une **hausse du nombre de convois** de 9,32 % ainsi qu'une augmentation de 8,67 % des recettes.

Près de 63 % des familles dont le défunt était domicilié à Limoges ont confié l'organisation des obsèques au service funéraire municipal (72 % en 2014). Par contre, on constate une augmentation importante de la part d'activité du service concernant les défunts domiciliés hors Limoges puisqu'elle couvre 44,2 % de ces convois contre 34 % en 2014.

En ce qui concerne les convois funèbres au départ d'autres communes ou pour des personnes décédées hors Limoges, le nombre est aussi en hausse de 17,36 %.

L'**activité de la chambre funéraire municipale** est en augmentation de 7,29 %.

Le nombre de contrats obsèques est en diminution de 3,4 % ce qui représente un montant total de contrats de 626 902,56 € et une indemnité de gestion de 31 886,79 € versée par la MUTAC, le partenaire de la Ville.

Alors que tous les opérateurs de pompes funèbres ont la possibilité d'assurer eux-mêmes les travaux de fossoyage, les agents municipaux réalisent toujours tous les creusements de fosses et 94 % des travaux d'inhumation.

L'activité du crématorium enregistre une augmentation de 6,33 % pour un montant de recettes de 737 194,14 € HT (+ 12,58 %).

Le **remplacement des deux fours de crémation** et l'installation d'un système de filtration des rejets gazeux ont été réalisés pour être en conformité avec les normes 2018.



OFFRE DE LOISIRS

Animer le territoire et créer du lien social en proposant une offre de loisirs adaptée à la diversité des publics et à l'évolution des pratiques

PROGRAMME 28

« PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE À LA DIMENSION D'UNE CAPITALE RÉGIONALE ET FAVORISER LES PRATIQUES ARTISTIQUES POUR TOUS LES PUBLICS »

PROGRAMME 29

« ASSURER LES MOYENS D'EXERCICE DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET INCITER LES HABITANTS À LA PRATIQUE SPORTIVE »

PROGRAMME 30

« OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE LOISIRS ET PROPOSER DES ACTIVITÉS PARTAGÉES »

PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE À LA DIMENSION D'UNE CAPITALE RÉGIONALE ET FAVORISER LES PRATIQUES ARTISTIQUES POUR TOUS LES PUBLICS

chiffres clés

Actions culturelles d'initiative municipale

montant des acquisitions de documents à la Bfm

553 000 €

(- 16 % par rapport à 2014)

public des animations Bfm (hors exposition)

9 100

Public de la

« journée urbaine »

14 985

spectateurs des soirées de folklore limousin

2 978

public de

« un dimanche au jardin »

près de **5 000** personnes

spectateurs de

« musiques au musée »

4 162

visiteurs exposition galerie des Hospices

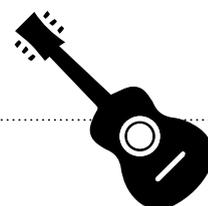
4 503

Contexte et enjeux

Comme toutes les collectivités territoriales aujourd'hui en France, la Ville joue un rôle moteur dans le domaine de la culture, par la gestion de grands équipements, par le nombre croissant de ses initiatives propres ou par sa contribution à la création et à la diffusion culturelle avec un soutien apporté à plus de 150 associations.

Au-delà de sa fonction première d'ouvrir de nouveaux horizons et d'enrichir les connaissances de chacun, l'action culturelle de la Ville constitue un élément essentiel du développement local avec des retombées économiques significatives, contribue à l'attractivité du territoire et à la cohésion sociale. La démocratisation culturelle est cependant remise en cause quant à son efficacité, tant générale (un quart des français ne fréquentent aucun lieu culturel) que vis-à-vis de certaines populations. Cela implique de nouvelles approches, à la fois la recherche d'un élargissement de la base sociale du public à partir de l'offre « conventionnelle » mais aussi une diversification des contenus de la notion de culture en tenant compte des nouvelles pratiques (« musiques actuelles », « culture de l'écran »...). Par ailleurs, les tensions sur les capacités financières de la collectivité impliquent de gagner en efficacité par la transversalité des actions ou le recentrage sur des manifestations à forte notoriété.

Plus encore que dans le domaine sportif, se pose aussi la question des charges de centralité et de la tarification. En effet le rayonnement de ses grands équipements (musées, opéra, conservatoire, bibliothèques) est régional alors que seuls les contribuables de Limoges participent à leurs coûts de gestion, les autres collectivités n'ayant participé qu'aux dépenses d'investissements (construction, extension et rénovation) et l'intercommunalité n'intervenant quasiment pas dans le champ culturel.



Objectifs

- Contribuer à l'épanouissement culturel des citoyens.
- Soutenir les initiatives de création et de diffusion artistiques.
- Participer à l'attractivité du territoire.



Kaolin et Barbotine - Bar à mômes

Spectacles présentés dans les CCM

140

(dont 49 pour le CCM John-Lennon)

spectateurs

42 038

(dont 14 462 pour le CCM John-Lennon)

abonnés aux CCM

888

expositions présentées dans les CCM (peinture, sculpture, maquettes sonores et visuelles, photographies)

7

concerts et auditions par les élèves musiciens du Conservatoire

60

Actions

Ce programme est presque exclusivement mis en œuvre par la direction de la culture et du patrimoine et certains des établissements qui en relèvent (bibliothèques, centres culturels, musées, conservatoire) en relation avec les associations culturelles. Certaines actions s'inscrivent dans le cadre d'une coopération avec les autres collectivités ou relèvent d'un contrôle scientifique de l'État.

Il comporte 3 sous-programmes :

- le premier regroupe toutes les actions culturelles d'initiative municipale en matière d'arts

plastiques et décoratifs, de lecture et d'offre documentaire, de spectacles vivants au sein des équipements ou en plein air et de cinéma, - le second comprend les actions de sensibilisation et de médiation culturelle comme l'e-music box, le dispositif « passerelle culturelle », - le troisième regroupe les dispositifs de soutien municipal aux initiatives privées de création et de diffusion culturelle (soutien technique et financier aux associations, mise à disposition de locaux à vocation culturelle, de salles de spectacles et de personnels, accueil de spectacles à l'Opéra et dans les CCM...).

FAITS MARQUANTS

Actions culturelles d'initiative municipale

► Lire à Limoges s'est tenu les 10,11 et 12 avril. 361 auteurs ont été accueillis et pris en charge par la Ville ainsi que 7 personnes appartenant aux compagnies de théâtre et 38 attachés de presse. 12 tables rondes ou conférences, 30 rencontres littéraires ont été organisées dans l'espace des rendez-vous littéraires, sous le chapiteau. La présence d'Éric-Emmanuel Schmitt a permis d'organiser la 1^{re} édition de la masterclass philo, avec une préparation inédite au baccalauréat qui a réuni plus de 1 000 personnes à l'Opéra.

► Parmi les temps forts, il faut noter en premier lieu l'ouverture en mai 2015 de la nouvelle Bfm **Aurence**. À cette occasion, la Ville de Limoges a organisé une journée portes-ouvertes avec des animations festives le samedi 23 mai. L'équipement propose 45 000 documents

dont 16 000 nouveaux, notamment des DVD et des jeux vidéo. Par ailleurs, sa superficie de 1 553 m², remplaçant les 600 m² de l'ancien bâtiment, permet désormais le déploiement des collections et le réaménagement des espaces. Elle permet une offre plus importante pour la littérature et le cinéma policiers, pour l'édition et les services liés à la petite enfance. Un accès internet est installé sur plusieurs postes informatiques. Les nouveaux espaces comprennent une salle de travail en groupe pouvant être utilisée comme atelier multimédia, un espace loisirs jeunes pour l'utilisation de jeux vidéo et une salle d'animations de 50 places.

La **tarification** pour les usagers de la Bfm de plus de 26 ans n'habitant pas Limoges a été instaurée en novembre 2015. Le dispositif s'est mis en place sans difficulté et les réactions des lecteurs concernés par la tarification sont équilibrées.

Une **exposition** autour de l'auteur francophone **Sony Labou Tansi**, dont la Bfm est dépositaire de nombreux manuscrits, a eu une audience nationale et généré un partenariat avec les acteurs de la francophonie en Limousin. Elle a également été montée à Brazzaville.



Nombre de spectateurs
à Limoges pour les
programmations
de l'Opéra
30 266

Actions de
sensibilisation
et de médiation
culturelle

bénéficiaires du dispositif « Passe-
relle culturelle »
1 722

rencontres organisées dans les
établissements scolaires de la Ville
avec les auteurs et illustrateurs
jeunes de Lire à Limoges
139

visites guidées à la Bfm
54
(705 personnes)

De même, la Bfm a monté une exposition consacrée à un auteur majeur de la BD : Bernard Yslaire.

La Ville a souhaité reconnaître l'importance de l'œuvre de Georges Emmanuel Clancier et de son épouse en baptisant la salle de conférences de la Bfm « auditorium Anne et Georges Emanuel Clancier » au cours d'une émouvante soirée le 20 novembre 2015.

► La programmation estivale a comporté les manifestations habituelles.

La « journée urbaine » au Jardin d'Orsay dédiée à la culture urbaine et aux musiques actuelles s'est tenue le 5 juillet. Pour sa 8^e édition, cette manifestation dédiée à la culture urbaine a permis de présenter les groupes Asian Dub Foundation, Carré Court, Deluxe et Debout sur le Zinc. Comme en 2014, la présélection régionale du championnat de France de danse hip-hop B Boy France a été organisée en partenariat avec l'association Multi Fa 7.

Six soirées de folklore ont été programmées avec les groupes de Haute-Vienne et quatre soirées en collaboration avec le festival de Confolens, avec la mise en place d'entrées payantes.

La programmation de « un dimanche aux jardins » 2014 ayant été annulée pour cause d'intempéries a été reconduite à l'identique pour l'édition 2015 le 12 juillet. Une forte présence dès le concert d'accueil à 10h30 a été constatée. Une intervention de Eve Ruggiéri a clôturé la journée.

Pour sa 5^e édition le festival « musiques au musée » organisé du 14 au 16 août dans le quartier de la cathédrale a proposé 9 concerts gratuits dans le jardin de l'Évêché, place Saint-Étienne ainsi que dans le musée de la Résistance et à l'espace CITÉ. Afin d'en réduire le coût, la manifestation s'est déroulée sur 3 jours au lieu de 5 précédemment.

Une exposition d'art contemporain, présentée du 19 juin au 18 octobre galerie des Hospices, a permis au public de découvrir une partie (70 œuvres de 29 artistes) de la collection privée de Jean et Christina Mairat. A cette occasion une table ronde a eu lieu à l'ENSA le 7 octobre, en présence de personnalités de l'art contemporain, dont Catherine Millet, et a réuni 250 personnes.

Un week-end dédié à la musique de salon du XIX^e siècle, intitulé Les dimanches de l'hôtel de Ville a été organisé salle Louis-Longuequeue les 23 et 24 octobre.

► La saison culturelle des CCM a été marquée par les 5^{es} rencontres culturelles européennes pour la petite enfance *Kaolin et Barbotine* du 18 au 31 mai 2015 (25 spectacles, 83 représentations, 6 329 spectateurs) et la 4^e édition du festival *Hip Hopérationnel* : programme intense entre performances, spectacles, expositions, rencontres (avec plus de 300 personnes présentes lors du Battle international au CCM John Lennon et 400 lors du Jam Graff, place de la République). Parmi les chorégraphes accueillis pour *Itinéraires chorégraphiques*, on doit citer Thomas Lebrun, Claude Brumachon, Anthony Egéa, Hamid Ben Mahi.

« Hors les murs » a accueilli sous chapiteau durant les vacances de Toussaint 2014 le Cirque Plein d'air pour 6 représentations du spectacle « D'âmes et d'hommes » et la Cie du Grenier au Jardin pour 3 représentations du spectacle « Les histoires comme ça ».

Parmi les autres temps forts sont à signaler les spectacles Bratsch, Jeanne Cherhal, Pierre Lapointe, L'Idéal Club, Marie-Christine Barrault, Eric-Emmanuel Schmitt dans *Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran*. Le CCM John-Lennon, a accueilli en partenariat avec des associations, entre autres : Irma, Miossec, Paul Personne, Fauve...

► L'opéra a présenté 5 productions lyriques et chorégraphiques, 7 programmes symphoniques

Soutien municipal aux initiatives privées de création et de diffusion culturelle

associations culturelles soutenues

99

montant total de subventions versées

713 650 €

spectacles hébergés à l'Opéra

17

de l'Orchestre de Limoges et du Limousin, 12 récitals et autres concerts et 5 concerts gratuits au Foyer du public. Le public continue de se renouveler (+7,77 % de nouveau public) et le taux moyen de remplissage de la salle a été de 70 %.

► Le spectacle scénique **Résistance et Liberté**, regroupant 66 élèves de la filière voix du Conservatoire, a connu un vif succès. L'invitation au voyage, donnée à la gare des Bénédictins, a permis à un public nombreux de découvrir la qualité des prestations des 260 participants des orchestres, d'instrumentistes (cuivres notamment) et des élèves de l'école du Mas Neuf (chorale). Le département danse a présenté deux démonstrations publiques, l'une à l'auditorium et l'autre dans le cadre de la manifestation « Danse avec Limoges ».

Le **concours français de la harpe** a réuni 140 participants en 2015. Réservé aux jeunes artistes, il connaît un vif succès international puisqu'une vingtaine de nations délèguent leurs meilleurs espoirs musiciens pour décrocher un premier prix à Limoges.

Compte tenu des événements survenus à Paris en novembre, le concert des Cités Unies, qui devait réunir à Limoges de jeunes musiciens de Seto, Charlotte, Fürth, Pilsen et Grodno, a dû être annulé.

Actions de sensibilisation et de médiation culturelle

33 associations sur les 38 associations signataires de la charte triennale « passerelle culturelle », permettant à leurs publics de découvrir des spectacles à un tarif préférentiel (le différentiel étant pris en charge par la Ville) ont utilisé le dispositif.

Soutien municipal aux initiatives privées de création et de diffusion culturelle

Le soutien de la ville s'est opéré par un **subventionnement** aux théâtres qui contribuent à l'identité culturelle de la Ville (Le théâtre de l'Union, La Passerelle, Expression 7, O'Navio Théâtre), aux structures porteuses de manifestations inscrites dans la dynamique culturelle de la Ville (Urbaka- les Francophonies - Éclat D'Email) et aux associations assurant la diffusion et la production de spectacles, favorisant la découverte et la formation dans les domaines artistiques ou l'accès à la culture pour des publics spécifiques.

Les **ateliers d'artistes** ont accueilli 4 jeunes créateurs : 2 pratiquant la sculpture, 1 la peinture, 1 les arts du feu .

Pour la **Fête de la musique** une cinquantaine de groupes amateurs ont investi le centre-ville, coordonnés par les services de la Ville.



Master class philo avec Eric Emmanuel Schmitt

ASSURER LES MOYENS D'EXERCICE DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET INCITER LES HABITANTS À LA PRATIQUE SPORTIVE

chiffres clés

Montant des travaux réalisés sur les équipements sportifs (hors stade de Beaublanc)

880 000€

Nombre de manifestations sportives soutenues pour un montant supérieur à 500 €

52

(non compris le Championnat de France de basket et l'Open de tennis)

Montant des aides apportées pour ces manifestations (subventions et prestations techniques diverses)

571 478 €

Montant des subventions annuelles de fonctionnement

1 623 882 €

(hors CSP)

Montant des subventions exceptionnelles de fonctionnement

138 820 €

(hors Open de Tennis)

Contexte et enjeux

Activité de divertissement et de maintien en forme, le sport connaît une évolution notable, à la fois une augmentation globale des pratiques et l'engouement pour les activités individuelles de pleine nature. L'enjeu des activités sportives est fondamental pour une ville et va bien au-delà de la satisfaction des attentes individuelles.

Elle implique la mise à disposition d'équipements adaptés, au nombre de 116, qui permettent de pratiquer 70 disciplines à Limoges. Si la plus large accessibilité peut être un gage de fréquentation et d'efficience des moyens de gestion engagés dès lors que ces équipements n'ont pas d'équivalent dans le département, la question de la tarification se pose pour les pratiquants qui ne contribuent pas à leur entretien en tant que contribuables locaux.

Au-delà de la dépense physique et de ses bienfaits individuels, de nouvelles préoccupations collectives se font jour : la prévention et la promotion de la santé, l'éducation au sport et par le sport, la socialisation et le maintien du lien social -notamment intergénérationnel-, la mixité ou la lutte contre l'exclusion. Sous réserve d'une bonne gestion, l'engagement associatif et le bénévolat - en nette augmentation - constituent un levier fondamental dans la mise en œuvre des réponses institutionnelles à ces problématiques. A côté du sport de masse, le sport de haut niveau a un impact sur l'emploi et constitue un facteur de fierté et d'attractivité. Cependant l'émergence du sport spectacle, qui devient une marchandise et connaît une inflation de la masse salariale, ainsi que l'aléa économique généré par l'aléa sportif appellent un engagement public qu'il convient de proportionner aux capacités financières de la Ville.

Actions

Mis en œuvre en relations étroites et constantes avec les clubs sportifs, les établissements d'enseignement et les centres de loisirs, ce programme comporte deux volets :

- des actions de soutien logistique et financier aux pratiques sportives (exploitation et mise à disposition d'équipements sportifs, soutien technique et financier à l'organisation de manifestations sportives nationales et internationales, aux saisons sportives des grands clubs, financement du mouvement sportif local),
- les animations sportives organisées par la Ville (animations de découvertes par le sport et d'apprentissage sportif, séjours de pleine nature à vocation sportive).



Nouveau parquet du palais des sports de Beaublanc

Montant des subventions
exceptionnelles d'équipement

11 900 €

Heures d'utilisation des
terrains de sport

26 343

Heures d'utilisation des
gymnases

94 118

Entrées dans les piscines

287 543

→ **55 485** en juillet/août

→ **175 530** entrées public

→ **45 931** entrées clubs

→ **66 082** entrées scolaires

Parcours 18 trous du
golf municipal

29 000

passages / an

Practice

9 200

passages / an



Objectifs

- *Gérer et adapter l'offre d'équipements sportifs municipaux aux besoins sportifs des différentes catégories d'utilisateurs.*
- *Favoriser la pratique sportive comme vecteur de lien social et pour son rôle éducatif.*
- *Soutenir les activités des clubs sportifs locaux y compris le sport de masse.*



Festival des sports de Saint-Lazare

Élèves concernés par
l'apprentissage de la natation
en milieu scolaire

3 000

Initiation au golf pour les
élèves des écoles de Limoges

347 heures

Nombre de participants
(inscrits)
aux animations sportives

mercredis sportifs

311

Sportez-Vous Bien à Limoges

1 548

école municipale de natation

174

école municipale des sports

325

les Printemps sportifs

180

FAITS MARQUANTS

Soutien logistique et financier aux pratiques sportives

La Ville de Limoges a contribué à la tenue ou
co-organisé en 2015 plus de **50 évènements**
sportifs significatifs, dont une dizaine

d'envergure nationale ou internationale :

- avril : championnats du monde scolaires
de basket-ball (Palais des sports et divers
gymnases),
- juillet : championnat national d'athlétisme
UFOLEP (stade d'athlétisme de Beaublanc),
- août : tour cycliste du Limousin (champ de
juillet et Beaublanc),
- octobre : championnats du monde d'escrime
vétérans (complexe Robert Lecomte),
- décembre : gala de boxe avec remise de titre de
champion de France (palais des sports).

On note ainsi une nette augmentation
(+ 145 000 € par rapport à 2014) du
montant global des aides apportées pour ces
manifestations.

► Diverses **opérations d'amélioration** ont été
conduites **sur les équipements sportifs** au cours
de l'année, dont principalement :

- l'acquisition d'un parquet de basket
démontable pour le Palais des sports et la
modernisation de l'éclairage,
- la remise en service du terrain et des vestiaires
du terrain de football de Buxerolles après
réfection et mise aux normes FFE,
- des travaux d'amélioration et de mise en
sécurité de la patinoire (remplacement de la
rambarde périphérique « simple peau » par une
rambarde « double peau » aux normes de la
fédération internationale de hockey, avec des
protections en verre, pose de filets de sécurité,
rénovation de la surfaceuse...),
- l'éclairage du terrain de football de la Déliade,
- la mise en sécurité du stand de tir de Beaune
les Mines (clôture du site, accès).



Enseignement de la natation aux scolaires

Les premiers audits de la structure des tribunes du **stade de Beaublanc** ayant montré que les fissures et fragilités étaient localisées, il a été possible d'avancer les travaux en 2015 : 12 000 000 € ont ainsi été dédiés à la restructuration. En parallèle, un audit complémentaire a été réalisé pour étudier les possibilités de réparation et de confortement de l'ouvrage. Ainsi, les travaux de réparation et de confortement de l'ouvrage devraient pouvoir être réalisés en 2016.

► Dans un souci de rationalisation des équipements suite à l'ouverture de l'Aquapolis, les bassins de St Lazare et Beaubreuil ont été fermés au public les week-ends permettant ainsi aux associations de bénéficier de créneaux supplémentaires adaptés aux rythmes des jeunes sportifs.

► En décembre, la Ville de Limoges a procédé à la mise en ligne officielle d'un **site internet dédié au golf municipal de Saint-Lazare** (<http://www.golf-municipal-limoges.fr>).

La Ville de Limoges et l'Éducation nationale ont signé en février 2015 une convention de partenariat pour permettre **l'enseignement de la natation dans les écoles de Limoges**. Auparavant, l'enseignement sur le temps scolaire était exclusivement dispensé par les enseignants des écoles primaires. Les maîtres

nageurs sauveteurs, à présent agréés, ont assisté et apporté leurs compétences spécifiques, dans les conditions réglementaires en vigueur, auprès des enseignants et des parents bénévoles. L'enseignement a porté prioritairement sur les élèves de cycle 2 des classes de CP et CE1. Toutes les écoles de Limoges sont concernées, permettant ainsi à chaque élève de bénéficier au cours de sa scolarité d'au moins un cycle de natation encadré par un MNS. Ainsi, les écoles qui n'avaient pas suffisamment de parents agréés pour accompagner les élèves ont pu revenir à la piscine du fait de la présence d'un MNS. L'objectif à moyen terme est de réduire le nombre trop important d'élèves non nageurs à leur entrée en classe de 6^e.

Animations sportives

La vocation de **Limoges Grandeur Nature**, qui entend privilégier la pratique intergénérationnelle en proposant une découverte et une pratique d'activités sportives de pleine nature, est de plus en plus appréciée et fréquentée par les personnes handicapées.

La première édition du **festival des sports de Saint-Lazare** s'est déroulée le dimanche 28 juin à la plaine de jeux de Saint Lazare. Elle a permis à 516 personnes âgées de 4 à 70 ans de découvrir et de pratiquer de nombreuses activités physiques et sportives.



GOLF
municipal SAINT LAZARE



LE GOLF LE PARCOURS LES TARIFS L'ENSEIGNEMENT L'ASSOCIATION SPORTIVE

RÉSERVATIONS
EN LIGNE



OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE LOISIRS ET PROPOSER DES ACTIVITÉS PARTAGÉES

chiffres clés

Activité des ateliers dans les Centres culturels

Adhérents

3 765

(2 919 résidant à Limoges, 856 hors Limoges)

Activités différentes

164

Stages (week-end, vacances...)

141

Volume d'activité global (nombre de participations payées)

5 622

Accueil de loisirs de proximité (journées-enfants)

9 671

Accueil de loisirs à Beaublanc (journées-enfants)

4 553

Contexte et enjeux

L'allongement de la durée de vie, conjugué à l'abaissement progressif de l'âge de la retraite, à la réduction du temps de travail et l'allongement des congés, mais aussi aux périodes de chômage ont libéré des plages de temps libre inconnues auparavant. C'est sur la Ville que repose la plus grande part de la responsabilité de la politique de loisir, soit directement, soit par son soutien au monde associatif, car elle représente l'échelon le plus proche des citoyens.

Mais l'allongement du temps disponible ne signifie pas pour autant une augmentation uniforme du temps consacré aux loisirs. Aussi, ce programme entend apporter des réponses collectives à des besoins notablement différents selon les tranches d'âges et l'origine sociale, qui dépassent le cadre des seuls loisirs sportifs et culturels. Alors que le lien social se distend, la Ville entend favoriser les rencontres entre générations et entre citoyens de diverses origines afin que chacun se sente appartenir à une même communauté de vie.

Actions

Ce programme comprend des accueils de loisirs pour les écoliers, l'organisation de séjours de vacances (pour les jeunes et pour les seniors), les ateliers et stages proposés dans les CCM.



Objectifs

- Proposer une offre de loisirs créatifs adaptée aux possibilités contributives des ménages.
- Utiliser les temps de loisirs pour participer à l'apprentissage des règles de vie commune, à l'éducation à l'environnement.
- Rompre l'isolement de certaines catégories d'habitants.
- Maintenir et reconstituer des liens sociaux.



Séjours pour les enfants

6 séjours de neige et 1 classe verte
au Lioran**4 532**

(journées-enfants)

6 séjours de mer à St-Trojan

2 471

(journées-enfants)

Séjours pour les seniors

294

participants

FAITS MARQUANTS

► Depuis septembre 2015, l'accueil de loisirs du mercredi n'est plus organisé au Mas-Éloi, comme précédemment, mais dans des **accueils de loisirs de proximité** mis en place dans certaines écoles : Jean-Montalat, Léon-Berland, Jules-Ferry, Léon-Blum, ou bien à l'accueil de Loisirs de Beaublanc. Cette proximité a entraîné une hausse notable de la fréquentation de plus de 10 %.

L'ouverture de l'**accueil de loisirs à Beaublanc** pour les vacances de Noël a remporté un vif succès et a permis de compenser sur l'année

la baisse de fréquentation durant les autres petites vacances. Grâce à cette proposition supplémentaire l'activité se maintient à un niveau comparable (4 553 journées enfants en 2015 contre 4 594 en 2014 soit une baisse de 0,8%).

Une baisse d'activité est constatée pour les **séjours d'été** (moins 21 %). Elle concerne surtout les enfants de 3 à 5 ans et les plus de 9 ans. D'autre part, des séjours ados et un séjour au Lioran en été n'ont pas été maintenus, faute de participants en nombre suffisant.

► 4 **séjours pour les seniors** ont été organisés à Biarritz, Morzine, Port Manech, Sultzeren en Alsace ainsi qu'une croisière en Méditerranée.

Accueil de loisirs de Beaublanc





SOLIDARITÉ

*Lutter contre les ruptures sociales et les ségrégations
physiques et territoriales*

- PROGRAMME 31 — « CONTRIBUER À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN SITUATION DE TRAVAIL, PARTICULIÈREMENT POUR LES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI »
- PROGRAMME 32 — « ASSURER LA SOLIDARITÉ ENVERS LES PERSONNES LES PLUS DÉMUNIES ET CELLES QUI SOUFFRENT D'UN ISOLEMENT SOCIAL IMPORTANT »
- PROGRAMME 33 — « CONTRIBUER À L'ACCUEIL EN URGENCE ET À L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉMUNIES ET À FAIBLES RESSOURCES, ORIENTER LE LOGEMENT SOCIAL »
- PROGRAMME 34 — « LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SOUTENIR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT »
- PROGRAMME 35 — « REVALORISER LES ZONES URBAINES EN DIFFICULTÉ »
- PROGRAMME 36 — « CONFORTER LE TISSU ASSOCIATIF DE PROXIMITÉ ET OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE LOISIRS ET D'EXPRESSION À LA POPULATION DES QUARTIERS »
- PROGRAMME 37 — « ASSURER L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PUBLICS AUX HANDICAPÉS »

CONTRIBUER À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN SITUATION DE TRAVAIL, PARTICULIÈREMENT POUR LES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

chiffres clés

Nombre de jeunes en mission dans le cadre de Jobs actions jeunes

498

Jours de missions effectués

1 803

Aide versée aux associations intermédiaires afin de rémunérer les jeunes et financer les visites médicales d'embauche

215 000 €

Soutien financier de la Ville pour les emplois d'avenir

51 000 €

Contexte et enjeux

Le marché du travail souffre depuis des années d'une situation particulièrement dégradée à Limoges puisque les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche représentaient 14 % des actifs recensés dans la commune en 2012, soit un indice de chômage 2 fois plus élevé qu'en moyenne nationale. Les jeunes actifs y sont plus fortement touchés par le chômage puisque les moins de 25 ans en recherche d'emploi représentaient 1/4 d'entre eux contre 1/5 en moyenne nationale. Paradoxalement les jeunes limougeauds de moins de 25 ans sont pourtant en proportion plus diplômés qu'en moyenne nationale, ce qui pose inévitablement la question de l'adéquation entre le type d'emploi proposé et les formations mais aussi celle de la connaissance des opportunités de travail.

Bien que les interventions économiques et la formation professionnelle ne relèvent pas de son champ de responsabilité, la Ville se doit donc d'agir pour soutenir l'accès des jeunes au marché de l'emploi.

Actions

La Ville engage plusieurs actions directes comme les « emplois d'avenir », le dispositif « Jobs actions jeunes », les activités d'insertion dans les marchés publics de travaux. Ses dépenses d'investissement ont également des répercussions positives pour l'activité économique locale et donc l'emploi.



Objectifs

- Proposer des solutions d'emplois aux jeunes peu ou pas qualifiés.
- Les informer sur les possibilités d'emploi.
- Participer à leur qualification.

FAITS MARQUANTS

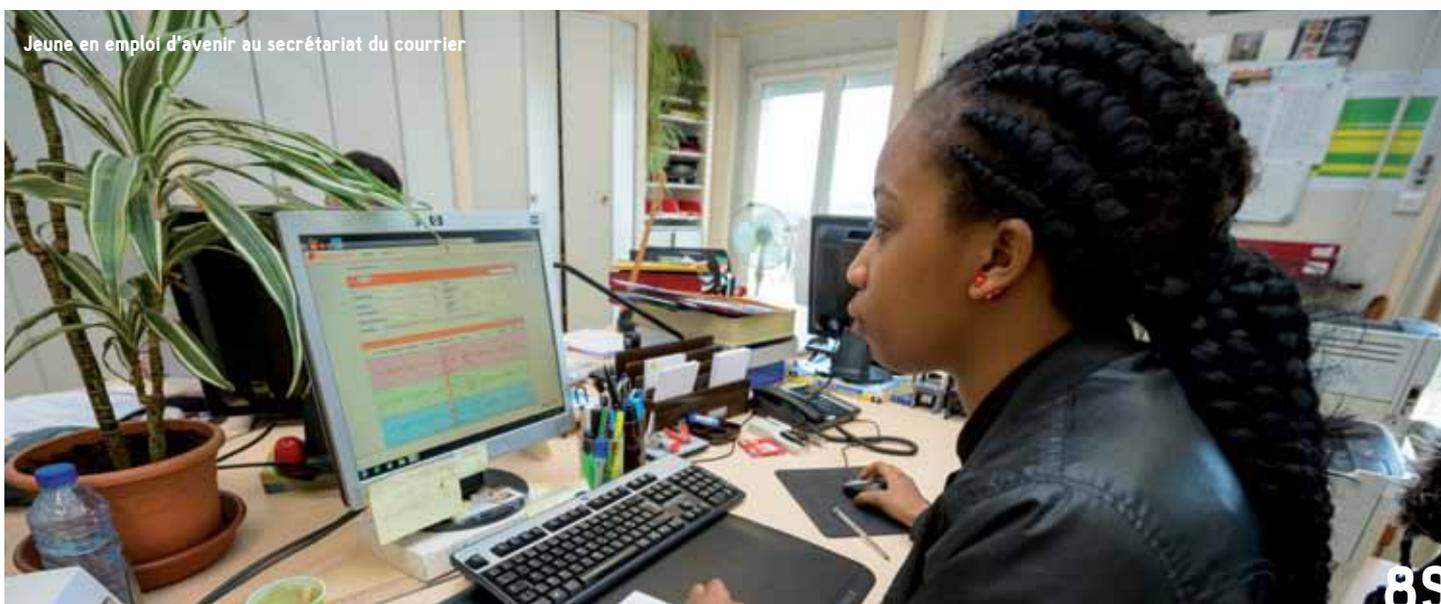
Le dispositif **Jobs actions jeunes** permet désormais d'effectuer 3 jours consécutifs de mission (2 jours en 2014) sur un nombre de jours annuel non limité (10 jours maximum en 2014). On note peu d'absence de jeunes aux rendez-vous fixés pour les visites médicales d'embauche obligatoires. Les structures d'accueil (associations, entreprises d'insertion...) valorisent ce dispositif car les jeunes sont un réel soutien à leurs activités. Si on note une implication marquée des jeunes dont certains restent bénévoles dans les associations, **Jobs Actions Jeunes** reste l'unique activité pour la majorité d'entre eux.

Dans le cadre d'un appel à projets lancé auprès d'associations de Limoges en 2013, la ville de Limoges avait facilité le recrutement de **17 jeunes en emploi d'avenir** via le versement d'une aide de 3 000 € par recrutement.

Ces contrats étant signés sur 3 ans, l'aide de la Ville a bien entendu été maintenue en 2015. Afin de renforcer cette action, un deuxième appel à projets a été proposé en mai 2014 et a permis de soutenir le recrutement de 10 personnes en emploi d'avenir à hauteur de 5 000€ par an et par poste dans la limite de 3 ans maximum.

Enfin, et toujours pour soutenir l'emploi des jeunes les plus éloignés de l'insertion professionnelle, la Ville de Limoges a continué de financer l'association intermédiaire ATOS pour la mise à disposition d'Emplois d'Avenir au sein de ses services. Grâce à ce soutien, 7 jeunes ont ainsi pu intégrer différents services et mettre le pied dans le monde du travail.

Dans le cadre du projet d'aménagement du parc de la résidence « Les Casseaux » la création d'un **parcours de santé** a conduit à nouer un partenariat avec le lycée professionnel « Le Mas Jambost », - établissement qui détient un savoir-faire dans le domaine de la menuiserie- ce qui permettra d'en faire un **lieu d'apprentissage**.



Jeune en emploi d'avenir au secrétariat du courrier

ASSURER LA SOLIDARITÉ ENVERS LES PERSONNES LES PLUS DÉMUNIES ET CELLES QUI SOUFFRENT D'UN ISOLEMENT SOCIAL IMPORTANT

chiffres clés

Demandes d'information
et d'orientation sociale

20 766

personnes reçues

4 561

appels téléphoniques traités

Titres de transports
attribués à titre gratuit

1 676

Prêts sociaux
(à taux zéro et remboursable)

239

pour un montant de

214 985 €

Nombre de micro crédits
accordés

22

pour un montant de

60 000 €

Contexte et enjeux

En termes de niveau de vie moyen Limoges est dans une situation comparable à celle de villes universitaires comparables. Cependant l'écart avec le revenu médian national s'est accentué entre 2008 et 2012 et surtout la diminution des revenus des ménages les plus fragiles est plus nette qu'ailleurs. Les personnes pauvres (21 % de la population) sont deux fois plus qu'ailleurs des jeunes de moins de 30 ans. Le nombre de ménages allocataires dépendants à 50 % ou plus des prestations sociales a augmenté de 11,3 % entre 2009 et 2012. Ce constat permet de mesurer l'ampleur et l'accroissement des besoins des catégories les plus défavorisées.

Actions

Les réponses apportées par la Ville vont donc bien au-delà des dispositifs légaux mais la plupart des actions de ce programme visent à permettre aux personnes aidées à se réinsérer et à se prendre en charge.

Cet effort de solidarité s'exprime aussi vis-à-vis de populations de zones déshéritées de la planète par la mise en œuvre de l'expertise municipale en matière de gestion de l'eau et des bâtiments scolaires, de l'état civil, toujours avec le souci de permettre aux bénéficiaires de se prendre en charge à terme.

Le premier volet concerne l'action sociale locale (accueil information et orientation sociale, action sociale légale, aide sociale facultative, micro-crédit, accompagnement socio-éducatif de rue). Le second volet concerne des actions directes de coopération décentralisée et des aides financières à des projets associatifs.



Objectifs

- *Faciliter l'accès aux droits sociaux.*
- *Lutter contre l'exclusion en apportant des aides constructives et durables.*

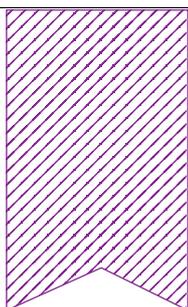


Travailleurs de rue - Association La Maraude

Ménages aidés

6 858

pour un montant de

793 963 €Familles bénéficiaires d'un
secours d'urgence
(depuis le 15 septembre
2015)**79**Subvention d'investissement
pour l'hôpital de M'bour**15 000 €**

FAITS MARQUANTS

Action sociale locale

► Information et intervention sociales.

Lors d'un séminaire réunissant l'ensemble des agents du Pôle action sociale, M. FRANCOIS, professeur de droit à la faculté de Limoges, a donné une **conférence sur « la laïcité, le respect des convictions religieuses et la liberté d'expression ».**

Un plan d'actions a été rédigé en mode participatif afin de dynamiser la vie du Pôle action sociale sur la base d'une réflexion sur l'accueil d'un public en difficulté.

Les membres du conseil d'administration du CCAS se sont réinterrogés sur l'ensemble du **règlement de l'aide facultative du CCAS**, les publics à aider, les dispositifs. Un groupe de travail par thème a défini les 3 objectifs suivants :

- rechercher une mobilisation et / ou un engagement de l'utilisateur systématiquement en contrepartie d'une aide financière,
- vérifier que tous les usagers accompagnés ou faisant appel au Pôle action sociale bénéficient bien des droits légaux auxquels ils peuvent prétendre,
- développer les partenariats.

Une réflexion a été engagée en 2015 sur le **projet d'épicerie éducative**.

Un diagnostic sur l'aide alimentaire a associé l'ensemble des organismes et surtout des associations caritatives distribuant de **l'aide alimentaire** à Limoges.

Depuis le 15 septembre 2015, un nouveau mode d'**attribution des secours d'urgence** a été institué. Il remplace les chèques d'accompagnement personnalisés par la distribution de colis alimentaires et/ou de repas au restaurant social « La bonne assiette ». Il s'articule sur un partenariat entre le CCAS, la Banque alimentaire, la Croix-Rouge et le restaurant social « La bonne assiette ».

Une amélioration du suivi des impayés et le développement d'un accompagnement éducatif est envisagé pour les **prêts sociaux** avec notamment la mise en place d'un système de remboursements par prélèvement automatique obligatoire.

► Médiation et réinsertion Sociales.

Un partenariat « informel » a été mis en place avec la SPA afin d'intégrer au sein de l'association des **jeunes en situation d'errance sur la ville**. Cinq grands thèmes ont été mis en évidence comme levier d'actions pour un accompagnement efficace de ce public par l'équipe de rue.

Coopération décentralisée

Une convention a été signée pour 5 ans avec la commune de M'bour (Sénégal), avec laquelle des associations de Limoges entretiennent déjà des relations, notamment dans le domaine de la santé. La Ville s'est ainsi associée à la construction d'un hôpital de jour.

Le financement de projets à Pabré (Burkina Faso), pour lequel la Ville bénéficie d'une subvention du ministère des Affaires étrangères, a pour sa part été suspendu durant l'année 2015 en raison de la situation politique instable du pays et de la dissolution des conseils municipaux intervenue en novembre 2014.

CONTRIBUER À L'ACCUEIL EN URGENCE ET À L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉMUNIES ET À FAIBLES RESSOURCES, ORIENTER LE LOGEMENT SOCIAL

chiffres clés

Bénéficiaires de l'allocation de logement temporaire

111

jeunes orientés

55

jeunes hébergés

Nombre de demandes de logements enregistrées

1 244

Nombre de logements attribués sur le contingent municipal

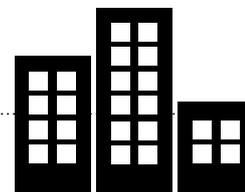
73

Contexte et enjeux

Si la précarité liée aux caractéristiques sociodémographiques évoquées dans le programme précédent a un impact sur le logement des plus démunis, la structure de l'habitat à Limoges n'est pas sans conséquences sur la politique du logement.

En effet le territoire communal concentre 87 % des logements sociaux de Limoges Métropole, le faible nombre de résidences principales disponibles à l'achat sur Limoges accentuant le départ d'actifs vers les communes alentours. L'importance des résidences principales de petite taille favorise quant à elle l'arrivée de personnes seules qui une fois en couple fondent une famille et quittent le territoire pour un logement plus adapté à leur besoin en périphérie.

La Ville peut pallier aux urgences pour certaines catégories et faciliter les conditions d'accès au logement social. Mais pour infléchir à la longue cette structure de l'habitat et la concentration de problèmes sociaux sur son territoire, elle dispose de trois leviers. Elle peut tout d'abord mener des programmes d'urbanisme visant à la densification (cf. programme 8). C'est ensuite et surtout au travers des garanties d'emprunts indispensables à la réalisation de programmes de réhabilitation et de construction de logements sociaux qu'elle peut soutenir l'offre locative. Enfin, dans le cadre du PRU, il lui est possible de « dédensifier » l'habitat social en périphérie urbaine et de le diversifier en favorisant l'accession à la propriété.



Objectifs

- Apporter un logement temporaire aux personnes qui en sont démunies.
- Favoriser et faciliter l'accès au logement.
- Réorienter l'offre locative.
- Promouvoir l'accès à la propriété.

Actions

Plusieurs services mettent en œuvre les actions de ce programme, qu'ils aient une vocation sociale affirmée, gèrent le patrimoine municipal ou concourent à la définition et à la réalisation de programmes de logements.

Il se divise en trois sous-programmes :

- gestion de l'hébergement d'urgence,
- facilitation de l'accès au logement (allocation de logement temporaire, gestion des demandes de logement social et du patrimoine locatif municipal),
- orientation de l'offre de logement (garanties d'emprunts pour les programmes de logements sociaux, diversification de l'habitat).



Accueil social des jeunes

FAITS MARQUANTS

Gestion de l'hébergement d'urgence

Conformément aux dispositions convenues avec l'État, le centre d'accueil d'urgence la Passerelle a fermé en avril 2015.

Comme chaque année, la Ville a équipé les trois centres d'hébergement de Limoges susceptibles d'accueillir les automobilistes bloqués par la neige et le verglas.

Facilitation de l'accès au logement

Un partenariat a été conclu avec l'association Varlin Pont Neuf afin d'ouvrir leur épicerie sociale aux jeunes hébergés en **Allocation logement temporaire**, et un avec Habitat et Humanisme afin de louer au 1^{er} décembre 2015 deux appartements gérés par cette association (en remplacement de deux logements situés dans une autre résidence).

Des visites « propreté » mensuelles ont été

effectuées dans les 24 appartements du dispositif afin d'assurer le suivi régulier de l'état du logement et son appropriation par les jeunes. 90 jeunes ont participé à 13 modules de rencontre organisés avec des partenaires extérieurs. Dans le cadre du nouveau module « Vivre ensemble et citoyenneté » une visite pédagogique de l'Hôtel de Ville, une rencontre avec les médiateurs et les correspondants de soirées et la Police nationale ont été très appréciés des jeunes.

8 jeunes dont le comportement était incompatible avec leur maintien dans le dispositif ALT ont été exclus.

Le **service accueil logement** a été intégré au sein de la direction de la santé et des solidarités – CCAS – Pôle action sociale à compter du 1^{er} janvier 2015. Afin d'améliorer la gestion des demandes de logements sociaux, le service va adhérer au système national d'enregistrement avec numéro unique. Les fichiers de liste d'attente interfacés avec ceux des bailleurs sociaux seront à jour, d'où un service plus efficace rendu à l'usager.

HLM Val de l'Aurence



LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SOUTENIR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

chiffres clés

Aides financières relatives à la précarité énergétique

40 000 €

Contexte et enjeux

Est en situation de précarité énergétique toute personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.

Compte tenu de l'importance de ce phénomène, de son augmentation avec la crise (paupérisation, renchérissement de l'énergie) et de ses conséquences dommageables (insalubrité, pathologies, risques d'incendie ou d'intoxication, gaspillage énergétique), la collectivité a décidé de mesures d'information, de soutien et de remédiation. Cette action révèle de situations plus générales d'insalubrité des logements qui induit une action contre l'habitat indigne.

Actions

Ce programme relève de la Ville, mais un volet opérationnel est confié à la Seli dans le cadre d'une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale « habitat indigne ».

Des conventionnements avec l'ANAH, la CAF et ERDF encadrent et accompagnent la mise en œuvre des actions (espace info énergie, soutien aux occupants de logements en précarité énergétique, lutte contre l'habitat indigne).



Objectifs

- Prévenir la précarité énergétique.
- Aider les propriétaires et les locataires à remédier aux situations de précarité et d'insalubrité.
- Réduire les émissions de CO₂.



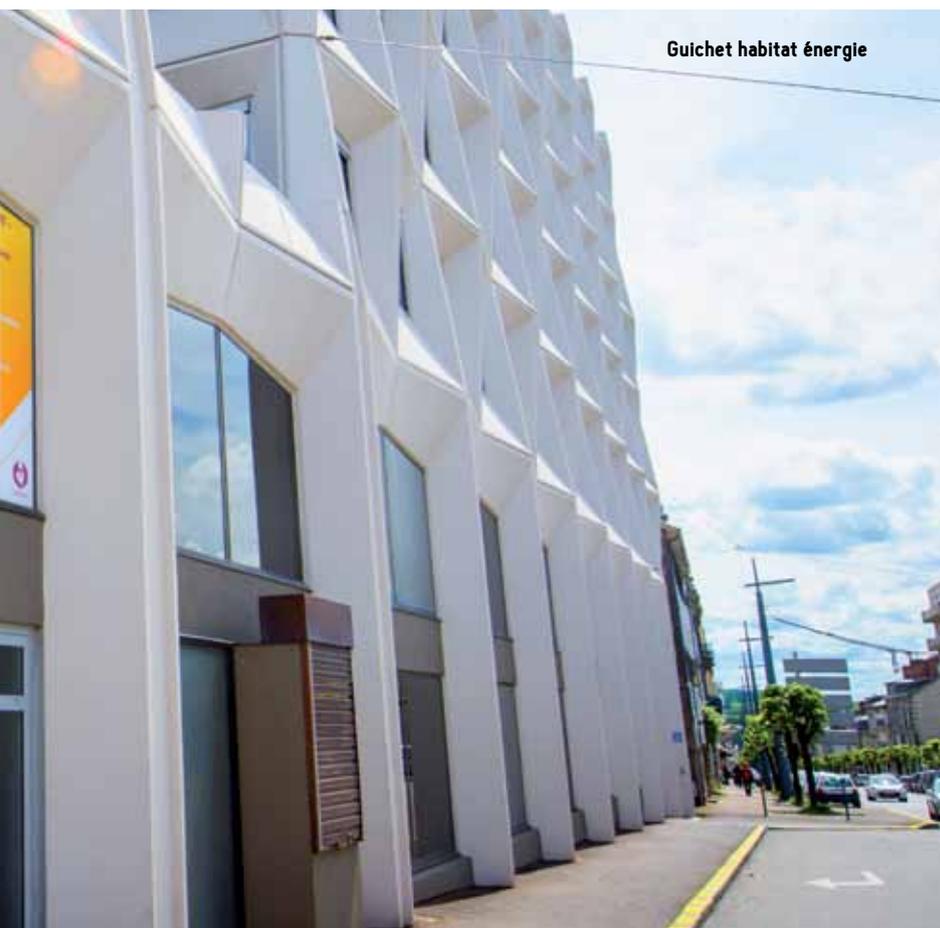
FAITS MARQUANTS

Depuis le 1^{er} mars 2015, l'attribution d'une aide financière du **plan précarité énergétique** est conditionnée à la participation à une réunion de sensibilisation sur les éco-gestes. Cette action d'information et de conseil, à destination principalement des personnes en difficulté de paiement pour leurs factures d'énergie, se déroule dans les locaux du CLUB FACE (Fondation agir contre l'exclusion) et sont co-animées avec le guichet habitat énergie.

L'aide financière est directement versée aux fournisseurs d'énergie, uniquement après participation de l'utilisateur à la réunion de sensibilisation sur les éco-gestes. Elle n'est pas accordée si l'utilisateur ne se présente pas ou ne justifie pas de son absence à cette action (personne en activité ou en arrêt maladie).

Un kit énergie est remis à chaque participant et un soutien à domicile d'un technicien du Guichet habitat énergie est proposé sur demande. 22 réunions ont eu lieu en 2015, dont 20 dans l'appartement témoin de La Bastide, rassemblant 164 personnes au total pour autant de kits énergie distribués. De plus, 8 visites à domicile ont été conduites par un technicien en collaboration avec le CCAS.

Jeudi 29 octobre, la Ville de Limoges, via son Guichet habitat énergie, et le CCAS de la Ville (Centre communal d'action sociale) ont signé une **convention de partenariat avec EDF** afin d'aider les familles en difficulté à réduire leur consommation d'énergie. Le dispositif vise à induire et accompagner les changements de comportement des personnes dans leur utilisation quotidienne de l'énergie électrique afin de réduire leur consommation sans pour autant dégrader leur confort.



Guichet habitat énergie

REVALORISER LES ZONES URBAINES EN DIFFICULTÉ

Contexte et enjeux

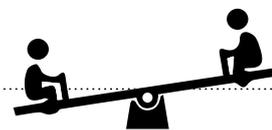
Plusieurs quartiers de Limoges se caractérisent par un très faible taux d'activité de leurs habitants, une insertion professionnelle moins établie de leurs actifs et des indices de chômage très élevés associés à une forte présence de familles nombreuses, facteurs induisant la faiblesse des niveaux de vie des ménages.

De ce fait ces territoires sont éligibles à la géographie prioritaire de la « politique de la ville » action publique coordonnée et territorialisée visant à actionner simultanément tous les leviers permettant de répondre au cumul de difficultés qui touchent les zones urbaines en difficulté. 6 secteurs comptaient plus de 60 % de leurs ménages fiscaux sous le seuil de pauvreté en 2012, tous situés en quartiers prioritaires.

Compte tenu de sa grande diversité d'intervention, la politique de la ville nécessite une action partenariale avec les autres collectivités, services de l'État et organismes publics, les entreprises, les habitants, et le secteur associatif.

Actions

Dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine pour les trois quartiers prioritaires de La Bastide, de Beaubreuil et du Val de l'Aurence, les actions concernent la diversification de l'habitat (déconstructions, reconstructions en dehors des 3 quartiers, constructions de logements non sociaux sur site), l'aménagement des espaces extérieurs pour améliorer la qualité de vie et l'image des quartiers, la restructuration des espaces afin de les ouvrir vers l'extérieur, la rénovation et la redynamisation des équipements publics et commerciaux.



Objectifs

- Améliorer les conditions de vie et l'attractivité des quartiers.
- Assurer la mixité sociale dans l'habitat.
- Impliquer les habitants dans la gestion de leur cadre de vie.

FAITS MARQUANTS

- Les diagnostics socio-économiques des trois ZUS ont été finalisés; ils montrent une paupérisation progressive des populations et une nette dégradation de l'image de ces territoires.
- En complément de « l'action sociale » classique, la démarche de rénovation urbaine mise en place engage ces territoires dans une action forte portant sur l'habitat et sur la qualification des espaces extérieurs, couplée à un soutien affirmé aux dynamiques sociales et économiques.



Accueil de loisirs sans hébergement du Val de l'Aurence

La redéfinition des quartiers prioritaires, suite à l'adoption de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, renforce ce constat et conforte la municipalité dans sa volonté d'agir de manière ambitieuse, notamment à La Bastide, dans le cadre de la présente programmation (avenant 2 du PRU), afin d'aboutir à une véritable transformation urbaine et sociale de ce quartier.

► La mission d'appui mandatée par l'ANRU est venue appuyer la Ville pour élaborer l'**avenant 2 du PRU** et permettre au quartier de La Bastide un changement d'image radical avec une affirmation urbaine forte de sa position d'entrée de ville.

Dans ce cadre la Ville et ses partenaires (Limoges Habitat, Limoges Métropole) ont validé le plan de composition urbaine proposé par le cabinet Urbanis et servant de document de référence pour la mise en œuvre de l'avenant 2 sur La Bastide en 2015.

Le 13 février 2015, une réunion préparatoire a permis d'entériner le travail réalisé autour du plan de composition d'Urbanis pour l'élaboration de l'avenant 2, a réaffirmé la nécessité d'élaborer un protocole de conduite de projet et d'adjoindre à la direction de projet une assistance à maîtrise d'ouvrage.

L'année 2015 a donc été marquée par la signature de cet avenant n°2 du PRU, avenant de clôture de la convention de rénovation urbaine de 2008. Par ailleurs, lors de ce comité, les grandes orientations du PSL (plan stratégique local) ont été partagées et sur ces bases les protocoles de préfiguration des NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) seront élaborés.

► L'**étude d'entrée de ville de La Bastide** (bureau d'études KWBG) a été lancée en juillet en vue d'une programmation concernant :

- une offre commerciale et de service pérennisée avec la restructuration de l'actuel centre commercial qui comprendra un pôle de santé et des services de proximité,
- des opérations d'habitat collectif et individuel,

réalisées par Dom'aulim sur le périmètre d'étude,

- un équipement porteur d'activité et d'animation : la construction d'un EHPAD,
- des liaisons piétonnes et cyclables renforcées,
- la confortation des espaces ludiques et récréatifs actuellement présents sur l'entrée de ville,
- l'organisation du futur pôle de transport en commun multimodal et de son parking relais,
- la mise en scène du bois de La Bastide, élément participatif de l'entrée de ville.

Le **Foyer associatif Detaille** est entré en service.

► L'**accueil de loisirs sans hébergement du Val de l'Aurence** a été inauguré en juin 2015 (action réalisée dans le cadre du PRU), la construction du gymnase du Val de l'Aurence et les travaux d'aménagement des espaces extérieurs (espaces publics/résidentialisations/voirie) se sont poursuivis.

► Les **Portes-Ferrées** ont été retenues mi 2015 par l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) dans la liste des sites d'intérêt régionaux au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour une **étude de programmation urbaine de type éco quartier**.

En vue de définir les conditions de faisabilité et les modalités opérationnelles de cette opération, la Ville de Limoges a associé Limoges Habitat et Limoges Métropole pour lancer un programme d'études préalables comprenant : diagnostic poussé du site et du bâti / choix d'un programme et du parti d'aménagement.

► Les travaux de construction du **nouveau foyer associatif de la cité des Coutures** (opération effectuée dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage confié à Limoges Habitat), ont débuté au printemps 2015 engendrant les premiers versements de la Ville à hauteur de 315 000 € au 31 décembre (soit 48 % du budget global).



CONFORTER LE TISSU ASSOCIATIF DE PROXIMITÉ ET OFFRIR DES POSSIBILITÉS DE LOISIRS ET D'EXPRESSION À LA POPULATION DES QUARTIERS

chiffres clés

Soutien de la Ville de Limoges aux structures œuvrant dans le cadre de la Politique de la ville

924 631 €

Spectateurs des séances de cinéma en plein air dans les quartiers

1 500 environ

Centre social de la Bastide

Familles ayant confié leurs enfants

107

familles ayant participé aux différentes actions

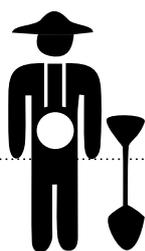
314

Contexte et enjeux

Impliquer les habitants dans la vie de leur quartier, développer les relations interpersonnelles, favoriser la socialisation, notamment des jeunes au travers d'activités de loisirs dans les quartiers prioritaires constituent le deuxième volet de la Politique de la ville.

Actions

Comme pour tous les programmes relevant de la Politique de la ville, les actions s'inscrivent dans un cadre partenarial et contractuel, mais pour ce volet lié à l'animation des quartiers, les associations constituent un levier essentiel, - à condition qu'elles répondent aux problématiques du territoire-, la ville pouvant prendre le relais lorsqu'elles sont défaillantes à l'instar du quartier de La Bastide. Il comporte les soutiens aux structures d'animation et le fonctionnement des équipements municipaux de quartiers.



Objectifs

- Faciliter l'accès à la culture et aux loisirs pour les habitants des quartiers.
- Favoriser la socialisation, fortifier et accompagner le " vivre ensemble ".

FAITS MARQUANTS

► Suite à l'appel à projets 2015, une cinquantaine de structures œuvrant à l'accompagnement à la scolarité, l'ouverture culturelle, les pratiques sportives, l'accueil de loisirs ou les départs en vacances sur les 9 territoires prioritaires de la ville ont été financées. 137 actions ont reçu un soutien de la Ville de Limoges.

Le nouveau contrat de ville de l'agglomération de Limoges a été signé le 7 octobre 2015 par la Ville de Limoges, l'État, Limoges Métropole, le Conseil départemental, le Conseil régional, les principaux bailleurs, l'Agence régionale de santé, Pôle emploi et quelques autres partenaires. L'élaboration de ce nouveau contrat est le fruit d'un travail partenarial débuté en janvier 2015 avec un appel à contributions lancé par la Ville auprès des acteurs associatifs et institutionnels œuvrant sur les quartiers prioritaires. Plusieurs piliers ont ainsi été définis pour une mise en œuvre sur la période 2015-2020 : la cohésion sociale, l'insertion, la formation, le développement économique, le cadre de vie et le renouvellement urbain, les politiques transversales.

► En collaboration avec l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels, des manifestations publiques et des fêtes de quartier ont été organisées tout au long de l'année. Regroupées sous la bannière « j'aime mon quartier », elles promeuvent la défense de l'environnement en impliquant les habitants à l'embellissement de leur cadre de vie. Proposée lors des fêtes de quartiers, l'opération « passeur d'images », gérée en direct par la Politique de la ville, reste un élément central d'animation du territoire.

Afin de favoriser la mixité culturelle et d'installer des espaces de liberté au cœur du tissu urbain, des jardins familiaux ont été aménagés à

Beaubreuil, La Bastide, le Val de l'Aurence et le Val d'Auzette. Des visites semestrielles permettent de s'assurer du respect des règlements intérieurs. Pour la deuxième année, un **concours visant à récompenser les plus beaux jardins familiaux** a été organisé. Une remise de prix en mairie a été proposée en septembre 2015 en présence du Maire et des élus référents.

Le centre de loisirs sans hébergement des Casseaux est ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires. Son encadrement est assuré par des fonctionnaires de la Police nationale. Les activités proposées sont multiples : sports divers, sorties à la journée, mini camps, etc. Elles s'adressent aux jeunes directement ou en lien avec d'autres associations.

L'année 2015 a vu la mise en place d'une **tarification** des services du **Centre de ressources** et l'application d'un nouveau règlement clarifiant le cadre des mises à disposition aux structures bénéficiaires.

► Le centre social de la Bastide a encore fait preuve d'innovation et de dynamisme. Soucieuse des préoccupations des habitants, et à leur écoute, l'équipe d'animation a œuvré pour proposer des temps de partage et de rencontre ouverts à tous.

Le **secteur enfance**, au-delà des accueils de loisirs, a pérennisé son expérimentation pour les enfants allophones autour d'un atelier favorisant l'enrichissement du vocabulaire et l'intégration sociale. Un temps festif, fédérateur entre toutes générations, a été organisé avec une fête médiévale. Une sensibilisation à l'engagement citoyen a trouvé un réel essor avec des lectures auprès des autres générations, notamment auprès des résidents de l'EHPAD Marcel-Faure. 107 familles ont confié leurs enfants au CSB.

Le **secteur jeunesse** a poursuivi sa démarche d'accueil du plus grand nombre avec la création d'un accueil de jeunes. Le séjour inter quartier à Pilsen a été coordonné par le centre social.

Le **secteur famille** a proposé des temps de rencontre et d'évasion du quotidien pour les habitants : à noter plus particulièrement un projet autour de la route des pains avec la venue d'un four ambulant pour une journée festive au cœur du quartier. Un séjour familial en bord de mer a permis aux participants de s'évader le temps d'un week-end.



Fête du Centre social de La Bastide

ASSURER L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PUBLICS AUX HANDICAPÉS

chiffres clés

Mise en accessibilité réalisé par Limoges Métropole pour le compte de la Ville

586 295,61 €

Montant des travaux d'aménagement réalisé par la Ville pour la mise en accessibilité des équipements

914 961 €

Contexte et enjeux

Les personnes atteintes de handicap constituent la minorité numériquement la plus importante dans notre société (9,6 millions de personnes en 2009 selon l'INSEE) mais souffrent encore d'une forte propension à être « invalidées » dans leur entier alors que chaque type de déficience laisse de larges capacités d'activité moyennant divers ajustements du cadre collectif.

La ville concourt ainsi à l'égalisation des chances des personnes handicapées, dans le cadre des dispositions législatives et par des initiatives propres.

Actions

Les actions de ce programme s'inscrivent dans plusieurs politiques publiques dans des domaines allant bien au-delà de l'accessibilité au cadre bâti et de l'espace public. Elles concernent aussi l'accueil des enfants handicapés dans les crèches, l'accès aux services et aux contenus culturels (visites guidées des musées adaptées aux malvoyants et malentendants, action éducative et culturelle auprès des publics handicapés à l'opéra). Même si certains champs d'action -comme les déplacements- ne relèvent pas des compétences municipales, la Ville joue un rôle d'écoute et de coordination indispensable à l'application concrète des principes d'accessibilité.



Objectifs

- Développer l'accessibilité des lieux et services municipaux.

FAITS MARQUANTS

► Le suivi du comité consultatif de l'accessibilité des personnes handicapées a été transféré à la direction de la santé et des solidarités – service santé et vie sociale.

► Divers aménagements ont été réalisés par Limoges Métropole à la demande de la Ville de Limoges :

- 137 mises aux normes de passages piétons et 9 mises aux normes de Quais Bus (suite à des dégradations, 11 interventions pour réparation ont été effectuées),
- 12 rénovations et 9 poses d'équipements de nouveaux de feux sonores,
- 15 places PMR (9 places PMR ont été réalisées en complément des quinze places PMR réalisées par Limoges Métropole).

Le Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) a été mis à jour afin de réaliser un prévisionnel des travaux.

► Un nombre considérable de travaux ont été réalisés pour la mise en accessibilité des équipements dont la Ville est propriétaire :

- mise aux normes de parcs en ouvrage,
- aménagement d'allées ou de rampes donnant accès à des équipements sportifs de loisirs, aires de jeux et espaces verts : les Portes-Ferrées, Vignal, Val de l'Aurence,
- mise en conformité aux normes d'accessibilité dans le cadre de l'extension de la crèche Joliot Curie, de l'ouverture de la bibliothèque du Val de l'Aurence et des aménagements des antennes mairie,
- barre de rappel dans les sanitaires handicapés du RDC hôtel de ville,
- plateforme élévatrice mobile PMR à l'Hôtel de Ville,
- rampe PMR à l'entrée de la Police municipale à la caserne Marceau,
- remplacement d'alarme et mise en place de report

- d'alarme flash esplanade Blanqui et Maison du temps libre,
- - création d'allées ou de rampes donnant accès à des équipements sportifs de loisirs,
- -restructuration des vestiaires du gymnase de Buxerolles,
- - rampes d'accès PMR aux écoles maternelles L-Berland et J- Macé et à l'école élémentaire A-Beslais,
- - création de contrastes sur nez de marches et bandes podotactiles dans les cages d'escaliers à l'école élémentaire Bellevue,
- - adaptation du dispositif sonore d'évacuation, ajout d'un dispositif lumineux (groupe scolaire Victor-Hugo, école maternelle Jacques-Brel, école élémentaire Léon-Blum et restaurant scolaire),
- - restructuration et création de sanitaires PMR aux CCM J-Macé, CCM Jean-Le-Bail et CCM J-Lennon.

► L'emploi ou l'accueil de travailleurs handicapés s'est amplifié. Alors que l'obligation légale du **taux de travailleurs handicapés** est de 6 %, en 2015, le taux était de 6,34 % pour la Ville (6,25 % en 2014, 5,68 % en 2013), 7,69 % pour le CCAS, 1,16 % pour la caisse des écoles.

Des travailleurs handicapés ont été accueillis dans le cadre de conventions avec différents organismes aux services des espaces verts, élections-PIA, à la caisse des écoles.

Cyril JONARD, judoka champion du monde et paralympique a été recruté en tant que gardien des installations sportives au dojo R-Lecomte ainsi qu'une éducatrice sportive, maîtrisant la langue des signes.

La Ville a demandé au Fond d'insertion pour les personnes handicapées de la fonction publique des remboursements de matériels, prothèses, études

ergonomiques, à hauteur de 17 584,62 € pour 10 agents.

► L'accès aux services, aux animations sportives et aux contenus culturels a connu de nouvelles améliorations.

Une nouvelle opération estivale intitulée **Sportez-vous bien Handi valide** et des **séances contre l'aquaphobie** pour les personnes qui souffrent d'un handicap sensoriel ont également été proposées.

L'école élémentaire Aigueperse a été dotée d'un écran sur pupitre qui duplique l'affichage du tableau blanc interactif pour un enfant ayant des problèmes de vue.

L'application **FACIL'iti** a été installée sur la page d'accueil du site de Internet de la ville.

Pour le public mal / non-voyant des séances en audio description précédées chacune d'une visite tactile des décors et costumes ont été proposées à l'Opéra ainsi que des concerts avec des boucles magnétiques acquises en 2015 (4 opéras proposés, plus de 70 personnes présentes).

En 2015, plusieurs actions ont été réalisées dans les CCM :

- représentation adaptée en langue des signes française (LSF) avec le soutien du ministère de la Culture.
 - accueil régulier sur les spectacles jeune public (IME St-Junien, IEM de Grossereix, PEP appartements de semi autonomie, CHS Esquirol).
- Le musée des Beaux-Arts a fait réaliser des tableaux tactiles reproduisant quatre peintures des collections du musée et organisé 3 visites sensorielles et 6 visites en LSF autour des collections permanentes du musée.



Rampe d'accès PMR antenne mairie



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

*Participer à la transition énergétique et écologique par
des actions locales*

PROGRAMME **38** — « UTILISER DES SOURCES D'ÉNERGIE LOCALES ET RENOUVELABLES »

PROGRAMME **39** — « ÊTRE ÉCONOME EN ÉNERGIE »

PROGRAMME **40** — « PRÉVENIR LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'Y ADAPTER »

PROGRAMME **41** — « RÉDUIRE, TRAITER ET VALORISER LES DÉCHETS »

PROGRAMME **42** — « ÉCONOMISER L'EAU »

PROGRAMME **43** — « SENSIBILISER LES PUBLICS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE »

UTILISER DES SOURCES D'ÉNERGIE LOCALES ET RENOUVELABLES

chiffres clés

Nombre d'équivalents-logements alimentés en chauffage et en eau chaude sanitaire

Par le réseau de chaleur du Val de l'Aurence

10 000

(production de 128 GWh)

Par le réseau de chaleur de Beaubreuil

3 000

(production de 38 GWh)

Diminution des rejets de CO₂ dans l'atmosphère grâce à la centrale Biomasse

12 986 tonnes

(- 65 % depuis sa mise en service en 2012)

Contexte et enjeux

Alors que la consommation globale d'énergie augmente, les énergies fossiles représentent la majeure partie des ressources, et constituent les 2/3 des causes de l'augmentation de l'effet de serre, responsable du changement climatique.

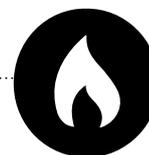
Afin d'en limiter les conséquences néfastes (augmentation globale des températures, risques d'inondations et de sécheresse, élévation du niveau des océans, perte de biodiversité), la Ville inscrit son action dans le cadre des objectifs des grandes conférences environnementales.

Bien que la consommation d'énergies fossiles soit en Limousin un peu inférieure à la moyenne nationale (56 % contre 67 %) un des enjeux consiste à développer l'exploitation des gisements d'énergies renouvelables (biomasse, méthanisation).

Actions

La mise en œuvre de ce programme s'effectue principalement dans le cadre d'une délégation de service public avec la société Dalkia et comprend la production d'énergie issue de la biomasse (Val de l'Aurence) ou de la chaleur de récupération de la centrale énergie déchets de Limoges Métropole (CEDLM) à Beaubreuil, et l'exploitation de réseaux de chauffage urbain.

Il est complété par un programme de remplacement des chaudières fuel de certains bâtiments de la ville, soit par des extensions du réseau de chauffage urbain prioritairement, soit par un raccordement au réseau du gaz de ville.



Objectifs

- Produire de l'énergie renouvelable au bilan neutre en CO₂.
- Assurer sa distribution au meilleur prix pour les ménages.

Chaufferie Biomasse



FAITS MARQUANTS

En 2015, suite à la signature d'une convention avec GrDF permettant une prise en charge par cette entreprise de distribution des coûts de raccordement, et à l'extension du réseau de chaleur du Val de l'Aurence, **4 chaudières fuel ont été remplacées** : 3 sont des chaudières gaz à condensation reliées au réseau de distribution du gaz de ville et une au réseau de chaleur du Val de l'Aurence, énergie produite à plus de 80 % par la combustion de biomasse (bois).

Le GIEC (Groupe d'experts international sur le climat) attribue une baisse d'émission de 25 % de CO₂ pour le passage du fuel au gaz et de 100 % pour le passage au bois. Ainsi compte tenu des consommations de ces 4 sites, il est estimé que cette action permet l'économie de 150 tonnes de rejet de CO₂ par an (dont la moitié pour le seul site connecté à la biomasse) pour un investissement de 63,6 k€.

De plus, l'association AMORCE a conclu qu'en 2013, le coût de la chaleur produite via le chauffage urbain ou le gaz de ville était inférieur, respectivement de 34 % et 22,5 % par rapport au fuel domestique.

En 2015, la Ville de Limoges s'est vu décerner par l'association AMORCE le **label « éco réseau de chaleur »** pour ses deux réseaux sur Beaubreuil et le Val de l'Aurence, qui alimentent à eux deux plus de 13 000 équivalents-logements avec une chaleur de récupération (incinération des ordures ménagères) à Beaubreuil ou créée à partir de biomasse (plaquettes forestières) au Val de l'Aurence.

Ce label récompense le service public de la Ville de Limoges et son gestionnaire, la société DALKIA, sur trois niveaux d'exigences :

- environnementale : la chaleur distribuée a été produite en majorité par des énergies renouvelables ou de récupération sur l'année 2014,
- économique : le coût global du chauffage et de l'eau chaude sanitaire pour un usager du réseau habitant un appartement de 70 m² étiquette D est inférieur à la solution de référence du territoire en 2014,
- sociale : un éco-réseau de chaleur doit rendre compte de l'exécution du service auprès des abonnés et des usagers à travers un lieu de concertation et d'information comme la commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

En 2015, le **réseau de chaleur du Val de l'Aurence** s'est densifié et a permis à **10 nouveaux sites** (copropriétés, bâtiments publics, logements sociaux) de faire évoluer leur chauffage au gaz ou au fioul vers une énergie renouvelable.

De plus en 2015, la Ville de Limoges s'est attachée les services d'un grand groupe (Engie) afin de construire un programme d'actions concrètes relatif à l'énergie dans le cadre de la démarche **Terr'innove**. La première phase a été conclue en 2015 et la feuille de route sera rédigée au 1^{er} trimestre 2016.

Les études se poursuivent en vue de créer une ou plusieurs unités de méthanisation afin de valoriser des déchets (fermentescibles) en valorisant le gaz produit (vente directe, transformation en chaleur et/ou électricité et chaleur).



ÊTRE ÉCONOME EN ÉNERGIE

chiffres clés

Émissions annuelles des activités de la Ville

11 561 tonnes de CO₂

Contexte et enjeux

La consommation d'énergie a plus que doublé depuis la première « crise du pétrole » de 1973 et pèse d'un poids considérable dans l'économie. La recherche de l'efficacité et de la sobriété énergétiques constitue un autre enjeu des politiques environnementales de transition énergétique, auquel la Ville ne peut rester insensible compte tenu entre autres des coûts induits.

Actions

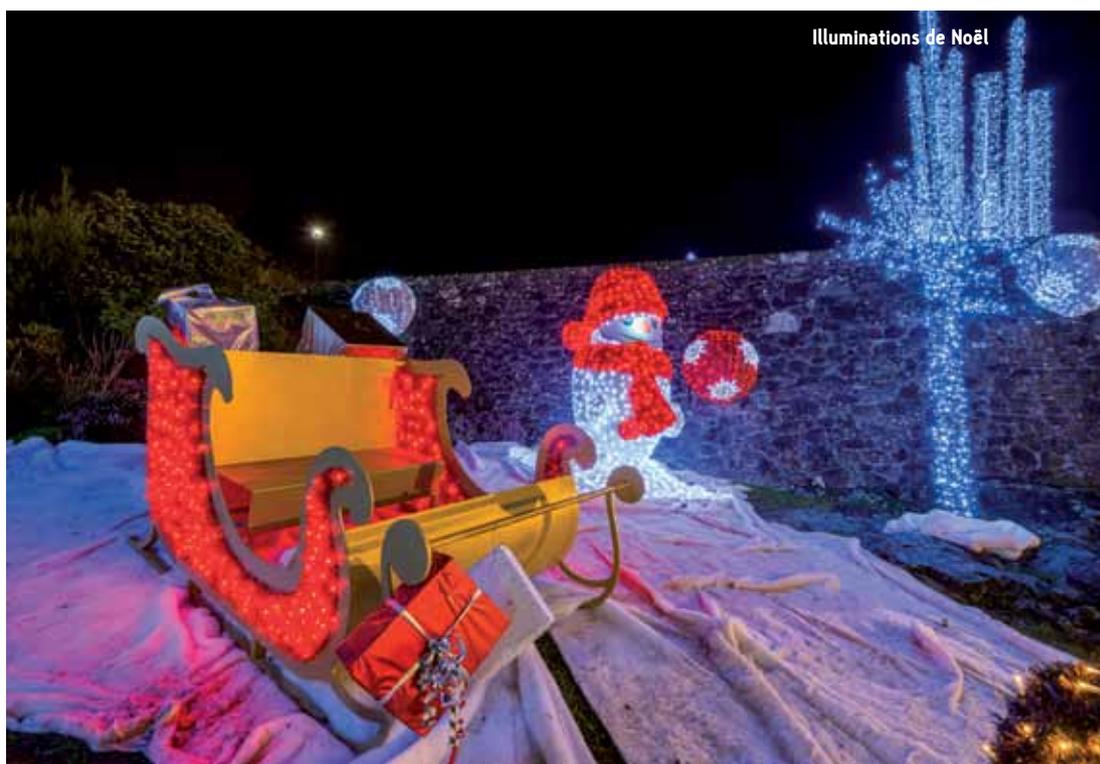
Ce programme s'applique aux services gestionnaires des plus grands comptes de dépenses en énergie. Il comprend l'intégration de la norme HQE dans les constructions, la réduction des consommations énergétiques des bâtiments municipaux, la limitation des consommations de carburant et l'établissement d'un bilan carbone de la collectivité.



Objectifs

- Réduction de la consommation d'énergie fossile et des coûts énergétiques des services.

Illuminations de Noël



FAITS MARQUANTS

► Répondant à une obligation découlant de la Loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010, la Ville a réalisé son **bilan des émissions de gaz à effet de serre**, déposé officiellement le 21 décembre 2015 auprès des services de la préfecture de la Haute-Vienne.

Ce document permet à la collectivité de disposer d'une connaissance exhaustive de l'ensemble de ses émissions de ce type de gaz dans l'ensemble de ses activités internes (consommations énergétiques, déplacements opérés par les véhicules des différents services, consommations de gaz réfrigérants, d'engrais, émissions de gaz liés aux animaux du parc animalier de l'Aurence). L'analyse par source énergétique montre une prépondérance du gaz dans le mix énergétique utilisé par la ville.

Dans le cadre de la volonté d'agir, mais aussi de l'exemplarité souhaitée par la Municipalité, un plan d'actions très ambitieux de réduction des émissions accompagne le document.

La Ville s'engage ainsi sur une baisse drastique de ses émissions d'ici 2017 où il sera procédé à de nouveaux calculs afin de contrôler l'efficacité des actions entreprises.

D'ores et déjà plusieurs actions ont été initiées en 2015.

Le **CCAS** a mis en place dans l'ensemble de ses établissements d'accueil des séniors un **système de management** consistant en :

- la définition des facteurs d'influences

énergétiques significatifs relatifs à la norme iso 50001,

- l'installation de sous-compteurs permettant le relevé de données liées aux facteurs d'influences,

- et, in fine, la maîtrise des consommations énergétiques.

L'investissement en 2015 a été de 16 800 € pour le CCAS. Le gain sur les consommations - et donc sur le coût et sur les émissions de GES - sera évalué chaque année.

Afin de diminuer les dépenses énergétiques, de renforcer l'attention des élèves, et d'atténuer la fatigue visuelle, la Ville a amélioré les **conditions lumineuses dans les salles de classe** en déployant le système « School Vision » à titre expérimental à l'école des Feuillants.

En effet, outre les économies d'énergie, le système permet d'adapter la couleur et l'intensité lumineuse en fonction des activités de la journée (couleur plus douce et intensité plus basse pour les activités « reposantes » type lecture, couleur plus vive et plus intense pour les évaluations ou les activités nécessitant davantage de concentration).

Le coût d'investissement en 2015 a été de 60 000 €.

Ce système d'éclairage devrait théoriquement abaisser la consommation d'électricité de 50 % par rapport à l'ancien système. L'étude des données est en cours.

► Soucieuse de baisser la consommation d'énergie, la Ville de Limoges a utilisé uniquement de l'éclairage led (diodes électroluminescentes) pour les **illuminations de Noël**.

PRÉVENIR LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'Y ADAPTER

Contexte et enjeux

Malgré les efforts de réduction des gaz à effet de serre, le dérèglement climatique est déjà une réalité avec laquelle il convient de composer.

Actions

Les actions de ce programme comportent l'utilisation de véhicules électriques, les aménagements urbains visant à limiter le réchauffement et le « plan canicule ».



Objectifs

- Limiter le dégagement de gaz à effet de serre.
- S'adapter aux effets du réchauffement.
- Préserver la qualité de vie en période de grandes chaleurs.

FAITS MARQUANTS

Sur fin 2014 et 2015, 4 véhicules électriques ont été achetés et la flotte a baissé de 23 véhicules. De plus, 2 vélos à assistance électrique ont été acquis pour les déplacements professionnels des agents. L'investissement net a été pour la collectivité de 20 k€ (52 k€ d'achat minoré des 32 k€ de vente des véhicules), auquel il faut rajouter la baisse des coûts de fonctionnement de cette politique. D'après le GIEC, 14 véhicules légers « essence » et 13 « diesel » en moins avec une moyenne de 5000 km/an permettent une économie de rejet de CO₂ par an de 30 tonnes/an. La baisse de la flotte de 23 véhicules permet également une économie nette de 50 000 € de fonctionnement par an.



Véhicule électrique

RÉDUIRE, TRAITER ET VALORISER LES DÉCHETS

Contexte et enjeux

Dans un contexte de rareté croissante des ressources, d'enjeux sur l'approvisionnement énergétique et le changement climatique, éviter de produire des déchets ou recycler les déchets produits a un double intérêt.

C'est d'abord un bénéfice écologique par une réduction des impacts associés en amont ou en aval, c'est aussi un bénéfice économique par réduction des coûts d'élimination pour la collectivité. Incidemment ces actions ont un effet d'exemplarité pour inciter l'ensemble des habitants à des comportements écoresponsables.

Actions

Les actions comprennent notamment la valorisation des déchets naturels des espaces verts, de la restauration scolaire, la gestion des déchets de construction, la réutilisation et le recyclage des papiers et cartons de bureaux et la gestion écoresponsable des solutions d'impression.



Objectifs

- *Préserver l'environnement.*
- *Réduire les coûts économiques de traitement des déchets.*
- *Economiser de la matière première.*

FAITS

MARQUANTS

Soucieuse de l'environnement et afin de réduire les dépôts de gobelets en plastique sur son espace public, la ville a décidé de mettre en place un système de **gobelets consignés**, adopté sans réserve par les exposants et les consommateurs de la Frairie des Petits Ventres.



Broyage de déchets verts

ÉCONOMISER L'EAU

Contexte et enjeux

Si la Ville de Limoges peut se targuer de ressources en eau abondantes, l'entretien des réserves, le traitement, la distribution, l'évacuation et l'épuration de l'eau sont des opérations coûteuses qui en outre consomment de l'énergie.

Aussi convient-il de réduire les pertes évitables et les consommations inutiles, d'autant que cette action publique a un effet de démonstration et d'exemplarité vis-à-vis des particuliers.

Actions

Les actions de ce programme visent à éviter les fuites sur le réseau d'eau et entretenir les espaces verts à qualité de service constante avec une réduction des arrosages.



Objectifs

- Optimiser la ressource en eau traitée.
- Réduire la consommation d'eau utilisée par les services.

FAITS MARQUANTS

134 fuites sur conduites, principalement sur des conduites anciennes en « fonte grise » ont été réparées sans délai dans un souci de continuité de service à l'usager. Ainsi le rendement du réseau de distribution s'établit à 86,1 % en 2015, supérieur à l'objectif de 85 % fixé par la réglementation.



Recherche de fuites sur le réseau

SENSIBILISER LES PUBLICS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contexte et enjeux

Le développement durable constituant un des enjeux majeurs du XXI^e siècle, la sensibilisation du public et particulièrement des jeunes enfants est un pari sur l'avenir des nouveaux comportements que notre société se doit d'acquiescer.

Afin de sensibiliser ou perfectionner les jeunes générations à cette question et construire avec eux un monde plus respectueux de notre environnement, la Ville propose une approche naturaliste et écoresponsable, en insistant sur les gestes du quotidien.

Actions

Ce programme regroupe les actions de sensibilisation des publics à la gestion des espaces verts, les « journées de l'arbre » et l'éducation aux gestes de développement durable en centre de loisirs et de vacances.



Objectifs

- Faire comprendre l'impact de l'activité humaine sur l'environnement.
- Faire participer les enfants à des comportements pratiques dans un but de développement durable.

FAITS MARQUANTS

La Ville de Limoges a souhaité relayer localement la 21^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, appelée aussi Conférence des Parties (COP 21), et sensibiliser ses concitoyens aux adaptations nécessaires pour limiter le réchauffement climatique.

Dans ce cadre, elle a proposé à la galerie des Hospices une grande exposition intitulée *Le climat change, que fait le monde ?*. Réservée dans un premier temps aux scolaires du 23 novembre au 4 décembre puis ouverte également au grand public du 7 au 20 décembre 2015, elle a présenté la question du réchauffement climatique sous trois angles : l'histoire du climat, l'état des connaissances sur la situation actuelle et les conditions requises d'adaptation de nos sociétés humaines.

Exposition Le climat change, que fait le monde ?





RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

*Accompagner les services dans la mise en œuvre des
politiques publiques*

PROGRAMME **44** — « CONDUIRE UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DES DIRECTIONS ET DES AGENTS »

PROGRAMME **45** — « ASSURER UNE GESTION RIGoureuse ET ANTICIPATRICE DES FINANCES DE LA VILLE »

PROGRAMME **46** — « ASSURER LA GESTION DES MOYENS MATÉRIELS DE LA COLLECTIVITÉ »

PROGRAMME **47** — « GÉRER DE FAÇON OPTIMALE LES FLUX PHYSIQUES ET ÉLECTRONIQUES »

PROGRAMME **48** — « SÉCURISER L'ACTION MUNICIPALE, CONTRÔLER SON EFFICACITÉ ET GARANTIR SA QUALITÉ »

CONDUIRE UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DES DIRECTIONS ET DES AGENTS

chiffres clés

Coût total d'un mois de paie (salaires et charges) pour la Ville de Limoges

entre **6,6** et **8 M€**

Avancements d'échelon

1 148

Avancements de grade

194

Promotions internes

24

Procédures disciplinaires engagées

30

Contexte et enjeux

La Ville de Limoges, est soumise à une baisse drastique des dotations d'État (perte totale estimée à plus de 11 millions d'euros sur la période 2014/2017). Dans ce contexte, repenser l'organisation du temps de travail est une nécessité à laquelle la collectivité se trouve confrontée afin de préserver les finances de la ville en maintenant l'emploi public et d'éviter une augmentation de la pression fiscale pour les contribuables de Limoges.

Si, sur le plan national, de nombreuses collectivités ont déjà fait le choix de diminuer les effectifs ou de supprimer des postes, ce n'est pas le souhait de la Municipalité qui préfère proposer à son personnel d'optimiser l'organisation du temps de travail afin de se mettre ainsi en conformité avec la loi.

Actions

Ce programme comprend la gestion des carrières, des rémunérations, des recrutements, la formation, la gestion des conditions de travail.



Objectifs

- *Accompagner les directions dans la gestion des postes en veillant au respect des règles statutaires.*
- *Garantir les grands équilibres relatifs au personnel avec un strict maintien des effectifs.*
- *Préserver le climat social par un dialogue structuré et constructif.*
- *Favoriser l'efficacité et le bien-être des agents au travail.*

Demandes d'emplois
spontanées enregistrées**4 288**Contrats d'emplois
saisonniers**225**

Recrutements effectués

204(dont 147 ont donné lieu à des
entretiens avec un jury)

Budget formation Ville

391 000 €Cotisation versée au CNFPT
pour la Ville**541 854 €**

FAITS MARQUANTS

L'année 2015 a été marquée par la **réorganisation de la DRH** compte tenu de :

- la création d'un Pôle amélioration de la qualité de vie au travail avec intégration du service risques professionnels au 1^{er} janvier 2015,
- la démutualisation avec Limoges Métropole,
- l'adaptation des portefeuilles des gestionnaires (ensemble des secteurs relevant de la gestion des ressources humaines) à l'organisation en pôles de la collectivité.

Avec le concours d'un cabinet spécialisé, un **diagnostic relatif à l'application de la réglementation sur le temps de travail** au sein de la Ville de Limoges et de ses établissements publics a été réalisé.

Des **entretiens professionnels** ont été conduits en lieu et place de la notation.

Le **Compte épargne temps**, qui a pour vocation de permettre aux agents qui n'auraient pu utiliser l'intégralité de leurs congés de les épargner afin de ne pas les perdre, a été mis en place au sein de la collectivité, pour une date d'effet au 1^{er} janvier 2016.

Un **nouveau site Intranet** a été mis en ligne le 12 mai 2015, le rapport annuel d'activité 2014 a été présenté selon la segmentation des politiques publiques, faisant apparaître l'action des services en fonction de leurs finalités et non des divisions administratives. 3 journaux internes ont été publiés et le "jeu concours de la com'interne" a été mis en place.

Un **séminaire des cadres** sur l'accompagnement au changement et le travail en mode projet s'est

tenu le 10 juin 2015.

Un dispositif d'accusés-réceptions aux **demandes d'emploi spontanées** et aux demandes de stage a été mis en place afin d'apporter une réponse de premier niveau dans le délai de 10 jours.

Suite à plusieurs décrets parus en 2014, relatifs à la modification des grilles de rémunération de l'ensemble des agents de catégorie C et d'une partie des agents de catégorie B, le service a procédé au **reclassement**, prenant effet au 1^{er} janvier 2015, de 1 983 agents.

Une dynamique d'actions s'est constituée autour de 18 projets visant à **l'amélioration de la qualité de vie au travail**.

Quatre d'entre eux méritent déjà de retenir l'attention :

- une formation a été mise en place pour les organisations syndicales afin de les accompagner dans l'appropriation des outils mis à leur disposition par l'administration (ex : portail hygiène et sécurité) et dans la définition concertée de procédures de travail et de terminologies communes afin de faciliter le travail collaboratif pour la préparation des instances,
- une démarche méthodologique d'amélioration de la qualité de vie au travail pour contribuer à la prévention des risques psycho-sociaux, à l'amélioration de la santé au travail et à la performance globale des services a été initiée. Cette démarche nommée CONCERTOS bénéficie de l'appui de 3 laboratoires de recherche spécialisés en sciences du travail, ainsi que d'une subvention du Fonds National de Prévention à hauteur de 46 880 €. Plusieurs directions pilotes ont été identifiées fin 2015 pour participer à la démarche,
- formalisé et présenté en CHSCT en 2015, le projet Amiante a vocation à être mis en

Déclarations d'accidents

271

(dont 166 avec arrêts de travail)

Maladies professionnelles

14

Budget habillement

280 000 €

(1 546 agents concernés)

Contacts du service social
avec les agents**1 853**

Entretiens mobilité

123

Total des visites médicales

1 457

œuvre durant l'année 2016, et se formalise au travers notamment de 10 pistes de travail (ex : élaboration d'un diagnostic amiante avant travaux, réalisation de formations spécialisées pour les agents intervenant dans le domaine, surveillance par l'ACFI et le médecin de prévention, mise en place d'un COPIL amiante...).

Le **CHSCT** a tenu 4 réunions ordinaires et 1 réunion extraordinaire en 2015 ; outre les accidents de travail, il a examiné 4 dossiers de plans liés à des locaux. Il a assuré le suivi de toutes les préconisations en matière d'hygiène et de sécurité dont il a été saisi et a effectué 3 visites de service (entretien Hôtel de Ville - direction du commerce, tourisme et de l'international - station des eaux de La Bastide). Le rapport du service de médecine professionnelle et préventive et les opérations d'hygiène et de sécurité menées dans différents secteurs ont été portés à sa connaissance.

Le **CT** a tenu 6 réunions. Il a examiné 39 dossiers et reçu diverses informations. Les dossiers ont porté sur la réorganisation des services, des règlements intérieurs de service, la mise en place de ratios, la création de directions, les horaires, l'instauration de régies de recettes, une évolution du mode de gestion, un appel à projet, le Compte épargne temps, le dispositif AQVT, les critères d'appréciation de la valeur professionnelle, des astreintes, des projets de service, des plannings, des fermetures de structure). Il a également assuré le suivi des dossiers examinés les années précédentes. Le tableau des emplois budgétaires a été présenté en CT.

L'ensemble des marchés d'**habillement** a été renouvelé en septembre 2015. Le transfert de gestion de l'habillement sur l'application Optistock 2 a été abandonné.

Un projet de transfert du magasin d'habillement vers le service des moyens généraux est en cours de réflexion pour l'année 2016.

Séminaire des cadres



ASSURER UNE GESTION RIGOUREUSE ET ANTICIPATRICE DES FINANCES DE LA VILLE

chiffres clés

BP 2015

Section de fonctionnement

recettes

167,919 M€

dépenses

161,574 M€

Section d'investissement

recettes

67,505 M€

dépenses

73,850 M€

CA 2015 estimé

Section de fonctionnement

recettes

170,755 M€

dépenses

158,507 M€

Section d'investissement

recettes

36,160 M€

dépenses

49,992 M€

Contexte et enjeux

La situation financière de la Ville s'était dégradée depuis plusieurs années : entre 2011 et 2013, les dépenses avaient augmenté (+ 3,3 %) plus vite que les recettes (+ 2 %) dont la progression était principalement portée par une dynamique fiscale. De plus sa capacité de désendettement s'était considérablement amoindrie alors qu'elle doit poursuivre ses programmes d'investissements vitaux pour l'économie locale et faire face à une demande sociale accrue.

Le programme de stabilité 2014-2017 décidé par le Gouvernement, qui implique les collectivités dans la réduction du déficit public, conduit à une baisse globale de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) estimée à 11 M€.

Dans ce contexte - et compte tenu de la volonté de la Municipalité d'éviter une augmentation des taux de contributions directes en dynamisant la Ville - il importe de maîtriser les dépenses de gestion (-5 % par an jusqu'en 2017) en adaptant les moyens de fonctionnement de la collectivité et de dégager des recettes.

Restaurer l'autofinancement est un préalable majeur pour les collectivités souhaitant renouer avec des niveaux d'investissement conformes à leur statut de premier investisseur public et le soutien à l'emploi via la commande publique.

Actions

Ce programme comprend la gestion des budgets, des dépenses et des recettes, de la trésorerie, de la dette et de la fiscalité.



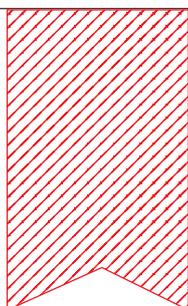
Objectifs

- *Éclairer les décisions ayant un impact financier et accompagner les élus dans leurs choix.*
- *Préparer les budgets avec une vision anticipatrice pluriannuelle en veillant à restaurer les capacités d'autofinancement.*
- *Assurer une gestion active de la dette et optimiser la trésorerie.*
- *Suivre et rendre compte de l'exécution des budgets.*

Nombre de mandats payés

41 381

Encours de la dette

124,394 M€soit
898 €/habitants
(au 31/12/2015)

FAITS MARQUANTS

► Les objectifs budgétaires affichés ont été tenus : la Municipalité n'a pas augmenté les taux d'imposition et la masse salariale ne s'est accrue que de 1 % entre 2014 et 2015. Le contexte est toujours difficile puisque la perte de DGF a été de 3 M€ en 2015 et que les recettes fiscales se ressentent d'une diminution de la population. Alors que les recettes de fonctionnement ont baissé de 1,4 %, des efforts ont donc été engagés afin de commencer à **réduire les dépenses** ; la baisse de 0,6 % obtenue en 2015 constitue un premier résultat sensible mais néanmoins insuffisant et qui devra se poursuivre afin qu'elle corresponde à la baisse des recettes. Si on analyse l'évolution des 3 dernières années (2013-2015) les recettes ont baissé de 2,3 % alors que les dépenses ont augmenté de 2,1 %.

La **capacité d'autofinancement** est donc en forte réduction : -37 % entre 2013 et 2015 (-10,3 % entre 2014 et 2015) la baisse ayant été limitée grâce aux premiers efforts de réduction des dépenses.

La Ville de Limoges poursuit un objectif de gestion active de sa dette et a su capter tout au long de l'année les taux fixes et variables les plus performants du marché, affichant ainsi un coût moyen de sa dette de 2,15 % au 31/12/2015.

La Ville ne détient aucun produit structuré volatile : la totalité de la dette est indexée à taux fixe ou à taux variables simples de la zone euro (index classés A-1 selon la typologie Gissler).

La consultation pour couvrir son besoin de financement effectuée à l'automne 2015 a permis de démontrer la bonne signature de la Ville de Limoges et sa capacité à lever des financements auprès des établissements bancaires avec un excellent taux de couverture de 550 %.

L'année 2015 a vu la mise en place opérationnelle du dispositif d'**AP/CP** (autorisations de programme /crédits de paiement).

La Ville dispose à présent d'un outil de pilotage et d'anticipation, permettant d'améliorer la visibilité financière à moyen terme dans une logique d'objectifs facilitant les arbitrages politiques.

► Le 20 mai 2015, la Ville a renouvelé son protocole de **partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations** en vue d'installer des coopérations actives sur des projets répondant à des attentes partagées au titre desquelles le programme ANRU, le financement des grandes infrastructures (LGV, projets urbains...) ou les actions s'insérant dans la transition énergétique.

Dans le cadre de l'élaboration par la Communauté d'agglomération du **Schéma de mutualisation**, la Ville a participé à un cycle de réunions techniques permettant de disposer d'une liste exhaustive des services mis à disposition de l'échelon communautaire et de mettre à plat les interactions avec l'EPCI dans le sens d'une meilleure organisation des services et d'une valorisation au plus juste des mises à disposition.

ASSURER LA GESTION DES MOYENS MATÉRIELS DE LA COLLECTIVITÉ

chiffres clés

Cessions immobilières

32

Acquisitions

50

Déclarations d'intention d'aliéner reçues

2 590

Nouveaux marchés

877

Reconductions de marchés

433

CAO

60

Montant des ventes aux enchères de biens

130 000 €

(estimation initiale de ces biens à 75 000 €)

Contexte et enjeux

Tout en assurant des moyens de répondre aux besoins des services publics municipaux, il est apparu nécessaire de dégager des marges de manœuvres et d'optimiser les coûts de gestion du patrimoine municipal.

La finalité de cette gestion active du patrimoine municipal ne relève pas du financement des investissements, qui serait illusoire dans un marché immobilier plutôt déprimé, mais d'un souci de bonne gestion. Il convient en effet d'éviter d'engager des frais (entretien, dépenses énergétiques, mise en accessibilité) disproportionnés par rapport à l'occupation des locaux.

Actions

Ce programme comprend les acquisitions et cessions foncières et immobilières, la gestion du patrimoine municipal, la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage des bâtiments municipaux, l'entretien des locaux, les rapports contractuels avec les fournisseurs, la définition des politiques et des stratégies d'achats, l'approvisionnement, la gestion des stocks et de la consommation.



Objectifs

- Appliquer une stratégie anticipant les besoins fonciers de la Ville.
- Assurer une gestion immobilière efficace en réduisant la charge locative.
- Conserver et maintenir le patrimoine bâti permettant un usage sécurisé.
- Maîtriser les risques juridiques, économiques et financiers des dépenses liés aux achats.
- Disposer de produits et services de qualité et aux meilleures conditions de prix.
- Optimiser les flux logistiques liés à l'approvisionnement et à la gestion des stocks.
- Développer une politique de consommation maîtrisée et durable en responsabilisant les utilisateurs sur leurs modes de consommation.

Montant des dépenses des achats de fournitures

stock
(y compris annexes)
7,6 M€

mobilier
196 329 €

matériel informatique
455 K€

dépenses d'énergie
(hors budgets annexes) électricité,
gaz, chauffage urbain et fioul
4,2 M€

Points de livraison électrique

379

Points de livraison gaz

158

FAITS MARQUANTS

► Ville a acquis une dizaine d'hectares de terrains sis à Landouge, rue Jean-de-Vienne, pour constituer une **réserve foncière** structurante à l'entrée de la ville ainsi que des emprises foncières pour permettre la réalisation des travaux d'élargissement de la rue d'Isle et de la rue des Portes Ferrées.

Au cours de l'année 2015, la Ville a procédé à la **cession de plusieurs ensembles immobiliers** importants dans le cadre d'une gestion active du patrimoine fondé sur un inventaire approfondi :

- le site de l'ancien établissement ravitailleur du commissariat de l'Armée de terre (ERCAT), à Romanet, pour permettre l'implantation d'un nouveau magasin de bricolage,
- l'ancien foyer des jeunes travailleurs, sis rue Émile-Montégut, à Limoges Habitat, pour réaliser un ensemble de logements,
- le terrain sis cours Gay-Lussac pour permettre la construction d'un hôtel près de la Gare des Bénédictins.

Elle a engagé les procédures de **cession, par voie d'appel à projets** :

- du centre de vacances Le soleil levant, à Saint-Trojan-les-Bains, sur l'Île d'Oléron,
- de l'immeuble du Présidial.

Au début de l'année 2015, la direction de l'action foncière et immobilière a engagé, en collaboration avec l'ensemble des directions municipales, la mise à jour de l'**inventaire immobilier** de la Ville de Limoges et œuvre à l'élaboration d'un inventaire stratégique foncier et immobilier qui sera rendu transversal et interactif grâce à l'utilisation du système d'information géographique de la Ville.

Une procédure de relogement pour trois groupes

de locataires qui occupent des ensembles immobiliers vétustes dans le quartier du Vigenal a été engagée ; à l'issue de la procédure, l'immeuble sera démoli et un nouveau plan d'aménagement urbain sera étudié.

En partenariat avec les services de la Ville de Niort, la direction de l'action foncière et immobilière conduit le projet de **dématérialisation de la procédure de déclaration d'intention d'aliéner** (DIA).

► Une **refonte organisationnelle du service de la commande publique** a été réalisée avec la création de 3 secteurs d'activités : coordination (interne au SCP et avec les différents services de la collectivité et les administrations extérieures), ingénierie contractuelle (secteur administratif en charge de la rédaction, la passation des contrats), ingénierie de l'achat (en charge des achats de faibles montants, de la gestion des hors marchés, de l'optimisation et rationalisation des besoins transversaux).

Une **simplification des procédures** a été conduite avec plusieurs nouvelles modalités de travail : délégation de signatures pour accélérer le traitement des dossiers, refonte des seuils et des procédures afférentes, procédures allégées pour des achats de faibles montants et accompagnement des services, recours à l'achat délégué.

L'optimisation et la rationalisation des procédures ont permis de générer des gains financiers significatifs : en moyenne, une économie de 22 % (par rapport aux estimations initiales des coûts par les services) a été réalisée sur les procédures gérées par les secteurs « ingénierie contractuelle » et « ingénierie de l'achat ». La généralisation de la négociation a permis, à elle seule, de générer une économie de 5 à 10 %.

Un dispositif de **vente aux enchères** des biens qui ne sont plus utilisés et qui sont amortis par la collectivité a été mis en place, avec un succès indéniable et des résultats financiers allant au-delà des attentes. La Ville de Limoges a choisi la plateforme Agorastore.fr, spécialisée dans la vente aux enchères en ligne, notamment de biens des collectivités locales. Les produits proposés sont de tous types : véhicules, matériels horticoles, mobilier, matériel de puériculture, matériel sportif ...

Le certificat ISO 9001 a été renouvelé sans écart ni point sensible pour le service de la commande publique. Il est à noter qu'aucun contentieux n'a affecté les procédures.

Une démarche d'**optimisation des solutions d'impression** des services a été initiée sur la base d'une cartographie des solutions

existantes par site et par service. La démarche d'optimisation des solutions d'impression mise en œuvre au 4^e étage de l'hôtel de Ville à partir d'août 2015 permettra ainsi de générer une économie annuelle de 2 000€ par rapport aux consommations actuelles.

Pour la **fourniture d'électricité et de gaz**, des procédures ont été lancées par le biais de conventions passées avec l'Union des Groupements d'Achat Public (UGAP) et ont abouti à la conclusion de marchés avec ENGIE et EDF.

Toujours afin de gagner en efficacité et de réduire les coûts des consommables, les convocations aux réunions se transmettent désormais par voie dématérialisée via la messagerie interne Lotus.

The screenshot shows the Agorastore.fr website interface. At the top, it says 'AGORA STORE PLACE AUX ENCHÈRES CITOYENNES'. Below the navigation bar, there is a search bar with 'Limoges' entered. The main heading is 'ACHETER AUX ENCHÈRES DU MATÉRIEL DANS LE LIMOUSIN'. A sidebar on the left lists various categories like 'Véhicule (125)', 'Agriculture - Espace vert (88)', etc. The main content area displays three auction listings:

Image	Description	Start Time	End Time	Start Price	Location	Price
	BOM RENAULT PREMIUM (B0450 VPSO) Mise en circ. : 12/10/1997 Km / Utilisation : 321363	10J. 06:34:52	12/05/2018 à 15h24	0 enchères	Limoges	2 000 € HT
	BOM RENAULT PREMIUM (B0458 VPSO) Mise en circ. : 12/10/1997 Km / Utilisation : 308045	10J. 06:40:52	12/05/2018 à 15h03	0 enchères	Limoges	2 000 € HT
	Immeuble Bourbonnoux à Ussel	Démarré le :	23/05/2018 à 12h00		Ville d'Ussel (Indre)	54 500 € TTC

GÉRER DE FAÇON OPTIMALE LES FLUX PHYSIQUES ET ÉLECTRONIQUES

chiffres clés

Budget des carburants

754 727 €

Prêts des véhicules

728

Transports de voyageurs en autocar

74 476 km

(262 745 passagers)

Activité des poids lourds à bennes multiples

3 203 rotations**90 737** km

Éditions de plans par le SIG pour les services municipaux ou organismes extérieurs

600

Abonnements

380

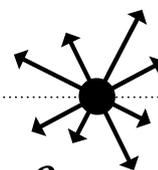
(budget de 152 600,93 €)

Contexte et enjeux

Compte tenu de la diversité des activités municipales et d'un champ d'action s'exerçant sur un territoire de plus de 77 km², les moyens de déplacement physiques constituent à la fois une nécessité et une source de dépenses importante. Dans une organisation complexe le stockage et la communication des données requièrent un ensemble organisé de ressources (matériel, logiciel, personnel, données, procédures...) dont l'adéquation aux besoins représente un enjeu stratégique majeur pour la performance et la modernisation de l'organisation municipale. Cependant, si le recours aux technologies informatiques et numériques est devenu indispensable pour rationaliser et dématérialiser les processus et ainsi simplifier le travail des agents, la qualité du système d'information dépend avant tout de la qualité de son système de pilotage qui doit être en phase avec la stratégie municipale.

Actions

Ce programme comprend la gestion d'un parc de véhicules, la gestion des déplacements des élus et des personnels, l'administration des ressources informatiques et du système d'information géographique, la mise à disposition de la documentation.



Objectifs

- Assurer la disponibilité d'un parc de véhicules adaptés aux besoins des élus et des services.
- Prendre en charge leurs déplacements.
- Fournir les infrastructures, les services et le support informatique nécessaires aux directions Métiers, traiter les fonctions et missions informatiques utiles à la dynamisation de la Ville et des Services aux usagers.
- Accompagner les services dans la mise en œuvre de solutions numériques.
- Collecter et diffuser les données géographiques.
- Faire circuler une information documentaire adaptée.

chiffres clés

Sollicitation du support utilisateur en intervention sur incidents et nouvelles demandes informatiques

5 721

Postes de travail informatiques et serveurs administrés

3 512

Nombre de serveurs

292

Volume de stockage de données

136 tera octets

FAITS MARQUANTS

► L'année 2015 a été une année de préparation active aux **grands chantiers de modernisation des systèmes d'information** de la Ville de Limoges :

- élaboration d'un schéma directeur sur 5 ans pour structurer la modernisation et l'inflexion des systèmes d'information vers un usage stratégique au service de la population,
- rationalisation des moyens techniques et humains,
- déploiement du mode de fonctionnement par projet avec les directions métiers,
- mise en œuvre des nouveaux processus de fonctionnement de la DSI pour une évolution vers un centre de services.

► En 2015, le **Parc automobile** a participé à diverses activités et manifestations exceptionnelles : Carnaval, Lire à Limoges, City Raid Andros, transports pour les championnats du Monde Basket UNSS.

L'atelier de réparations a effectué 6 143 interventions techniques de toute nature sur 753 véhicules et matériels divers de la flotte de véhicules de la Ville de Limoges, du CCAS, de la Caisse des écoles et Limoges Métropole, représentant 15 028 heures d'ordres de service.

15 véhicules ont été réformés et vendus aux enchères pour 35 011 €, 9 véhicules ont été acquis pour 115 955 €

► Un **marché d'acquisition de données SIG 3D** a été lancé, afin d'obtenir, via une campagne de photos aériennes, des informations d'altitude sur le territoire communal. Une maquette 3D sera constituée grâce à ces données. Des prestations de valorisation de projets d'urbanisme compléteront l'offre 3D à travers des insertions de projets sur une maquette réaliste en 3D pour accompagner l'aide à la décision et la communication grand public. Plusieurs **outils de travail** ont été élaborés, pour la mise en place de la vidéo protection, la gestion et d'effacement des graffitis, la consultation des propriétés et des lots de la ville. Des **analyses spatiales** ont été réalisées pour mettre en évidence les flux élèves-écoles, le repérage des terrasses et des emplacements des marchés, la répartition des populations, des emplois sur le territoire communal, en superposition avec les grands axes de transports en commun. Des **cartographies** ont été réalisées pour la fréquentation « Sportez vous bien », pour les logements vacants et pour assurer le repérage des antennes-mairie en fonction de l'adresse d'un usager.

► Une **rationalisation des abonnements** aux revues et journaux destinés aux services municipaux a permis une diminution du coût de 30 % par rapport à 2014.



Car de transport scolaire

SÉCURISER L'ACTION MUNICIPALE, CONTRÔLER SON EFFICACITÉ ET GARANTIR SA QUALITÉ

chiffres clés

Saisines du service juridique pour consultations juridiques

113

Contentieux

4

Nombre de sinistres sur l'année 2015

286

(332 en 2014)

Montant des contrats d'assurance Ville / CCAS / Caisse des écoles

495 000 €

Instances de pilotages réalisées

10

Actions d'amélioration transversales menées sur le processus management

11

Nombre de traitements relevant de la loi Informatique et libertés (Ville / CCAS / Caisse des écoles)

184

Contexte et enjeux

Dans leur action quotidienne les collectivités territoriales sont soumises à de très nombreuses normes et sont confrontées à la complexification du cadre juridique. De plus elles doivent faire face à un processus de « judiciarisation » des rapports économiques et sociaux, qui se manifeste par l'accroissement des actions contentieuses à leur encontre. Pour réduire les risques de sanction découlant d'une possible illégalité des actes de la collectivité, il est essentiel de sécuriser l'activité des services.

Les collectivités locales avaient jusqu'à présent l'habitude de mesurer leur activité et de s'intéresser davantage aux moyens déployés - souvent mis en avant comme si l'utilité des dépenses allait toujours de soi - qu'aux résultats obtenus. Or les enjeux de maîtrise de la dépense publique et de transparence des engagements politiques les conduisent aujourd'hui à réfléchir à la finalité de leur action et à l'adéquation entre les objectifs et les résultats dans le cadre de démarches de performance inspirées des principes de la LOLF.

Le service public impliquant la satisfaction de l'intérêt général, la notion de qualité préexiste logiquement dans les collectivités locales. Cependant la formalisation de démarches qualité permet de répondre de façon optimale aux attentes des administrés, de fiabiliser les processus d'amélioration continue, de mobiliser les agents et de valoriser une image dynamique de la collectivité.

Actions

Ce programme comporte ainsi les actions permettant d'assurer la sécurité, la performance et la qualité de l'ensemble des programmes opérationnels décrits dans les politiques I à VII.



Objectifs

- *Sécuriser juridiquement les actes et les processus décisionnels.*
- *Représenter et défendre les intérêts de la Ville dans les procédures contentieuses.*
- *Mesurer l'efficacité, l'efficience et la qualité de l'action municipale au regard d'objectifs prédéterminés.*
- *Éclairer les choix des élus, leur permettre de mieux présenter leur action et de justifier de l'usage des deniers publics.*
- *Assurer aux usagers des services de qualité.*

FAITS MARQUANTS

- ▶ Les échanges avec la juridiction administrative ont été dématérialisés avec l'application « Télé recours », qui permet de gérer la communication des requêtes, des mémoires et des actes de procédure.
- ▶ Une grande partie des **contrats d'assurance** Ville, CCAS, Caisse des écoles a été renouvelée ce qui a permis de générer une économie de 23 % par rapport à 2014.
- ▶ Un dispositif de **management par projet** a été lancé au sein de la collectivité et de ses établissements (mise en œuvre des phases avant-projet, préparation du séminaire de l'encadrement de juin, établissement de la note de cadrage, présentation aux instances de DG et Direction, premiers formulaires mis à disposition ...). La **certification d'engagements** de service Qualiville a été renouvelée pour la 2^e fois en décembre 2015 pour les services du pôle relations avec les citoyens avec aucune non-conformité, 6 points sensibles, 22 points forts et 13 pistes de progrès. La certification ISO Qualité / Environnement / Santé-Sécurité a été maintenue en novembre 2015 pour la direction du développement urbain, la direction de l'action foncière et immobilière, le service de la commande publique, le service politiques de l'habitat et le centre de vaccinations avec aucune non-conformité, aucun point sensible, 9 points forts et 6 pistes de progrès.

Les processus « dénomination de voies » (direction du domaine public) et prévention des risques professionnels ont été retirés de ce dispositif. 7 nouveaux auditeurs internes ont été formés fin mai, ce qui porte le pool à 23 auditeurs internes tous référentiels confondus.

▶ Le **service de contrôle de gestion** a mis en place des tableaux d'indicateurs mensuels et proposé une méthodologie de refacturation des prestations réalisées pour Limoges Métropole intégrant des charges indirectes. Dans ce cadre une simulation de la facturation a été réalisée. Il a participé à la conduite du projet d'achat d'un logiciel de programmation des investissements.

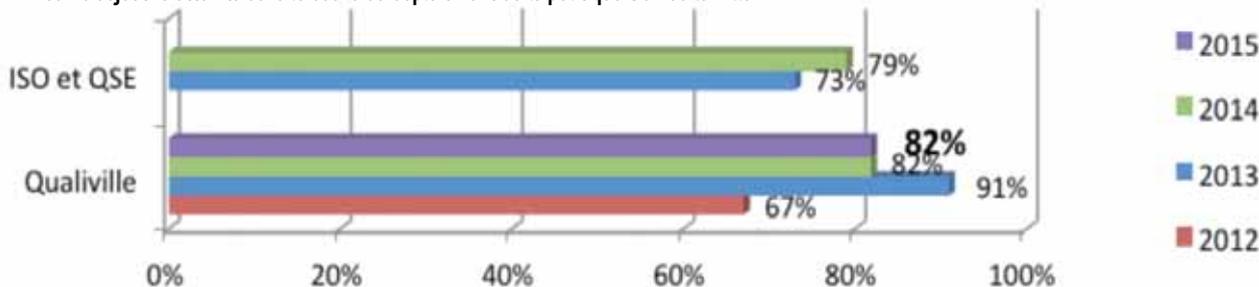
Plusieurs analyses de gestion ont été conduites sur les thèmes suivants :

- l'organisation du Conservatoire,
- le programme pluriannuel d'investissement des espaces verts,
- l'organisation du Parc auto,
- la trésorerie de certaines associations en vue d'une présentation à la Commission des subventions,
- les coûts Cœur de Limoges.

Le service a continué à assurer un suivi régulier de la restauration scolaire.

▶ La désignation d'un correspondant informatique et libertés a conduit à réaliser un **état des lieux des traitements automatisés de données à caractère personnel** et mis en lumière de très nombreuses non-conformités à la loi. Un plan d'action a été établi afin de sensibiliser les personnels à la protection des données et de mettre en œuvre des mesures correctives.

Taux d'objectifs atteints dans le cadre du déploiement de la politique QSE de la Ville



Ville de Limoges

Hôtel de Ville - Place Léon-Betoulle
87031 LIMOGES CEDEX

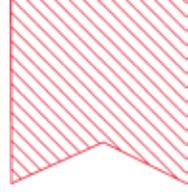
Conception maquette & impression : service communication - ateliers d'édition
Segmentation des politiques publiques et contribution à la rédaction : Vincent Schmitt

Mise en page & diffusion : DRH-communication interne

Photos : Vincent Ferron, Laurent Lagarde, Vincent Schrive

Dépôt légal : 2^e trimestre 2016





Ville de Limoges

RAPPORT D'ACTIVITES

